

**Aujourd'hui**



# La Caisse a offert 100 millions à Blackstone pour tasser Unigesco

**RUDY LE COURS  
et MIVILLE TREMBLAY**

La Caisse de dépôt et placement a offert d'investir 100 millions avec Blackstone pour ultimement ravir à Unigesco la place du principal actionnaire d'Univa.

C'est immédiatement après l'échec de ces négociations avec

la banque d'affaires américaine, le 18 février, que la Caisse a exprimé publiquement son désaccord avec les termes de la transaction proposée par Blackstone et Unigesco.

Selon les informations obtenues par *La Presse* de diverses sources, Blackstone a refusé les conditions posées par la Caisse en échange de ses 100 millions, pré-

férant demeurer loyale à son partenaire Unigesco.

La Caisse demandait une série de vetos qui avaient pour résultat net de la placer au centre des décisions stratégiques. Elle acceptait toutefois une offre aux actionnaires à seulement 11\$, et un niveau d'endettement égal à celui proposé par Blackstone-Unigesco.

Mme Suzanne Brochu, porte-parole de la Caisse, explique que c'est à l'invitation de Blackstone — et d'Unigesco, affirme-t-elle — que des rencontres ont eu lieu et que des «scénarios» ont été examinés.

Sans commenter celui des 100 millions, Mme Brochu prétend qu'en tout temps, la Caisse a maintenu ses demandes concer-

nant un prix supérieur à 11\$ l'action et des assurances plus fortes concernant l'intégrité d'Univa.

Ce sont là deux des trois arguments au cœur du désaccord financier officiel de la Caisse avec la proposition Blackstone-Unigesco. La Caisse a développé son raisonnement dans une lettre que

VOIR CAISSE EN A 2

**A3 SURTAXE**

Un millier de petits commerçants et propriétaires montréalais opposés à la surtaxe sur les immeubles non-résidentiels manifestent devant un hôtel de ville «fortifié».

**A5 ÉDUCATION**

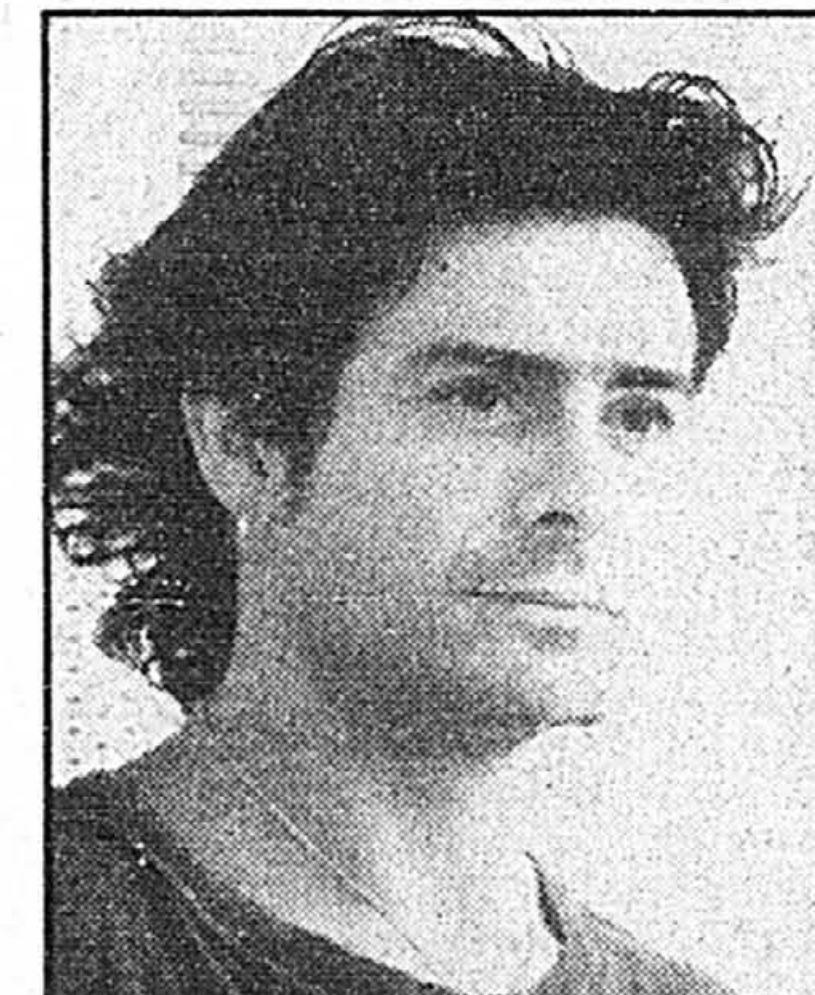
Les 220 000 élèves du secondaire qui ont subi les examens du ministère en juin 1992 ont connu des résultats un peu meilleurs, et le décrochage a sensiblement diminué.

**B1 COURSE AU LEADERSHIP**

Kim Campbell reçoit un nouvel appui dans sa course au leadership du PC en la personne du ministre de la Justice et principal organisateur du parti au Québec, Pierre Blais.

**C1 ÉCONOMIE**

Pour le pdg de Bell Canada, Robert Kearney, le Canada ne peut se permettre de céder à qui que soit le contrôle de son infrastructure nationale de télécommunications.



**A14 CÉSARS**

La 18<sup>ème</sup> Nuit des Césars a pris fin hier soir par un hommage émouvant à Cyril Collard, réalisateur du meilleur film français, *Les Nuits fauves*, emporté par le sida.

**Tannée de courir après son «ex»**

Voici la deuxième et dernière tranche de notre série sur les pensions alimentaires.

MARTHA GAGNON

À 46 ans, Manon Bruneau est épuisée à force de se battre pour obtenir une pension alimentaire pour sa fille. «J'ai reçu trois chèques, dont deux sans provisions», dit-elle. Juste au moment où elle commençait à se tirer d'affaires, elle a perdu son emploi dans une usine pétrochimique de Montréal, en avril dernier. Malgré un jugement de cour, son ex-conjoint refuse de payer la pension de 75\$ par semaine pour sa fille de 7 ans.

«C'est humiliant de courir après un homme qui se fiche complètement de ses responsabilités. Les tribunaux sont plus sévères envers ceux qui ne payent pas leurs contraventions qu'envers les pères qui ne versent pas de pension alimentaire à leur enfant. On devrait les condamner aux travaux forcés.»

Même si la Cour suprême étend la durée de paiement des pensions alimentaires et ouvre plus grande la porte aux demandes des femmes, il y a d'autres obstacles: la capacité de payer des hommes, mais surtout le refus de plusieurs d'acquiescer leurs obligations.

Pour essayer de se sortir du pétrin, Manon Bruneau a vendu ses quelques bijoux de famille, fait du porte à porte comme représentante Avon et

VOIR «EX» EN A 4

■ Cinquante-six p. cent des femmes sont concentrées dans le «ghetto des cols roses». Page A 6



Manon Bruneau s'est toujours sacrifiée pour donner le meilleur à sa fille Marie-Ève, malgré les contraintes économiques. «Je n'ai aucun regret. L'amour fait oublier bien des choses.»

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

**La tutelle de Louis-H. Lafontaine: Côté a abusé de son pouvoir**

MARTHA GAGNON

La Cour d'appel du Québec maintient que le ministre de la Santé Marc-Yvan Côté a abusé de son pouvoir lorsqu'il a mis en tutelle l'hôpital Louis-Hyppolite Lafontaine, en mai 1990, à la suite d'un conflit médico-administratif.

Ce jugement devrait mettre un terme à la bataille judiciaire qui opposait les médecins de l'hôpital psychiatrique et le ministre Côté depuis deux ans. Le président du Conseil des médecins, le docteur Gérard Cournoyer, et ses collègues soutenaient que le ministre était allé beaucoup trop loin et qu'il n'y avait aucune raison valable pour justifier la tutelle.

Dans une décision rendue vendredi, la Cour d'appel conclut que le juge de première instance Danielle Grenier, de la Cour supérieure, avait raison lorsqu'elle affirmait que la tutelle était illégale et que le ministre Côté avait agi de «façon arbitraire et déraisonnable». Il voulait alors «mater» le conseil d'administration, qui lui tenait tête.

Le Procureur général du Québec, le ministre et le responsable de la tutelle, Réjean Cantin, avaient interjeté appel de ce jugement. Le Procureur reprochait au juge d'avoir, entre autres, qualifié le pouvoir du ministre de «quasi-judiciaire».

Or, la Cour d'appel estime que le juge Grenier n'a commis aucune erreur et qu'elle a bien analysé la situation dans son jugement, rendu en mars 1991. «Il s'agit presque d'une analyse au jour le jour». Celle-ci affirmait que la tutelle avait été imposée comme sanction parce que le conseil d'administration avait refusé d'obéir à un ultimatum de M. Côté.

«Le ministre ne pouvait se servir de ses pouvoirs pour punir. Le motif était illégitime», déclarait

VOIR TUTELLE EN A 2

## Un employé de Secur est tué au centre commercial Rockland

ANDRÉ CÉDILOT

Après une vingtaine d'attentats contre des transporteurs d'argent depuis quinze mois, l'inévitable s'est produit, hier matin, quand un employé de la compagnie Secur a été tué et son collègue blessé lors d'une attaque à main armée survenue dans le hall du centre commercial Rockland, à Mont-Royal.

La victime, Gérald Boyle, 49 ans, a été abattue de cinq balles dans la tête et à l'abdomen.

Atteint de balles à une jambe, l'autre gardien, dont la police garde l'identité secrète pour des raisons de sécurité, repose dans un état jugé satisfaisant. De l'avis des médecins, il pourrait obtenir son congé de l'hôpital dès aujourd'hui.

La fusillade s'est produite vers 10 h. Les deux convoyeurs venaient de prendre livraison des dépôts du week-end à la Banque de Montréal quand ils ont été accostés par trois cagouleurs por-

tant des lunettes et des vêtements aux teintes bourgogne.

D'une froideur peu commune, les suspects n'ont donné aucune chance aux deux gardiens, qu'ils ont «mitraillés» au moment où ils s'engageaient dans un étroit corridor menant à l'aire de stationnement, où se trouvait un camion blindé.

«Freeze, don't move!» aurait lancé l'un des bandits avant d'ouvrir le feu sur les deux convoyeurs, sous les yeux horrifiés de dizaines de clients et d'employés du centre commercial. D'après les policiers, une bonne vingtaine de projectiles ont été tirés.

Par ailleurs, la police n'écarte pas la possibilité que l'un des gardes de Secur ait répliqué au tir des bandits en tentant de s'esquiver. L'autre gardien s'est effaîssé sur le champ.

En moins de temps qu'il n'en faut pour le dire, les suspects désarmaient ensuite les deux gardiens gisant dans le corridor et prenaient la fuite avec l'argent.

«J'ai entendu un gars crier, puis il s'est avancé vers les gardiens et a tiré», a raconté une employée de Photo-Plus, dont le comptoir de vente est situé à quelques pieds des lieux de la fusillade. En état de choc, elle a seulement accepté de fournir son prénom — Rita — à *La Presse*.

Comme d'autres, elle s'est immédiatement mise à l'abri, craignant d'être touchée par un projectile. Les employés de la Banque de Montréal ont également eu peur, croyant que les bandits allaient s'attaquer à leur succursale. Sur le coup, les clients se sont jetés au sol ou précipités dans les magasins.

Un peu plus loquace, Marc Bergeron, 32 ans, gérant de la boutique Aventure, située un peu plus loin, affirme avoir entendu deux séries de détonations. «J'ai d'abord entendu deux coups de feu. Puis, après une courte pause, c'était la pétarade...» a-t-il dit.

Il a immédiatement donné

VOIR SECUR EN A 2



Pour la première fois depuis 1983, un convoyeur d'argent a été assassiné hier. Atteint de deux balles à une jambe, un autre employé de Secur a été blessé.

PHOTO CP

**Sommaire**

**Annonces classées**

- Immobilier..... B5 à B7
- marchandises..... B7-B8
- emplois..... B8
- automobiles..... B8 à B10
- propositions d'affaires..... C7
- Arts et spectacles**
- Informations..... A13 à A18
- ciné-horaire..... A16-A17
- Tele-horaire..... A16
- Television..... A18
- Bandes dessinées..... B8
- Bridge..... B6
- Décès..... B11
- Économie..... C1 à C11
- Editorial..... B2
- Êtes-vous observateur? ... B5
- Feuilleton..... B7
- Horoscope..... B6
- Le monde..... B4
- Loteries — résultats..... A7
- Mots croisés..... B9
- Mot mystère..... B8

Concours pour la présélection  
**ROYAL**  
06 FÉV. = MARS = AVRIL  
NE MANQUEZ PAS LE BATEAU PRÉSELECTIONNEZ-VOUS  
Permis du Québec

**OFFRE UNIQUE**  
POUR TOUS LES DÉPARTS  
ENTRÉE LE 16 FÉV. 93 ET  
LE 23 AVRIL 93  
ACHÉTEZ UN (1) BILLET au prix régulier adulte\* et obtenez le deuxième au prix annoncé  
Départs de **DORVAL**

**\$ 219**  
Taxes et services \$80.00 inclus

FORT LAUDERDALE: Lun., Mar., Jeudi, Vend., Dim.  
ST. PETERSBURG/WEST PALM BEACH: Sam.  
ORLANDO: Mer., Sam., Dim.

**JET USA** INC.  
VACANCES HOLIDAYS  
La Connexion Floride  
Consultez votre agent de voyage

Demain dans La Presse



Vivre

Moments intimes

■ Après la vague «jogging», c'est la fièvre «cocooning». Plus intimiste et serein, le style d'aujourd'hui fait référence à un mode de vie moins essoufflant, pour ne pas dire douillet avec sa coupe tout confort, ses lignes flottantes et ses matériaux 100 p. cent naturels. Finies les épaulettes de footballeurs, les bretelles trois couleurs et les couleurs criardes, le look des années 1990 mise sur la simplicité. Et lorsque l'on pense lingerie, écrit Viviane Roy dans le cahier Vivre de demain, les notions de confort et d'élégance sont les deux qualificatifs qui se retrouvent en tête de liste. A lire demain dans La Presse.

Collectes de sang

■ Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:  
 ● à Montréal: Centre des donateurs de sang, 2991, Sherbrooke est, Centre commercial Maisonneuve (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;  
 ● à Montréal: Université McGill (Faculté de Médecine) McIntyre Medical Sciences Building, 3655, rue Drummond, Foyer, 6<sup>e</sup> étage, de 10 h à 17 h 30;  
 ● à Montréal: Cégep Ahuntsic, 9155, rue Saint-Hubert, Agora, de 9 h 30 à 16 h;  
 ● Masson-Angers: parrainée par les Clubs Optimistes, la Caisse populaire et les Chevaliers de Colomb, église Notre-Dame-des-Neiges (sous-sol), 21, rue St-Jean-Baptiste, de 14 h à 20 h;  
 ● à Saint-Joseph-du-Lac: parrainée par le Club Optimiste, avec la collaboration de la municipalité, salle municipale, 1110, rue Principale, de 15 h à 20 h 30.

SUITE DE LA UNE

CAISSE

La Caisse a offert 100 millions à Blackstone pour tasser Unigesco

ses avocats ont envoyée vendredi soir aux administrateurs d'Univa.

Dans l'offre faite à Blackstone, la Caisse aurait conservé entre ses mains un bloc d'actions plus considérable que celui promis à Unigesco au dénouement de la transaction, dans cinq ou sept ans.

Une mise de 100 millions aurait constitué le tiers des 300 millions que Blackstone s'est engagé à rassembler pour sa contribution à l'avoire propre d'Univa. Ces 300 millions donneront droit à 80 p. cent des actions d'Univa.

Or, avec le tiers de 80 p. cent des actions, la Caisse aurait pu conserver 26,7 p. cent des actions d'Univa, tandis qu'Unigesco n'aurait gardé que 20 p. cent. Bref, la Caisse aurait pu alors brider le règne de Bertin Nadeau à la direction d'Univa, à défaut de l'en éjecter.

La Caisse veut investir à ses conditions. Elle n'a pas accepté l'invitation que lui a faite le président d'Unigesco, Bertin Nadeau, de prendre une participation minoritaire dans son propre partenariat. Pour ses 20 p. cent d'Univa, Unigesco doit investir 75 millions: 40 millions à même ses ressources et 35 millions en capitaux extérieurs.

M. Daniel Larouche, porte-parole d'Unigesco, déclare qu'il

appartient à Blackstone et à la Caisse de commenter leurs négociations. Il ajoute cependant que la Caisse est toujours invitée à prendre une participation dans le partenariat d'Unigesco.

Selon une autre source, M. Nadeau est prêt à accepter un investissement de la Caisse supérieur à 35 millions, mais tient mordicus à conserver la possibilité de récupérer le contrôle d'Univa après le départ de Blackstone.

Plusieurs observateurs proches de la transaction font valoir l'initié qui sépare Bertin Nadeau du président et chef de l'exploitation de la Caisse, Guy Savard. Certains soulignent d'autre part l'amitié qui lie M. Savard avec Paul Gobeil, président du conseil de Métro-Richelieu.

Aussi, se demandent-ils ce qu'est le véritable objectif de la Caisse: placer Bertin Nadeau en situation d'échec et mat, ou préserver l'intégrité et la santé financière d'Univa. Ou les deux à la fois.

Lettre au CA d'Univa

Depuis la rupture des négociations, marquée par son incapacité d'acheter «le poste de commandement» au prix de 100 millions, la Caisse montre les dents: «La Caisse n'aura d'autres choix que de prendre, le cas échéant, tous les moyens que la loi met à sa disposition pour faire respecter ses droits fondamentaux d'actionnaires afin de ne pas être exclue de

l'actionariat d'Univa contre son gré à un moment qu'elle juge inopportun et à des conditions qu'elle juge inacceptables», lit-on dans la lettre que ses conseillers juridiques Stikeman Elliott ont fait parvenir aux administrateurs d'Univa.

La juridiciarisation du dossier provoquerait des délais. Or, le temps joue contre M. Nadeau, qui doit rembourser une débenture de 62 millions ce printemps.

La lettre rappelle en outre aux administrateurs d'Univa leurs devoirs de fiduciaire, rappelle que certains d'entre eux jugent méprisants et insultants.

Le troisième argument financier de la Caisse veut que la transaction ait pour effet «d'imposer à Univa un fardeau excessif d'endettement qui nuira à sa croissance, sa rentabilité et sa compétitivité, ce qui va dans le sens opposé des objectifs antérieurs qu'elle s'était fixés dans le meilleur intérêt d'Univa, de ses actionnaires en général, de ses employés et de ses créanciers».

Dès lors, on comprend mal que cette préoccupation fut mise sous le boisseau lors de ses négociations avec Blackstone.

Me Jean-Pierre Ouellet, signataire de la lettre, écrit que dès octobre 1992, Blackstone «a eu accès à toute information, de nature financière et autre, concernant Univa sans que le conseil d'administration d'Univa n'en soit informé».

«Il semblerait que le conseil d'Univa n'a (sic) jamais lui-même pris la décision de mettre Univa en jeu ou encore de la mettre en vente.

«En conséquence, le conseil d'Univa (...) n'a pas eu l'occasion de prendre quelque disposition que ce soit dans le but de s'assurer qu'une fois la compagnie mise en jeu, le meilleur prix soit obtenu pour l'ensemble des actionnaires d'Univa.»

Le comité indépendant qui doit étudier la proposition de Blackstone-Unigesco devra examiner ces arguments et prévoir rencontrer les avocats de la Caisse.

Mais d'ores et déjà, certains membres du conseil d'administration jugent ce dernier argument spécieux, car depuis la proposition de fusion, tous et chacun peuvent renchérir avec une offre plus généreuse pour les actionnaires.

Les avocats de la Caisse plaident aussi que la proposition de Blackstone-Unigesco ne traite pas tous les actionnaires «de la même façon», et que la procédure de fusion «viole» les dispositions de la loi.

À cet égard, les avis juridiques obtenus par le comité indépendant lui permettent de présumer de la légalité de la proposition, jusqu'à preuve du contraire.

En ce moment, il n'y a pas de négociations entre la Caisse et le tandem Blackstone-Unigesco. □



PHOTO RADIO-CANADA



PHOTO CP

La victime, Gerald Boyle, 49 ans, s'est affaissée dans le corridor après avoir été criblé de balles qui l'ont touché à la tête et à l'abdomen. Les policiers ont retrouvé le fusil de l'un des gardiens de Secur dans une fontaine du centre commercial.

SECUR

Un convoyeur de Secur est tué au centre commercial Rockland

l'alerte à la police de la CUM. Peu après, il a aperçu trois cagouleurs qui marchaient d'un pas rapide en poussant un chariot garni de cinq ou six sacs d'argent. «J'aurais bien aimé les filmer sur vidéo, mais l'appareil n'avait pas de cassette!» a ajouté M. Bergeron, visiblement déçu.

Les inconnus ont ensuite descendu un large escalier qui conduit au rez-de-chaussée du stationnement à étages du centre Rockland, où ils ont empli les sacs d'argent sur la banquette arrière d'une voiture de modèle américain.

Selon des témoins que la police a interrogés, les trois individus ne semblaient nullement nerveux. L'un d'eux a pris le volant, tandis qu'un autre prenait place à côté de lui et que le troisième s'asseyait à l'arrière, près du précieux butin.

Le chariot a été retrouvé à l'intérieur du centre commercial, près de la porte par laquelle le trio s'est enfui. L'une des armes dérobées aux deux gardiens — un fusil à pompe — a été retrouvée au fond d'une fontaine qui sert de décoration. Un revolver de calibre .357 reste introuvable.

L'enquête est menée par des équipes de policiers supervisés par les lieutenants-détectives Claude Lachapelle et Donald Côté, de la section des homicides



Le gérant de la boutique Aventure, Marc Bergeron, a entendu les détonations et aperçu les cagouleurs s'enfuir avec le chariot plein d'argent. Quant à Rita, une employée de Photo-Plus, elle s'est cachée sous un comptoir après avoir vu les bandits ouvrir le feu en direction des gardiens de Secur.

PHOTOS JEAN GOUPIL, La Presse



et des vols qualifiés de la police de la CUM.

À la mi-février, le centre Rockland avait été le théâtre d'un autre vol spectaculaire. Des braqueurs avaient tiré des coups de feu dans le plafond en tentant de s'approprier les recettes qu'un commerçant allait déposer dans un guichet automatique. Devant la résistance de la victime, ils s'étaient contentés d'arracher des mains d'une femme un sac d'argent appartenant à la chocolaterie Laura Secord.

Selon nos informations, c'est la

huitième fois depuis les années 1960 qu'un convoyeur d'argent est assassiné dans l'exercice de ses fonctions au Québec. Le dernier drame du genre remonte à 1983. Sauf une, toutes les victimes étaient de la compagnie Brink's, qui ne dessert plus le Québec depuis six ans.

Hier, il a été impossible d'obtenir les commentaires des dirigeants de Secur, pourtant largement éprouvés par une série de vols au cours des deux dernières années. De fait, depuis juillet dernier, c'est la troisième fois au

moins que des employés de cette firme de transport d'argent et de valeurs sont impliqués dans des fusillades.

Lors du dernier coup de force aux Galeries Terrebonne, le 4 décembre, les responsables des opérations chez Secur, Robert Saint-Denis, avait déclaré à La Presse qu'il n'entendait pas empêcher ses hommes de tirer, même si deux innocents citoyens avaient été légèrement blessés.

À ce moment, M. Saint-Denis ne voyait pas comment améliorer la protection de ses hommes, jugeant que l'équipement, la formation et l'entraînement étaient adéquats. Il estimait aussi que les directives étaient correctes. «Il est impossible de montrer à nos employés comment réagir puisqu'il n'y a pas une agression qui se déroule de la même façon et au même endroit. C'est une question de jugement», avait-il expliqué.

Pourtant, hier, peu de commerçants du centre Rockland s'étonnaient de ce que les gardiens de Secur aient été agressés, puisqu'ils se présentent à cet endroit presque tous les lundis et pratiquement toujours à la même heure.

De fait, dans un communiqué émis en fin de journée, Secur s'est contentée d'offrir ses plus sincères condoléances à la famille de Gerald Boyle. Bien qu'il ait invité les journalistes à communiquer avec lui, M. Saint-Denis n'a jamais retourné les appels de La Presse. □

Début du procès de huit adultes accusés d'avoir agressé des enfants

Presse Canadienne BAIE-COMEAU

■ C'est aujourd'hui que doit débuter au palais de justice de Baie-Comeau le procès de huit personnes accusées de graves crimes sexuels qui auraient été commis sur des enfants entre 1982 et 1988 sur la Haute-Côte-Nord.

Pas moins de 58 chefs d'accusations pèsent sur cinq hommes et trois femmes, tous des résidents des villages voisins de Saint-Paul-du-Nord et de Sault-au-Mouton.

Les présumées victimes sont six

enfants qui étaient âgés entre quatre et 11 ans à l'époque.

La cause sera entendue par le juge Guy Ringuette.

Les chefs d'accusation varient de l'entrave au travail des policiers à l'inceste. Deux femmes de 37 et 45 ans sont inculpées de ce dernier chef alors que les autres sont accusés d'agressions sexuelles.

Lors de l'enquête préliminaire, tenu à huis clos, le juge Jean-Paul Decoste a interdit la publication des noms des inculpés pour protéger les jeunes victimes.

La quotidienne à trois chiffres 814  
 Tirage d'hier à quatre chiffres 6313

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	285-7111
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		Commandes ou corrections	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Grandes annonces	285-7202
PROMOTION	285-7100	Détailants	285-7306
COMPTABILITÉ		National, Télé+	285-7265
Grandes annonces	285-6892	Vacances, Voyages	
Annonces classées	285-6900	Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule La Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de LA PRESSE et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. « Courrier de la deuxième classe — Enregistrement : numéro 1400 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272



10-2

MARDI 9 MARS 1993

CODE DU JOUR

TUTELLE

La tutelle de Louis-H. Lafontaine: Côté a abusé de son pouvoir

le juge Grenier. Selon elle, la seule raison qui a poussé le ministre à intervenir n'est pas la sécurité des patients, mais le refus d'obéir du conseil d'administration.

Encore aujourd'hui, le tribunal est d'avis que la tutelle a été imposée pour «écarter un conseil gênant qui résistait aux volontés ministérielles et qui, fort judicieusement, s'interrogeait sur le bien-fondé des recommandations qu'on cherchait à lui imposer à la sauvette et sans discussion.»

La décision de la Cour d'appel n'apportera pas grand bouleversement à l'hôpital Louis-Hypolite Lafontaine, où la tutelle a été levée. En avril dernier, un nouveau directeur général, Raymond Carignan, ancien sous-ministre à la Santé, a été nommé et un nouveau conseil d'administration a été élu.

Le directeur du département de psychiatrie, le docteur Claude Vanier, qui avait été forcé de quitter son poste lors du conflit, est aussi revenu. Il semble que le climat soit meilleur.

Pour les médecins, ce jugement constitue cependant une victoire morale. Ceux-ci voulaient, en quelque sorte, remettre le ministre à sa place en démontrant que

même lorsqu'on occupe un poste de pouvoir, on ne peut agir de façon arbitraire. Les associations de médecins appuyaient la cause des psychiatres de Louis-H. Lafontaine.

L'ex-président de la Fédération des médecins spécialistes, le docteur Paul Desjardins, déclarait: «Cette intrusion intempestive dans un hôpital remet en question une réalité fondamentale. Car il s'agit du pouvoir de l'État face aux responsabilités des médecins, aussi bien administratives que thérapeutiques.»

Le porte-parole des malades, Lucien Landry, est pour sa part déçu du jugement de la Cour d'appel. Encore aujourd'hui, il soutient que le ministre était jus-

tifié d'agir comme il l'a fait pour rétablir l'ordre dans l'hôpital. Selon lui, le conflit qui existait alors entre les médecins et l'administration mettait en péril la qualité des soins, ce qui n'a pas été démontré devant le tribunal.

M. Landry affirme cependant que les relations se sont améliorées. «Depuis la nomination d'un nouveau directeur, les choses vont plutôt bien». Il y a deux ans, les médecins refusaient d'appliquer le plan de réorganisation proposé par le ministre pour réduire la clientèle de l'hôpital, qui souffre de gigantisme. Si les intentions sont toujours les mêmes, les moyens pour y arriver devraient être différents. □



4 COUPLES S'ENVOLERONT VERS PARIS grâce à LA PRESSE CKAC73AM VOTRE NOM... VOTRE NOM... AVEC, EN POCHE, 1500\$ EN BONS D'ACHAT ÉCHANGEABLES CONTRE DES VÊTEMENTS SIGNÉS VOTRE NOM... Si les personnes gagnantes sont abonnées à La Presse, elles recevront un bon d'achat additionnel de 300\$ échangeable chez le distributeur de la collection VOTRE NOM... à Montréal. De plus, tous les jours, du 8 mars au 2 avril, à l'émission de Louise Deschâtelets «En toute franchise», on procédera au tirage d'un coupon et la personne gagnante méritera un magnifique pantalon «fuseau» VOTRE NOM, d'une valeur de 140\$. Trouvez la réponse à l'émission «En toute franchise». Les règlements du concours sont disponibles à CKAC et à La Presse.

Concours "Magasinez à Paris" CKAC 73 Case postale 7474 Succursale A Montréal H3C 4A9

Question: Quelle était la profession de Eiffel?  
 Réponse: \_\_\_\_\_  
 Nom: \_\_\_\_\_ Âge: \_\_\_\_\_  
 Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_  
 Ville: \_\_\_\_\_ Code postal: \_\_\_\_\_  
 Tél. (rés.): \_\_\_\_\_ (travail) \_\_\_\_\_  
 Je suis abonné(e) à La Presse: oui  non

# Mille contribuables manifestent devant l'hôtel de ville

GILLES GAUTHIER

Les petits commerçants et propriétaires d'immeubles qui s'opposent à la surtaxe sur les immeubles non résidentiels de l'administration Doré-Cousineau ne lâchent pas.

Ils étaient environ un millier hier soir devant un hôtel de ville transformé en forteresse. Plus agressifs qu'il y a une semaine, alors qu'ils avaient forcés les autorités à annuler la réunion du conseil municipal, ils n'ont pu que crier leur mécontentement tellement les forces de l'ordre étaient omniprésentes. Le principal organisateur, Peter Sergakis, a promis qu'ils reviendront plus nombreux à la prochaine assemblée.

Il n'aurait pas à attendre longtemps étant donné que le conseil devra tenir une séance spéciale, probablement jeudi ou vendredi de cette semaine, pour adopter la mesure destinée à apaiser les contribuables commerciaux mécontents.

L'administration avait annoncé vendredi dernier que plutôt que d'attendre à l'an prochain pour rembourser la surtaxe pour les locaux vacants, elle verserait 50 p. cent de la somme prévue dès juin prochain. Il fallait l'approbation unanime des conseillers municipaux pour inscrire cette mesure à l'ordre du jour de l'assemblée d'hier soir, mais le représentant de Jeanne-Mance, Michel Prescott, s'y est opposé. Les règlements prévoient un délai de 48 heures pour convoquer à nouveau le conseil.

Le maire Jean Doré a qualifié d'« irresponsable » l'attitude du conseiller Prescott, « qui rend un mauvais service aux contribuables ». Il a également souligné que la convocation et la tenue d'une assemblée du conseil municipal entraînent des frais.

M. Doré rencontrera vendredi prochain le ministre Claude Ryan et il a demandé que la réforme de la fiscalité municipale, qui a provoqué le mécontentement d'un certain nombre de gens d'affaires, soit inscrite à l'ordre du jour.

Le maire entend à cette occasion « tester une ou deux hypothèses » visant à modifier la loi 145 sur la fiscalité muni-



Des policiers de la CUM comptent scrupuleusement les 50 manifestants antitaxes autorisés par le conseil municipal à pénétrer dans l'hôtel de ville de Montréal hier soir.

cipale en prévision de l'exercice financier 1994.

Ces hypothèses seront d'abord soumises au comité de travail sur la fiscalité dont la création a également été annoncée par l'administration vendredi dernier. Dirigé par la présidente du comité exécutif et responsable du budget, Léa Cousineau, il groupe des organismes tels la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, la Sidac Promenade Ontario, Taxe Saction, etc.

Les portes de l'hôtel de ville n'ont été ouvertes hier soir par des membres de

l'escouade technique de la police de la CUM que pour faire entrer cinquante personnes. Les citoyens qui ont posé des questions au conseil se recrutaient parmi elles.

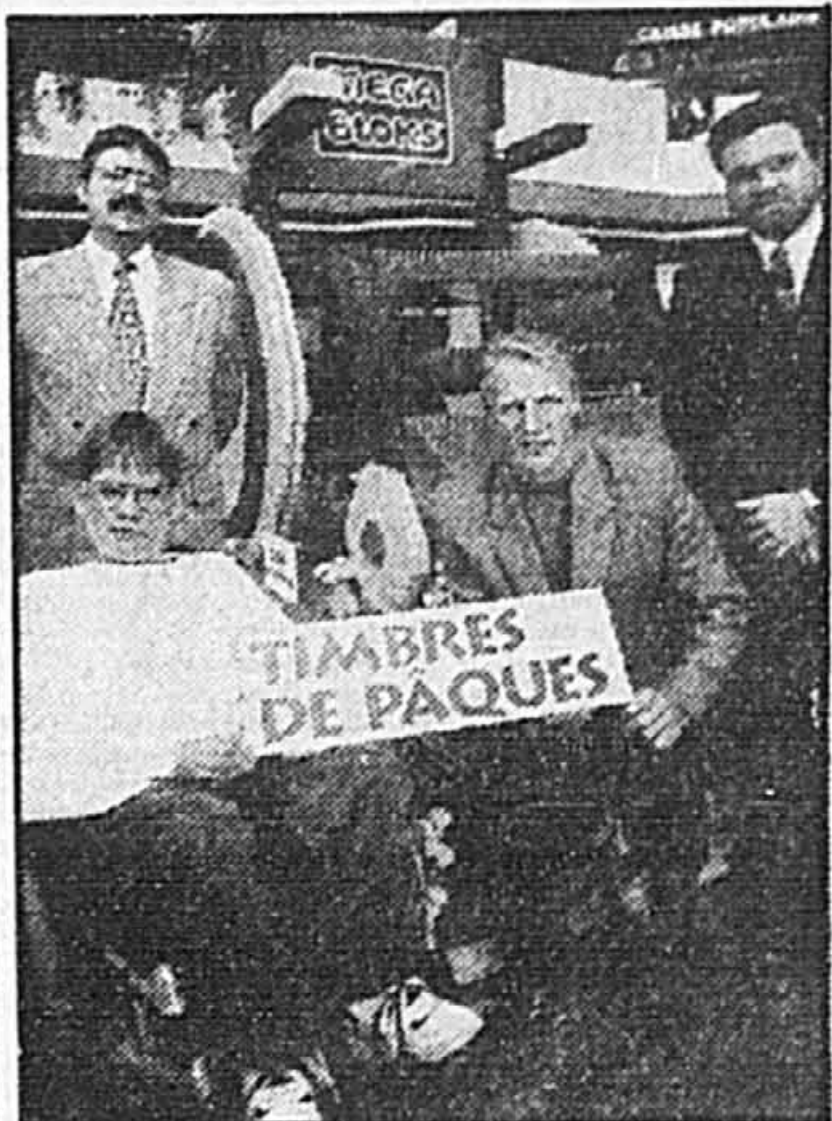
Les tribunes de la salle du conseil étaient fermées au public et à un moment donné, dans le hall d'honneur, une douzaine de policiers casqués et armés de matras empêchaient une vingtaine de contribuables d'y monter.

Auparavant, à l'extérieur, le député libéral de Lafontaine, Jean-Claude Gobé,

avait pris la parole devant les manifestants, dénoncé les taxes des administrations fédérale, provinciale et municipale et promis de se faire le porte-parole des contribuables mécontents à l'Assemblée nationale dès ce matin.

Deux conseillers du Parti civique ont confirmé que M. Gobé avait l'intention de poser sa candidature à la direction de cette formation pour affronter le maire Doré aux élections de l'an prochain. « Nous avons d'autres candidats en vue », se sont-ils empressés d'ajouter.

## L'EXPRESS DU MATIN



Le jeune Michel Goulet, en compagnie de Mike Bossy. Dans la deuxième rangée, à gauche, Vic Bertrand, et de l'autre côté, Robert Bédard.

### FAUTEUIL ROULANT GÉANT

Le plus grand fauteuil roulant au monde, une gracieuseté de Mega Blocks, a été dévoilé hier, au complexe Desjardins de Montréal, à l'occasion du lancement de la Campagne du Timbre de Pâques 1993. Le joueur de hockey Mike Bossy a accepté d'être le porte-parole officiel de cette campagne parce que, a-t-il souligné, elle est un moyen d'aider des enfants physiquement handicapés de tous les coins du Québec à se procurer les équipements spécialisés dont ils ont besoin pour accroître leur autonomie.

### TENTATIVE DE MEURTRE ?

Atteint d'un coup de feu à l'abdomen, un homme de 32 ans a été transféré dans un hôpital de Montréal après avoir été trouvé hier dans son automobile, rue de la Madone, à Mont-Laurier. L'homme, qui demeure à Val Barrette, près de Mont-Laurier, pourrait avoir été la cible d'une tentative de meurtre. Il a d'abord été transporté dans un hôpital de la région puis à Montréal.

### SAISIE DE CIGARETTES

La Gendarmerie royale du Canada a saisi pour un demi-million de dollars de cigarettes de contrebande, vendredi dernier, à Longueuil. Les enquêteurs ont fait une perquisition dans un immeuble de la rue Labadie, pour y découvrir 11700 cartouches de cigarettes et 2000 boîtes de tabac. Deux individus de Montréal et de Laval ont été arrêtés.

### INDIVIDU VIOLENT RECHERCHÉ

La police de la CUM recherche un homme de 21 ans, Stéphane Frigon, qui se trouve en liberté illégale depuis le 22 février dernier. Selon les enquêteurs du district 52, cet individu pourrait être violent et armé. Il mesure 1,68 mètre et pèse 70 kilos. Ses yeux et ses cheveux sont noirs. Toute information sur ses allées et venues peut être transmise au 280-2552 ou 280-2252.

### POIGNARDÉ DANS UN AUTOBUS

Un jeune homme a été poignardé dans un autobus de la STCUM, hier après-midi, à l'intersection des rues Saint-Hubert et Crémazie, dans le nord de la ville. L'incident est survenu à la suite d'une banale dispute impliquant quatre belligérants. L'un d'eux aurait soudain sorti un couteau et asséné quatre ou cinq coups à la tête de la victime, dont les blessures sont cependant superficielles. Aucun suspect n'avait été arrêté en soirée.

### MANIF À L'Udém

Plusieurs centaines de femmes et d'hommes faisant partie du personnel de l'Université de Montréal ont souligné à leur façon la Journée internationale des femmes: ils ont débrayé afin de manifester leur désaccord avec l'attitude de la direction de l'institution dans le dossier de l'équité salariale dans leur milieu de travail.

## À qui l'héritage: au veuf ou au curé?

La Cour devra interpréter le testament

JEAN-PAUL SOULIÉ

Un testament olographe vaut ce qu'il vaut. Encore faudra-t-il interpréter celui de feu Ida Pelletier.

C'est un juge qui décidera si, dans ce cas, le mari hérite de tous les biens, tel que prévu dans le contrat de mariage, ou s'il est lui-même confié aux bons soins des exécuteurs testamentaires désignés par sa femme décédée.

De plus, la Loi 146 (sur le patrimoine familial) pourrait s'appliquer, partageant les biens de feu Ida Pelletier entre son veuf et son curé, le prêtre Mario Foucault. Deux prêtres de la paroisse Saint-Agapt de Deux-Montagnes sont désignés dans le testament, sans que leurs noms apparaissent sur le document.

Vendredi prochain, John Corway, 84 ans, se présentera au palais de justice de Saint-Jérôme, devant la Cour supérieure (chambre civile) du district de Terrebonne, pour connaître l'opinion d'un juge sur la validité du testament olographe. Atteinte d'un cancer dont elle est morte le 18 novembre 1992, Ida Pelletier léguait tous ses biens — d'une valeur d'environ 65 000 \$ — à son « tuteur testamentaire », les deux prêtres de Saint-Agapt, paroisse de Saint-Eustache où résidait le couple.

Des deux prêtres, il n'en reste qu'un en lice, Mario Foucault, qui a fait parvenir une assignation à comparaître à John Corway. Son ancien collègue de la paroisse Saint-Agapt, Jacques de Villers, est maintenant curé de Sainte-Thérèse, et son nom ne figure pas au dossier.

Le testament écrit à la main par Ida Pelletier, le 22 août 1987, a été fait environ un an après le mariage d'Ida et de John Corway, un anglophone unilingue qui a aujourd'hui 84 ans. Pour lui, il s'agissait d'un second mariage; pour Ida, c'était le quatrième. Par contrat de mariage, les deux époux se sont fait donations entre vifs de sommes de 5000 \$ et 4000 \$, ainsi que de tout le mobilier.

John Corway, par son avocat, demande à la cour de le déclarer légataire à titre particulier des meubles, placements en argent — une cinquantaine de milliers de dollars — et des 4000 \$ prévus par le contrat de mariage, laissant aux prêtres de la paroisse

Saint-Agapt à titre de « légataires universels », le solde du compte d'épargne de la défunte.

Si les prêtres sont nommés légataires de tous les biens d'Ida Pelletier, John Corway leur demande de payer tous les frais relatifs à son logement, son alimentation, son habillement, ses soins, ses transports « sans limitation quant aux autres soins du demandeur ».

Si la cour déclare John Corway « légataire particulier » d'Ida Pelletier, celui-ci réclame la moitié de tout l'héritage de sa femme, en conformité avec la loi sur le patrimoine familial.

De son côté, la succession d'Ida Pelletier et Mario Foucault contestent la requête pour jugement déclaratoire du demandeur, et entendent faire valoir que « il est clair du testament olographe du 22 août 1987 de feu Ida Pelletier que le défendeur Mario Foucault... est l'exécuteur testamentaire de la succession de Mme Pelletier », avec comme seule charge « de voir à mon mari quand il aura besoin de soins ». En plus de cette demande relative au bien-être de son conjoint, Mme Pelletier demandait à ses « tuteurs testamentaires » qu'ils disent « 20 grandes messes et un service », et elle disait en rien lui laisser du don entre vifs prévu au contrat de mariage, parce qu'elle avait déjà payé leurs funérailles à tous deux.

John Corway vit toujours seul, mais semble assez bouleversé par la tournure des événements. Il ne parle pas français, et a même de la difficulté à se souvenir du nom « du prêtre, celui qui a dit le mariage... Oui! Mario Foucault... Il serait un ancien militaire et a travaillé pour la compagnie Marconi, ce qui lui assurerait une retraite de 1285 \$ par mois.

Rejoint par La Presse, le prêtre Mario Foucault a refusé de commenter l'affaire, qu'il a remise entre les mains de son avocat, Me Richard La Charité. Celui-ci n'a pu être joint.

M. Foucault s'est dit « peu intéressé à ce qu'on fasse toute une histoire avec ça ». Il a affirmé qu'il voulait seulement « défendre les droits de Madame ».

De son côté, Mgr Valois, évêque de Saint-Jérôme, a fait savoir qu'il était au courant de l'affaire, qui devrait avoir son épilogue en cour à Saint-Jérôme vendredi prochain.

## Le procès de Fabrikant durera plus de cinq mois

À elle seule, la sélection du jury prendra deux semaines

YVES BOISVERT

Il faudra deux semaines pour choisir un jury, puis environ cinq mois pour juger Valéry Fabrikant, accusé du meurtre de quatre professeurs de l'Université Concordia.

La plus grande salle d'audience du palais de justice de Montréal était pleine à craquer de candidats jurés, hier matin, quand le petit homme en complet brun est entré avec son sac d'épicerie en papier brun, escorté de deux policiers.

Fabrikant s'est rendu à la table de la défense et a sorti un Code criminel et une pile de documents qu'il a commencé à parcourir studieusement.

Le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, a annoncé aux 400 citoyens, choisis au hasard sur les listes électorales, que le processus de sélection des jurés prendrait environ deux semaines.

Le juge a ajouté que la sélection du jury n'est d'ordinaire qu'une étape « administrative » du procès, mais que dans ce cas-ci, elle ferait partie intégrante du procès, ce qui explique sa longueur inhabituelle.

La greffière a commencé à lire, un par un, les sept chefs d'accusation qui pèsent contre l'accusé en lui demandant, chaque fois, s'il plaiderait coupable ou non coupable.

Après la lecture du premier chef d'accusation de meurtre au premier degré, Fabrikant s'est levé et, avec son accent slave, a dit en anglais, sur un ton monocorde: « Non coupable, mais à part cela, je crois que certaines questions devraient être soulevées... »

Le juge Martin ne l'a pas laissé continuer: « M. Fabrikant, tout ce qu'on vous demande pour le moment, c'est votre plaidoyer. »

L'accusé s'est rassisi sagement et s'est contenté de dire « non coupable » à la lecture de chacun des autres chefs.

Valéry Fabrikant est accusé d'avoir assassiné, le 24 août 1992, à l'Université Concordia, les professeurs Aaron Jaan Saber, 46 ans, Michael Hogben, 52 ans, Matthew Douglass, 66 ans, et Phoivos Ziogas, 48 ans. Il fait face à un chef de tentative de meurtre de la secrétaire Eli-



Valéry Fabrikant

zabeth Horwood, 66 ans. Il est accusé de plus d'avoir séquestré George Abdou et Daniel Martin dans les locaux de la faculté d'ingénierie et d'informatique, cette même journée.

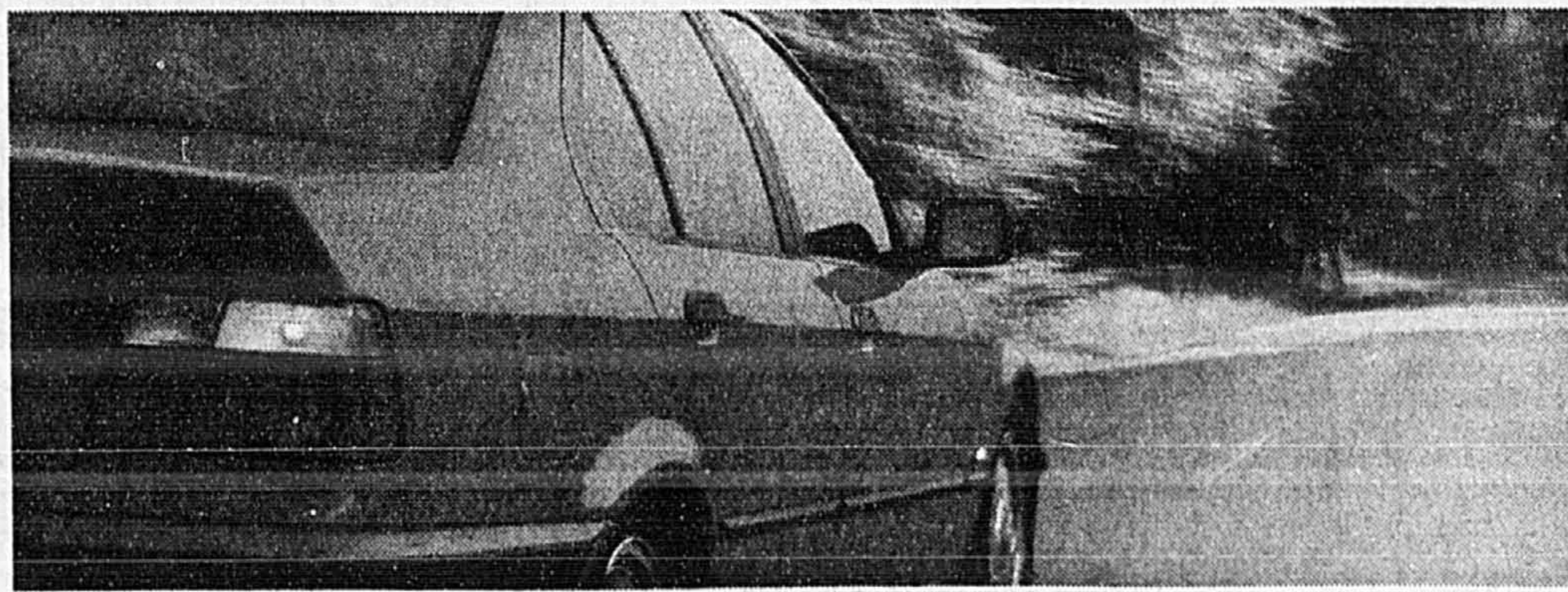
Le juge Martin a fait comprendre aux jurés que s'ils étaient choisis, ils n'auraient probablement pas fini d'entendre cette affaire quand l'été arrivera.

L'avocat de la Couronne, Me Jean Lecours, a fait savoir qu'il aurait besoin d'environ trois semaines pour faire entendre la quarantaine de témoins qui présenteront sa preuve. L'accusé, lui, a dit avoir besoin de « trois à quatre mois ».

Pour l'instant, le juge a divisé les quelque 400 personnes convoquées (d'habitude, on en convoque seulement 150) en petits groupes de 50. Aujourd'hui et demain, les candidats jurés pourront faire valoir des motifs pour être exclus (maladie, occupations familiales, partialité...).

Puis, jeudi, la sélection proprement dite commencera. La Couronne et la défense auront le droit chacune d'écarter sans donner de motif jusqu'à 20 candidats. Chaque partie aura le droit par ailleurs d'exclure des candidats en invoquant un motif suffisant.

Fabrikant se défendra seul. Me Louis Belleau, un criminaliste de 12 ans d'expérience, agira comme « ami de la cour ». Il ne sera pas l'avocat de l'accusé, mais aura pour mandat de conseiller le juge Martin quand surgiront des problèmes de droit.



BMW. C'EST AU VOLANT QU'ON COMPREND.



LE PLAISIR DE CONDUIRE.

# Les hommes se plaignent d'être étranglés financièrement

À tort ou à raison? Cela dépend; mais les pensions ne dépassent généralement pas le tiers du salaire brut



MARTHA GAGNON

Philippe Côté, 36 ans, fait partie des hommes qui payent régulièrement leur pension alimentaire. «Mais, dit-il, il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or.»

Une phrase que les juges ont l'habitude d'entendre. Menuisier à son compte, il fait un revenu brut d'environ 38 000 \$. La pension alimentaire est de 875 \$ par mois pour ses deux enfants de cinq et six ans. Divorcé depuis trois ans, il n'a jamais failli à ses obligations. A tous les quinze jours, les enfants viennent passer la fin de semaine chez lui.

Jusqu'à récemment, son ex-épouse faisait un salaire annuel de 21 000 \$ en travaillant comme coiffeuse et esthéticienne à deux salons. A cause de la récession, elle a dû réduire ses heures de travail, ce qui fait un trou dans le budget. Elle dit ne plus arriver et réclame une augmentation de la pension alimentaire de 175 \$ par mois.

«Le vais aller en cour pour con-

tester, dit-il. Je veux bien payer, mais il ne faut pas pousser trop fort. Il y a des limites à la bonté. Je fais déjà des semaines de 60 heures. Si elle ne peut pas arriver, ce n'est pas de ma faute. S'il le faut, je vais demander la garde des enfants.»

Une situation que vivent bien des couples séparés. Les temps sont durs pour tout le monde. A cause du chômage et de la récession, les demandes de révision de jugement sont plus nombreuses.

Gilles R., barman, a cessé de payer sa pension pendant trois mois parce qu'il en avait assez de se quereller avec son ex-femme pour voir sa fille de cinq ans. «L'ai dit au juge que je payerais seulement si je pouvais sortir ma fille régulièrement. C'était mon seul moyen de pression.»

Selon lui, il y a bien des hommes qui se découragent de verser une pension pour un enfant qu'ils ne voient pas grandir. «Mon ex» se vengeait en prenant la petite en otage. Mais lorsque j'ai serré les cordons de la bourse, elle a compris qu'elle était mieux de filer doux.»

Plusieurs hommes se plaignent de devoir se battre pour voir leur enfant. Dans ce cas, ils sont moins motivés à verser leur pen-

sion. «On n'est pas seulement des pourvoyeurs», ajoute Gilles.

## Pension et déduction fiscale

Même si les hommes se plaignent souvent d'être étranglés financièrement, Me Jean-Pierre Sene-



néc, de l'Aide juridique, affirme que les pensions ne dépassent généralement pas le tiers du salaire brut.

«Et cela, même si la loi permet de saisir jusqu'à 50 p. cent du salaire, des prestations d'assurance-chômage, d'accidents du travail ou de pensions de vieillesse». Il ajoute que les hommes ont parfois une drôle de façon de calculer. Dernièrement, l'un d'eux poussait les hauts cris parce qu'il ne lui restait que 280 \$ par semaine pour vivre.

«Or, après vérification, il s'agissait plutôt de 380 \$. Il omettait de dire qu'il payait des obligations d'épargne, qu'il avait avant une allocation d'auto et que la pension n'était pas déduite sur une base hebdomadaire, comme il aurait pu le faire.»

Dans le milieu judiciaire, il y a cependant une règle selon laquelle on ne réclame pas une pension à un conjoint dont le revenu est de moins de 200 \$ brut par semaine.

Me Senechal rappelle que les hommes peuvent déduire la pension alimentaire de leur revenu total. Prenons l'exemple d'un père qui fait un revenu de 40 000 \$ et paye une pension de 10 000 \$ à la mère de ses enfants. Etant donné la déduction fiscale à laquelle il a droit, la pension ne lui coûte, en réalité, que 5800 \$ puisqu'il récupère le reste en impôt. Tandis que pour la femme, la pension est un revenu imposable.

La Cour d'appel n'hésite pas à hausser les pensions lorsqu'elles ne tiennent pas compte de l'incidence fiscale. Estimant qu'un juge avait «commis une erreur» en négligeant cet aspect, elle a augmenté la pension d'une mère de deux enfants, de 96 \$ à 140 \$ par semaine.

«Même s'il y a une amélioration, les juges hésitent à hausser les pensions après avoir calculé l'incidence fiscale. Le montant leur semble trop élevé», dit Me Senechal.

Les juges, les avocats et les notaires disposent pourtant de tables fiscales afin de les aider à

fixer les pensions alimentaires. La compagnie Informatrix 2000 vient même de concevoir un système informatique qui réalisera les calculs ou simulations fiscales en peu de temps pour ceux qui veulent s'abonner au programme.

## La charge de travail de la mère

Il ne faudrait pas croire que tous les hommes se payent du luxe et font la belle vie après le divorce. Il est clair qu'un homme qui gagne 40 000 \$ par année et verse une pension de 1000 \$ par mois pour ses enfants, doit se serrer la ceinture.

Me Miriam Grassby, qui donne souvent des conférences sur le droit matrimonial, explique qu'il ne faut jamais oublier que c'est la femme qui assume la garde des enfants dans la majorité des cas. «Le coût de cette responsabilité est rarement reconnu. Pourtant, l'homme, lui, est beaucoup plus libre et consacre plus d'argent pour ses dépenses personnelles.»

Des statistiques québécoises révèlent que le taux d'absentéisme au travail chez les femmes passe de 5,7 % à 17,2 % lorsqu'elles ont des enfants âgés de zéro à cinq ans. Dans le cas des hommes, le taux passe de 4,7 % à 5,2 %.

On estime que la charge de travail augmente considérablement pour les femmes après une rupture. Des études évaluent qu'elles doivent consacrer de 20 à 27 heures par semaine aux tâches ménagères et à l'éducation des enfants. «Alors que l'homme qui n'a pas la garde des enfants pourra consacrer ses heures à ses loisirs et à sa carrière», explique Me Grassby.

Il est difficile d'évaluer le pourcentage exact des conjoints qui ne payent pas leur pension ou le font d'une façon irrégulière ou incomplète. Les chiffres se contredisent.

Au ministère québécois de la Justice, on estime que 45 p. cent des débiteurs remplissent leurs obligations. Parmi les autres, il y a ceux qui ne payent qu'une partie, qui obtiennent une annulation ou qui ne donnent pas un sou. Selon Pierre Tanguay, porte-parole au ministère de la Justice, il y a toujours un 8 p. cent d'irréductibles.

Une statistique que conteste Céline Signori, de la Fédération des femmes du Québec. «La vérité c'est qu'on ne sait pas combien d'hommes négligent de payer leur pension. En Ontario, on estimait que de 50 à 60 p. cent ne remplissaient pas leurs obligations.»

## La pauvreté des femmes oblige les tribunaux à étendre la durée des pensions alimentaires

MARTHA GAGNON

Une femme a droit à une pension alimentaire même si elle est divorcée depuis 10 ou 20 ans, qu'elle a un emploi modeste et que les enfants ont quitté la maison.

Cette décision récente de la Cour suprême trace une nouvelle voie. Elle rappelle la dure réalité économique avec laquelle de nombreuses femmes et enfants sont confrontés à la suite d'un divorce. Selon le plus haut tribunal, certaines femmes pourraient obtenir une pension alimentaire à vie.

Résumons les faits. Divorcée en 1974, Zofia Moge, 55 ans, du Manitoba, réclamait le maintien d'une pension alimentaire de 150 \$ par mois que son ex-mari, Andrzej Moge, ne voulait plus payer. Ce dernier affirmait qu'il avait fait sa part, que l'éducation des enfants était terminée et qu'il n'était plus responsable des problèmes financiers de son ex-épouse.

Ces arguments n'ont pas convaincu la Cour suprême qui a ordonné le maintien de la pension. Elle a pris en considération le fait que Mme Moge s'était sacrifiée à sa famille, qu'elle avait élevé trois enfants, qu'elle n'avait qu'une septième année et travaillait comme concierge pour gagner sa vie. Même si monsieur a des revenus modestes, le tribunal considère qu'il est dans une meilleure situation financière et qu'il peut encore soutenir son ex-épouse.

«Un jugement dont on n'a pas fini d'entendre parler et dont on peut dire, sans se tromper, qu'il s'agit d'une des plus importantes décisions judiciaires en matière d'obligation alimentaire», dit Dominique Goubau, professeur à la Faculté de droit de l'Université Laval. Il donne d'ailleurs des conférences aux avocats pour expliquer la portée de cette décision.

«Un jugement dont l'application rencontrera, sans doute, des résistances de la part des hommes qui espéraient pouvoir mettre fin au versement d'une pension alimentaire.»

Selon M. Goubau, on reconnaît aujourd'hui que le mariage peut occasionner des inconvénients, surtout pour la femme qui s'est sacrifiée à sa famille par choix ou parce que son conjoint le désirait. La pension alimentaire doit compenser ces désavantages.

«Dans leur évaluation, les tribunaux tiennent compte du rôle joué par chaque conjoint durant l'union. Si l'un éprouve des difficultés financières à cause du mariage et de son échec, on estime qu'il a droit à une aide alimentaire.»

Dans une étude réalisée à la demande du gouvernement fédéral, l'économiste, Richard Kerr, démontre, avec chiffres à l'appui, que les femmes qui abandonnent le marché du travail ou diminuent leurs activités professionnelles pour s'occuper de la famille subissent une «perte qui pourra se prolonger durant des années, même si elles retournent à la vie active». Il évalue cette perte à au moins 30 000 \$ si elle a été absente du marché du travail durant deux ans et à 80 000 \$ si l'absence a duré dix ans et plus.

Pour cette raison, explique Me



«Les femmes ne doivent pas avoir honte de réclamer une pension alimentaire», dit Me Miriam Grassby. PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Miriam Grassby, spécialiste du droit matrimonial, «les femmes ne doivent pas avoir honte de réclamer une pension alimentaire. Nous voulons tous croire qu'après le divorce, les deux conjoints peuvent recommencer à neuf et qu'ils ont une chance égale au bonheur. Malheureusement, ce n'est pas le cas.»

À son avis, le jugement de la Cour suprême s'applique autant aux femmes qui ont vécu un mariage dit traditionnel qu'à celles dont l'union est plus récente. «Même dans un mariage moderne, il y a des femmes qui jouent un rôle traditionnel, se consacrent davantage à la famille qu'à leur carrière.»

Il y a plusieurs années, des juges sans doute influencés par le courant féministe, poussaient davantage dans le dos des femmes pour les inciter à être autonomes financièrement. A l'une d'elles qui réclamait une pension, un juge d'Abitibi avait répondu: «Il y a deux façons d'atteindre l'autonomie: vous travaillez ou vous vous trouvez un nouveau chum.»

D'après le professeur Goubau, les tribunaux ne peuvent plus limiter la durée de paiement d'une pension alimentaire. «Il y a plusieurs années, on pensait qu'il fallait permettre aux conjoints de devenir rapidement indépendants. C'était la théorie du «clean break», le divorce devait conduire à une rupture totale et définitive pour permettre aux conjoints de refaire leur vie. Or, ce n'est plus le cas.»

Me Grassby ajoute que les fem-

mes doivent, évidemment, viser l'autonomie financière. Un juge peut annuler une pension alimentaire s'il constate que l'ex-épouse fait preuve de mauvaise volonté ou ne cherche qu'à se venger de l'autre. «Mais lorsque la femme a fait des efforts raisonnables pour améliorer son sort et qu'elle n'y est pas parvenue, elle a le droit de recevoir de l'aide. Ce n'est pas un caprice.»

Malgré tout, elle affirme que les femmes ne sont pas toujours conscientes des conséquences à long terme du divorce. «J'en vois qui renoncent à leur pension alimentaire parce qu'elles sont capables de s'arranger dans l'immédiat, alors qu'elles devraient penser au futur. Elles ne devraient pas laisser tomber la pension simplement parce qu'elles ont trouvé un emploi souvent peu rémunérateur.»

Est-ce que les femmes qui ont aujourd'hui la trentaine auront dans le futur les mêmes problèmes que celles qui sont dans la quarantaine et la cinquantaine? «On peut espérer que non, dit l'avocate. Il y a la Loi sur le patrimoine familial qui assure désormais une meilleure protection. Il y a aussi plus de femmes qui travaillent». Mais elle leur conseille de ne pas renoncer à leur pension même si elles obtiennent un bon montant forfaitaire lors de la distribution du patrimoine.

## Pas féministe

Même si le jugement de la Cour suprême a été rédigé par une femme, Claire l'Heureux-Dubé, on ne

peut le «taxer de jugement féministe», dit Me Jean-Pierre Senechal, un autre spécialiste en droit familial. Ses collègues l'ont appuyée à l'unanimité. «Il y a aussi des juges masculins de la Cour d'appel qui sont allés dans le même sens il y a quelques années.»

Peut-être ont-ils été influencés par Mme l'Heureux-Dubé qui, à cette époque, siégeait à la Cour d'appel du Québec. En 1985, elle et son collègue le juge Vallerand rendaient une décision importante en augmentant la pension alimentaire d'une femme qui avait été mariée à un diplomate durant 25 ans.

«Elle a fait comme toutes les épouses de son époque qui renonçaient à acquérir une compétence professionnelle pour se consacrer entièrement à leurs enfants et se soumettre aux exigences de la carrière de son mari», expliquait le juge Vallerand. C'est la désormais célèbre «Grand mother clause».

## L'autonomie financière

Un autre juge de la Cour d'appel du Québec, Christine Tourigny, a poussé encore plus loin la définition de l'autonomie financière. Selon elle, «l'autonomie, ce n'est pas seulement d'être capable de se procurer les nécessités quotidiennes. C'est aussi celle de préparer, du moins dans une certaine mesure, sa retraite.»

C'est pourquoi elle a maintenu la pension alimentaire de 50 \$ par semaine d'une femme de 70 ans que contestait la Curatelle publique chargée d'administrer les biens de l'ex-mari.

Mariée durant trente ans, la dame avait été âgée dans la cinquantaine au moment du divorce. Employée dans un magasin, elle avait des revenus inférieurs à son ex-mari. Celui-ci, une fois les coûts d'hébergement et les principaux frais payés, conservait un surplus de 1600 \$ par mois, en plus des actifs de 150 000 \$.

Par ailleurs, le juge Tourigny a manifesté son étonnement de voir une institution publique comme la Curatelle «poursuivre avec autant d'acharnement en appel une cause difficile à défendre.»

## Un autre jugement

Dans un autre jugement important, la Cour d'appel a accordé le maintien d'une pension alimentaire à une femme dans la quarantaine atteinte de sclérose en plaques, divorcée depuis 1988.

Tout en soulignant que le mari n'est, évidemment pas responsable de la maladie de son ex-épouse, laquelle s'est manifestée au moment de la séparation, le Tribunal affirme que cette femme a droit à une pension. Non pas à cause de sa maladie, mais parce qu'elle est restée à la maison pour s'occuper de son enfant durant le mariage, comme le souhaitait son mari. Aujourd'hui, c'est lui qui a la garde de l'enfant, la mère n'étant plus capable de s'en occuper.

«Un conjoint ne pourrait se prévaloir du droit à une pension alimentaire si sa situation de dépendance dépendait uniquement de son état de santé ou du chômage. Ce sont là des risques sociaux», dit la Cour d'appel. Il faut donc toujours démontrer que le mariage a entraîné des inconvénients.

## SUITE DE LA UNE

### «EX»

Tannée de courir après son «ex»

loué une chambre dans sa maison. «Je cherche désespérément du travail», dit-elle.

Le seul temps où elle a touché une partie de sa pension alimentaire, c'est lorsque son ex-conjoint s'est retrouvé sur l'assurance-chômage. «Là au moins, on savait ce qu'il faisait. Le service de perception a saisi la moitié de ses prestations. Après, il est déménagé sans laisser d'adresse.»

Elle l'a retrouvé et l'a convoqué en cour, mais il ne s'est pas présenté. Il dit ne pas avoir d'argent, mais elle le soupçonne de travailler au noir. «Même l'automobile qu'il conduit est immatriculée au nom de son frère». Elle évalue les arriérés de pension à 6300 \$.

Manon Bruneau a une autre fille de 26 ans qu'elle a eu étant très jeune et qu'elle a élevée toute seule. «Dans ce cas, il n'était pas question de demander une pension alimentaire». Mais elle ne croyait pas se retrouver dans une situation semblable des années plus tard.

Lorsqu'elle est tombée enceinte la deuxième fois, son conjoint l'a abandonnée. «Soit que je suis malchanceuse, soit que je choisis mal mes hommes». Au baptême, son ex-compagnon a fait une apparition. «Il est arrivé avec une caisse de bouteilles de vin alors que j'avais davantage besoin d'une caisse de couches. Cela donne une idée de ses priorités.»

La fête a été de courte durée». Mais elle insiste pour qu'il voit sa fille. «Il est venu la chercher à quelques reprises, puis les visites se sont espacées. Il ne s'est pas montré depuis plus d'un an.»

### «Pauvres à vie»

Dans un document sur «Les femmes dans la quarantaine et la pension alimentaire», l'avocate Miriam Grassby explique que ces dernières peuvent se retrouver «pauvres à vie». Même si elles travaillent, elles n'ont souvent pas le revenu nécessaire ni le temps de se constituer un capital pour la retraite.

C'est ce que craint Manon Bruneau. Après avoir travaillé durant cinq ans comme coordonnatrice du service à la clientèle pour un salaire annuel d'environ 30 000 \$ dans une usine pétrochimique, elle se retrouve devant le trou noir de l'incertitude. «Je me suis toujours sacrifiée pour ma fille. Par exemple, à cause des problèmes de gardienne, je l'ai même inscrite à l'école privée où l'horaire était mieux adapté à mon travail. Faute d'argent, je vais devoir la retirer.»

Avec d'autres femmes, elle a participé au Sommet sur la justice parce qu'elle voudrait qu'on améliore le système des perceptions alimentaires. Elle déplore, entre autres, que le percepteur ne dispose pas d'un service d'enquête. «Les femmes doivent jouer au détective privé pour enquêter sur la solvabilité de leur ex-conjoint.»

— FIN —

## La proportion des revenus des femmes par rapport à ceux des hommes progresse

Presse Canadienne

À Québec, la proportion des revenus des femmes par rapport à ceux des hommes a progressé en trois ans, indiquent les compilations de Statistiques Canada. Les femmes ont ainsi franchi le cap des deux tiers du point de repère masculin.

S'agissant de personnes travaillant à temps plein, le rapport des revenus féminins aux revenus masculins a monté de 65,9 pour cent, en 1988, à 70,1 pour cent en 1991; entre les deux, ce pourcentage avait chuté à 62,4 pour cent en 1989, puis remonté à 68,5 pour cent en 1990.

Hier, pour la Journée internationale des femmes, le Conseil du statut de la femme (CSF) rappelait que, sur une période de 12 ans, le progrès était assez faible; la part se maintenait à peine à 67 pour cent, de 1980 à 1984.

Dans tout le Canada, chez les temps plein toujours, l'année 1991 se soldait pour les femmes par 69,6 pour cent des revenus masculins. La progression a été constante, de 65,3 pour cent en 1988, à 65,8 en 1989 et 67,6 en 1990.

Toutefois regrouper tous les revenus (temps partiel et temps plein), indique le Conseil du patronat du Québec, amène dans une toute autre fourchette la part des revenus des femmes en termes de ceux des hommes: au Québec en 1989, elle était de 56,8 pour cent, contre 52,3 pour cent en 1971.

Dans un document établi pour le 8 mars, le CPQ cite par ailleurs

une récente analyse, suivant laquelle les femmes, de même âge et avec autant d'années d'expérience que leurs vis-à-vis masculins, touchent globalement 75 pour cent des salaires des hommes.

L'organisme patronal observe aussi une hausse des familles monoparentales au Québec, ces dernières années; elles constituaient 21 pour cent de toutes les familles avec enfants au Québec, contre 18,8 pour cent dans tout le Canada.

Chez les enfants de 12 ans et moins, un sur huit vivait avec un seul parent; suivant les dernières estimations, des femmes sont responsables de 85 pour cent de ces familles au Québec.

Et dans tout foyer, rappelle le CPQ, un enfant de six ans ou moins représente 1000 heures de travail domestique de plus par année, ou encore deux heures trois quarts par jour.

Parmi les entreprises, note le CPQ, «les initiatives sont encore timides» pour favoriser la coordination des responsabilités familiales et du travail.

Environ le quart des employeurs canadiens ont établi des programmes pour aider les mères à concilier les deux préoccupations. Par exemple appliquer les congés de maladie à la maladie d'un enfant, congé de maternité aux frais de l'employeur, retour progressif après la grossesse, partage d'emploi. Environ 20 pour cent des entreprises recensées ajustent leur calendrier à celui des écoles.

POUR LA DICTÉE P.G.L. en famille

CONCOURS

BON DE PARTICIPATION La Presse

Nom: \_\_\_\_\_ Age: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_ App: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Téléphone: \_\_\_\_\_

écoutez CKAC 73 et le réseau Télé Média, avec Paul Gérin-Lajoie, les lundis, mardis et mercredis à 19 h 20. Une dictée différente sera donnée à chaque jour, jusqu'au mercredi 31 mars. L'invité de la semaine: M. Patrick Huneault, chroniqueur jeunesse / comédien. Faites parvenir votre dictée du jour avec votre bon de participation La Presse dûment rempli à: Concours «La Dictée P.G.L. en famille» Fondation Paul Gérin-Lajoie C.P. 7373, succursale A, Montréal, Québec H3C 4A5. Un indice vous sera donné à 18 h 19 sur la chaîne VidéoWay, câble 10.

### TEXTE DE LA DICTÉE DU MARDI 2 MARS

Il faut éviter les coups de soleil, mais dans l'enthousiasme d'un pique-nique, on oublie souvent de se protéger. Et ensuite la peau pèle. Alors ne dites plus: «Je plume», à moins que vous ne soyez une poule!

# Les élèves ont mieux réussi les examens en 92

On constate une nette amélioration en français aux examens du ministère au secondaire

MICHELE QUIMET

Les quelque 220 000 élèves du secondaire qui ont passé les examens du ministère en juin 1992 ont légèrement amélioré leurs résultats et le décrochage scolaire a sensiblement diminué, peut-on lire dans deux documents remis aux médias, hier, par le ministère de l'Éducation.

Le gouvernement publie ces résultats depuis 1987 mais, pour la première fois cette année, les commissions scolaires ne sont plus classées en fonction de leur rendement scolaire, mais plutôt par ordre alphabétique. Ce sont les commissions scolaires qui ont demandé et obtenu ce changement. Elles n'aimaient guère se retrouver en fin de liste avec des résultats parfois catastrophiques.

«Les autorités préféraient quelque chose de neutre, a expliqué le directeur de la sanction des études, Michel Doré. Mettre en ordre selon la performance irritait et choquait.»

Cette année, les commissions sco-

laires sont donc sagement classées par ordre alphabétique, évitant ainsi les douloureux grincements de dents. Mais si on passe à travers la liste des 136 commissions scolaires du Québec qui offrent un enseignement en français, on constate que les élèves des commissions scolaires de Saint-Jérôme, de Brossard et des Rivières, à Farnham, ont obtenu une moyenne d'environ 74 p. cent pour l'ensemble des épreuves ministérielles de juin 1992, faisant d'eux les plus forts de la province.

Par contre, les élèves des commissions scolaires de Pontiac, à Fort-Coulonge, de Laureval, à Laval, et de La Tourelle, à Sainte-Anne-des-Monts, sont parmi les plus faibles affichant une moyenne de 62 à 64 p. cent pour l'ensemble des examens du ministère.

## La CECM

De son côté, la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM) se situe sous la moyenne provinciale, de 1,3 points de pourcentage, pour tous les examens. Par

contre, le rendement de ses élèves s'est amélioré depuis 1990.

Nonobstant ce classement, les jeunes Québécois ont tout de même légèrement augmenté leurs notes. En 1991, ils avaient obtenu une moyenne de 70,5 p. cent pour l'ensemble des examens du ministère. En 1992, cette moyenne passait à 71,4 p. cent. Le pourcentage de réussite est aussi plus élevé. En 1991, 80,4 p. cent des élèves avaient obtenu la note de passage — qui est de 60 p. cent — aux examens contre 82,8 p. cent en 1992.

Plus d'élèves ont également obtenu leur diplôme, soit 67,3 p. cent en 1992 comparé à 65,1 p. cent l'année précédente, diminuant ainsi l'ampleur du décrochage scolaire.

En français, les notes se sont nettement améliorées. La moyenne pour les épreuves de français est passée de 67,2 p. cent en 1990 à 71,4 cent en 1992, augmentant de plus de quatre points en deux ans. Par contre, en mathématiques, la moyenne est toujours aussi basse. En 1990, les élèves de cinquième secondaire avaient obtenu une moyenne de 63,7 p. cent.

Deux ans plus tard, elle baissait d'un demi-point, disputant la dernière place avec chimie.

Depuis 1990, les élèves inscrits au secteur français obtiennent de meilleurs résultats que leurs confrères du secteur anglais. Il y a un écart d'environ un à deux points de pourcentage.

Les garçons performant légèrement mieux que les filles, mais ils mettent pas mal plus de temps pour obtenir leur diplôme et ils décrochent plus facilement.

On retrouve aussi toujours le sempiternel fossé entre les établissements privés et les écoles publiques. Le privé devance d'au moins une dizaine de points le secteur public (environ 20 p. cent des Québécois fréquentent une école privée). La présidente de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Diane Drouin, a demandé aux médias de ne pas faire de sensationnalisme avec cette donnée. L'école publique, a-t-elle précisé, est ouverte à tous.



Nathalie Petrowski

## Attention à la marche

Depuis jeudi dernier, je n'ose plus marcher seule dans la rue. Je vois des voleurs et des violeurs partout. Je les vois, mais surtout je les imagine: tapis dans l'ombre d'un garage souterrain, planqués dans une ruelle sans issue, dissimulés derrière un banc de neige, cachés dans l'entrée d'un immeuble abandonné et prêts, dans leur concupiscence, à me sauter dessus.

Ma peur ne date pas d'hier. C'est une antiquité, une pièce de musée, l'artefact de ma condition de femme que je traîne dans ma poche depuis le début des temps. Et depuis le début des temps, j'ai appris à vivre avec, à la négocier aux différentes heures du jour où je cours un minimum de risques pour ma sécurité, et aux heures de la nuit où je sais que j'ai intérêt à me balader avec une armoire à glace ou, l'armoire manquant, avec un bazooka de l'année.

Depuis jeudi dernier pourtant, ma peur s'est réveillée. Même la conviction qu'une prudence élémentaire me sauverait n'a su y remédier. Ma peur rue dans les brancards. Elle s'emballe, s'affole et enfle au point de devenir une incurable paranoïa.

C'est pas de sa faute ni de la mienne. C'est la faute du comité exécutif de la ville de Montréal. Jeudi dernier, le dit comité m'a invitée en compagnie d'une quarantaine de collègues de la presse tout terrain à une marche exploratoire rue Laurier, entre Saint-Denis et Saint-Laurent, un sordide bout de rue que je ne conseillerais pas à mon pire ennemi.

N'eût été de l'insistance de l'administration municipale, je ne me serais jamais aventurée dans cette zone sinistère. Sauf que la ville avait un point à prouver et moi, une curiosité sur les marches exploratoires à assouvir.

Les marches exploratoires sont la nouvelle trouvaille de l'administration Doré. Elles font partie d'un projet-pilote qui cherche à redonner aux Montréalais le sentiment de sécurité qu'elles ont perdu en pratiquant les coins impraticables de leur ville.

Oubliez que la sécurité grandit avec la prospérité économique. Oubliez que la tranquillité d'esprit se négocie mal devant des bâtiments en ruine, des violeurs au chômage et un seuil de pauvreté sans cesse défoncé. La ville a décidé qu'à défaut de relever son niveau économique, elle sécuriserait l'esprit de ses femmes et de ses enfants. C'est généreux comme idée, mais le capitaine du Titanic en a fait autant avant de couler.

Chaque semaine ou chaque mois, des groupes de femmes partent à pied avec une guide prêtée par la ville qui leur signale les endroits à éviter, les dangers et les pièges qui les guettent au tournant des allées mal éclairées. Dans la plupart des cas, les femmes sont étonnées de voir à quel point la ville est minée, à quel point elle est un nid fertile pour les maniaques en mal d'affirmation. Dans la plupart des cas, les femmes font comme moi: elles reviennent à la maison complètement traumatisées.

Ce n'est pas le but de l'exercice mais c'est sa conséquence. La ville le sait, c'est pourquoi en même temps qu'elle invite les femmes à la vigilance, elle leur demande de déifier la peur et de se réapproprier le territoire que la violence urbaine leur a confisqué.

En d'autres mots, on secoue les femmes tout en les menaçant. La ville vous appartient les filles, leur dit-on, en ajoutant: pour peu que les violeurs de votre voisinage deviennent Témoins de Jehovah, un jour vous pourrez vous promener en ville sans peur, sans reproche, les yeux fermés et les seins nus.

\*\*\*

La guide de la marche exploratoire s'appelait Marie Dominique Lahaise. C'est une urbaniste féministe, ou plutôt une féministe qui applique sa grille à l'urbanisme. Elle croit dur comme fer à la réappropriation du territoire. Elle croit qu'à force de faire pression sur les autorités municipales, les propriétaires d'édifices et les gérants de garages et de postes de police, les femmes vont finir par gagner la guerre. Elle marche vite, tellement vite que j'avais de la difficulté à la suivre. Faut croire que la réappropriation passe par l'excès de vitesse.

Tout en dépassant les bâtiments abandonnés, les murs aveugles, les ruelles en forme d'alcôve pour sans-abris détraqués, elle récitait les trois principes de base de son catéchisme. Voir et être vue. Entendre et être entendue. Savoir où l'on est et où l'on va.

Je notais fidèlement tout en désapprouvant chaque commandement. Je veux bien voir, mais à une trop grande visibilité, je préfère de loin sinon l'invisibilité au moins l'anonymat. Évidemment, quand on est attaquée de dos, il vaut mieux être vue par le pompiste du coin. Sauf que si l'on se fie aux réflexes des pompistes d'ici ou d'ailleurs, le sauvetage risque de prendre plus de temps que l'ambulance.

De la même manière, je veux bien entendre et avoir des oreilles tout autour de la tête, mais je ne perdrais pas de temps à me faire entendre. Que ceux qui m'aiment m'écourent. Les autres n'auront qu'à se boucher les oreilles.

Quant à savoir où je suis et où je vais, j'avoue que j'ai mis des années à comprendre que je ne suis pas différente de la majorité des êtres humains. Comme eux, je ne vais nulle part sinon au cimetière. Comme eux, je ne veux pas savoir quel est le meilleur chemin pour y arriver.

\*\*\*

Attention à la marche, pouvait-on lire à l'entrée de la salle de conférence où nous avons échoué après notre marche échevelée au bord du dépotoir. La pancarte était banale en soi mais dans les circonstances, elle m'a fait rigoler. Attention à quelle marche? ai-je failli de demander.

Non pas que je prenne ma sécurité à la légère, mais j'ai passé l'âge de demander qu'on me tienne la main pour traverser la rue. Je considère que je suis une grande fille qui sait prendre ses responsabilités. Il y a longtemps que j'ai renoncé au paradis perdu.

Je sais que les rues de Montréal, comme celles de New York ou de Montpellier, ne sont pas forcément mes alliées. C'est pourquoi je ne m'y promène pas à quatre heures du matin avec ma naïveté et les deux pieds attachés. Quand je m'y risque, c'est en parfaite connaissance des pièges qui m'attendent. C'est une mentalité de colonisée, j'en conviens. Les urbanistes féministes de la ville de Montréal vont me le reprocher.

Sauf que pour se réapproprier une chose, il faut qu'elle nous ait un jour appartenu. Or, pouvez-vous me nommer une seule rue en ville où, de tous temps, les femmes ont pu se promener en paix 24 heures sur 24? Les rues ont été inventées par des hommes, et mal éclairées pour que les femmes ne puissent pas s'y aventurer sans eux. C'est dommage, mais c'est ainsi.

Alors, ou bien on reste enfermée entre ses quatre murs ou bien, à la guerre comme à la guerre, on sort en prenant ses jambes à son cou. C'est bête à dire, mais quand on est une femme, Montréal ou n'importe autre ville moderne ressemble toujours un peu à Sarajevo.

# Le taux de natalité ne cesse de s'accroître au Québec

Presse Canadienne  
QUÉBEC

L'instauration de primes à la naissance a eu des effets positifs sur la natalité au Québec, indiquent les dernières données que vient de publier la Régie des rentes du Québec.

Depuis 1987, l'indice synthétique de fécondité des femmes a en effet grimpé de 1,35 à 1,67. Cet indice désigne le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, et constitue une mesure démographique universellement reconnue.

Dans les années 1950-60, cet indice variait autour de 4,0 au Québec, avec un record à 4,09 en 1957. Il a baissé graduellement par la suite, se retrouvant en bas de la barre de 2,0 pour la première fois en 1971, puis a atteint un creux à 1,35 en 1987, soit un des plus bas en Occident.

Mais en 1988, le gouvernement du Québec mettait en place un système de primes accordées à la naissance d'enfants. Cette année, ces montants sont de 500 \$ quand l'enfant qui naît est le premier de la famille, de 1000 \$ pour un second enfant et de 8000 \$ dans le cas d'un troisième.

Il y a eu 83 600 naissances en 1987 mais le nombre a grimpé après la mise en place des allocations. On a dénombré 86 350 naissances en 1988, 91 750 en 1989, 98 000 en 1990 et 97 500 en 1991, dernière année dont les données sont disponibles dans le document de la Régie des rentes du Québec.

Dans les années 1950, il naissait annuellement environ 140 000 Québécois, l'année 1959 établissant le record avec 144 459.

Les parents considèrent de plus en plus l'opportunité d'avoir plus que deux enfants, constate-t-on à la lecture des chiffres.

En 1987, dans 48 p. cent des naissances, il s'agissait d'un premier enfant tandis que dans 16 p. cent des cas, le nouveau-né était au moins le troisième enfant du couple.

En 1991, un premier enfant ne représente plus que 46,7 p. cent des naissances tandis que 18,1 p. cent des naissances constituent le troisième enfant d'un couple ou même les suivants.

On note aussi que les femmes accouchent alors qu'elles sont de plus en plus jeunes. L'âge moyen de la mère à la naissance est maintenant de 27,6 ans, alors qu'il était de 29,6 ans en 1950.

Au total, signale la Régie, le montant des allocations versées aux familles à cause des enfants s'élevait à 560 millions en 1991. Ce sont les allocations familiales qui grugent la plus grosse partie de ce budget, soit 240 millions versés à 960 000 familles québécoises.

Mais l'État verse également 163 millions en 1991 au titre de l'allocation de naissance, 38,6 millions comme allocations spéciales pour des enfants handicapés et 118 millions pour allocation aux parents d'enfants de moins de six ans.

## La natalité a augmenté au Québec

L'instauration de prime à la naissance a eu des effets positifs sur la natalité au Québec. Depuis 1987, l'indice synthétique de fécondité des femmes a en effet grimpé de 1,35 à 1,67. Cet indice désigne le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer et constitue une mesure démographique universellement reconnue.

Année	Indice synthétique de fécondité*	Nombre de naissances	Âge de la mère à la naissance du 1 <sup>er</sup> enfant	Âge de la mère à la naissance d'un enfant	Proportion des naissances selon le rang			
					1 <sup>er</sup> %	2 <sup>e</sup> %	3 <sup>e</sup> %	4 <sup>e</sup> et + %
1950	3,90	121 842	25,2	29,6	25,0	21,0	16,0	38,0
1955	4,00	136 270	24,8	29,3	25,0	21,0	16,0	38,0
1960	3,86	141 224	24,5	28,9	26,0	22,0	16,0	36,0
1965	3,06	123 279	24,4	28,7	31,0	23,0	16,0	30,0
1970	2,08	96 512	24,7	28,0	42,0	28,0	14,0	16,0
1975	1,82	96 258	25,0	27,4	47,0	34,0	12,0	7,0
1980	1,68	97 498	25,4	27,4	46,0	36,0	13,0	5,0
1985	1,42	86 008	25,7	27,5	45,0	38,0	13,0	4,0
1990	1,65	98 013	26,0	27,7	47,0	35,0	13,0	4,5
1991**	1,67	97 500	N.D.	27,6	46,7	35,1	13,3	4,8

\* Nombre moyen d'enfants qu'une femme aurait durant sa période de fécondité  
\*\* Données provisoires

Source: Registre de l'État civil, Statistique Québec

Fabienne Sallin -- (PC)



# SUBARU

## Offre spéciale

**SUBARU LOYALE 93 TRACTION INTÉGRALE**



Offre valable jusqu'au 15 mars 1993

# 12 995\$\*

- ANTI-RECLUC
- ENJOLIVEURS DE ROUES PLEINE GRANDEUR
- CONSOLE CENTRALE
- GLACES TEINTÉES
- MOTEUR 1.8 L, 4 CYLINDRES
- FREINS À DISQUE, VENTILÉ À L'AVANT
- INJECTION ÉLECTRONIQUE
- PHARES À HALOGÈNE
- MIROIRS DE COURTOISIE (2)

- RÉTROVISEURS ÉLECTRIQUES
- VOLANT INCLINABLE AVEC MÉMOIRE
- SUSPENSION INDÉPENDANTE AUX 4 ROUES
- ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE DE LUNETTE ARRIÈRE
- PNEUS RADIAUX CEINTURÉS D'ACIER TOUTES SAISONS
- RADIO AM/FM STÉRÉO À SYNTONISATION ÉLECTRONIQUE
- ESSUIE-GLACE/LAVE-GLACE À BALAYAGE INTERMITTANT
- DIRECTION ASSISTÉE



**Incluant le service routier Subaru**

\*Transport, préparation et taxes en sus

**SUBARU MONTRÉAL**  
4900 Parc Montclair  
4932 Ste-Catherine O.  
Westmount

**CRISTOFARO SUBARU**  
1571 Boulevard E.  
Montréal

**SUBARU DE LASALLE**  
1771 Dufferin  
Ville Lasalle

**SUBARU LONGUEUIL**  
483 Cure Pointier O.  
Longueuil

**SUBARU VARENNES**  
1855 Route 132  
Varenes

**LEHOUX & SIMARD**  
450 Jacques-Cartier  
St-Jean

**SUBARU REPENTIGNY**  
781 Notre Dame  
Repentigny

**LACHUTE SUBARU**  
Route Huron 2  
Brossard

**SUBARU ST-AGATHE**  
1553 Rd Mont  
St-Agathe-des-Monts

**LABELLE SUBARU**  
750 Bd Labelle  
St-Rose

**SUBARU ST-JÉRÔME**  
2355 Rd Labelle  
St-Jérôme

**BOULEVARD ST-MARTIN**  
AUTO  
1430 St-Martin O.  
Laval

**SUBARU VALLEYFIELD**  
27150 Highway  
Valleyfield

**AUTOMOBILE LAVIGNE**  
37 Ste-Anne  
Ste-Anne-de-Bellevue

Votre incomparable concessionnaire



Qualité japonaise à un prix abordable

# LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES



Peu d'hommes ont eu le courage hier de s'arrêter devant le kiosque «Initiation aux tâches ménagères. Hommes seulement», au complexe Guy-Favreau. On voit ici l'un des braves, M. J. Jacques Lasalle qui s'initie au repassage en compagnie de Mme Danielle Senécal.

PHOTOS ROBERT NADON, La Presse



La ministre des Relations extérieures et du développement international, Monique Vézina, a remis hier le prix Simonne Monet-Chartrand à Louise Leboeuf, originaire de Québec, qui travaille depuis des années auprès des femmes défavorisées.

## La moitié des femmes au travail dans le ghetto des cols roses

MARTHA GAGNON

Des responsables du YWCA ont dénoncé hier le ghetto des «cols roses» dans lequel les femmes sont encore prisonnières. Même si leur nombre croît sur le marché du travail, elles ne sont guère plus riches et plus satisfaites.

Les femmes continuent d'occuper des emplois du secteur tertiaire faiblement rémunérés. On estime que 56 p. cent sont concentrées dans le ghetto des «cols roses»: travail de bureau et services.

Profitant de la Journée internationale du 8 mars, le YWCA de Montréal a présenté hier le projet TEC (Tout pour l'emploi et la carrière) dont le but est d'offrir un service permanent pour aider les femmes à améliorer leur sort sur le marché du travail: information, orientation, formation, références et apprentissage.

Jusqu'à maintenant, cinq YWCA ont développé des programmes pour soutenir les femmes dans la recherche d'un emploi plus valorisant et mieux rémunéré. Au début d'avril, par exemple, on offrira un atelier de formation en électromécanique. On offre aussi des services aux mères adolescentes, aux immigrantes et aux femmes qui veulent se réorienter.

«Le ghetto de «cols roses» et la féminisation grandissante de la pauvreté a

poussé le YWCA à mettre de l'avant ce projet», explique la directrice générale de Montréal, Line Robillard. D'ici trois ans, on espère étendre les programmes à l'ensemble des 45 YWCA à travers le Canada. Le projet est subventionné par Emploi et Immigration Canada.

Selon Mme Robillard, les femmes éprouvent de sérieux problèmes auxquels il faut s'attaquer. La formation et l'expérience sont souvent insuffisantes. «Plusieurs ne trouvent ni, mais l'aide nécessaire pour entreprendre des démarches. Le YWCA veut devenir le Service d'aide à l'emploi pour les femmes à Montréal.»

### Le travail au coeur des débats

Plusieurs groupes de femmes de divers milieux discutaient hier des problèmes liés au travail: emplois dévalorisés, salaire inférieur, conditions difficiles, etc. Tous font le même constat: la pauvreté se conjugue au féminin. Plus de 80 p. cent des familles monoparentales sont dirigées par des femmes dont une majorité n'arrivent pas à joindre les deux bouts.

On affirme qu'une femme ayant la charge d'un enfant doit gagner au moins le double du salaire minimum pour que son emploi soit plus rentable que les prestations d'aide sociale.

Raymonde Folco, présidente du Conseil des communautés culturelles et



PHOTO JEAN COUPEL, La Presse

La féministe américaine Gloria Steinem était de passage à Montréal, hier, pour présenter son livre *Revolution from within*.

de l'immigration du Québec, s'inquiète: «Plusieurs femmes travaillent non par choix, mais par obligation. Malgré un courage exemplaire, elles n'arrivent pas à s'en sortir». Les femmes immigrantes, qui sont un demi million au Québec, ont souvent plus de difficultés. «Elles arrivent ici très jeunes. Une sur quatre a moins de 15 ans.»

Plus que la violence et le harcèlement sexuel, le travail était au coeur des débats en cette Journée internationale des femmes. À l'Université de Montréal, un bulletin d'information nous apprenait qu'il y avait seulement quatre femmes sur les 23 cadres de direction. Dans l'ensemble, les femmes ont un salaire moyen égal à 80 p. cent du salaire moyen des hommes.

Des employées de soutien de l'université avaient organisé une manifestation pour protester contre l'inertie de l'employeur et sensibiliser le public au problème de la discrimination dans l'emploi. Dans un autre milieu de travail, 75 employés du centre télévendeur de la Brasserie Molson O'Keefe, majoritairement des femmes, annonçaient qu'elles s'étaient offertes un «vrai cadeau» pour le 8 mars en formant un syndicat.

Il s'agit, selon elles, d'un geste d'affirmation face à l'employeur. Le syndicat des employés professionnels et de bureau de la FTQ, dont 70 p. cent des membres sont des femmes, a présenté une de-

mande d'accréditation. La moitié des conseillers syndicaux sont des femmes, ce qui explique qu'on s'intéresse davantage aux congés de maternité, aux horaires flexibles, etc.

Pour sa part, la ministre déléguée à la Condition féminine et responsable de la Famille, Violette Trepanier, a rappelé que les femmes composaient actuellement 45 p. cent de la main-d'oeuvre québécoise. Selon elle, on doit reconnaître leurs talents et leurs compétences.

Par ailleurs, la présidente du Conseil du statut de la femme, Marie Lavigne, pense que l'une des façons de changer les choses est de s'impliquer dans les organismes régionaux et locaux. Elles sont déjà très présentes dans le milieu de l'éducation où elles représentent 43 p. cent des commissaires et dans le domaine de la santé où elles occupent 42 p. cent des postes des conseils d'administration.

Leur présence est toutefois moins grande aux conseils municipaux (18 p. cent) et dans le secteur économique.

Mme Lavigne les invite à participer au débat sur l'avenir des régions. Au cours du printemps, le Conseil organisera des colloques sur ce thème à Trois-Rivières, Longueuil et Chicoutimi. «Les femmes doivent prendre conscience de l'importance de leur rôle dans le développement régional.»



PHOTO AP

S'accompagnant de coups de cuiller assés sur la marmite dont elle s'est coiffée, une militante communiste crie des slogans dirigés contre le président Eltsine, durant une marche de protestation organisée hier à Moscou à l'occasion de la Journée internationale des femmes.

## La solidarité avec les femmes de Bosnie victimes de viols, un thème principal

d'après AFP

La solidarité avec les femmes de Bosnie victimes de viols liés à la guerre a été l'un des thèmes principaux de la Journée internationale des femmes, célébrée hier à travers le monde.

À Genève, plus de 600 femmes, venues de toute la Suisse, ont manifesté devant le Palais des Nations en protestant contre les viols dans l'ex-Yougoslavie. Elles ont demandé à remettre une pétition au président de la Commission des droits de l'homme de l'ONU pour exiger que le viol en temps de guerre soit déclaré «crime contre l'humanité» et que l'enquête soit dirigée par une femme.

Dans plusieurs villes d'Italie, des mouvements féministes, pacifistes et syndicaux ont protesté dans la rue contre les viols collectifs des femmes bosniaques. En Turquie, quelques centaines de femmes membres du «Comité féminin de soutien à la Bosnie-Herzégovine» ont protesté à Ankara devant le bureau de l'ONU et dé-

posé une couronne mortuaire en guise de deuil.

Des associations féministes d'Allemagne ont également exprimé leur solidarité avec les femmes violées en ex-Yougoslavie. Des représentantes d'Amnesty International ont exigé à Stuttgart que le viol soit reconnu comme un crime de guerre et que, comme tel, il ouvre un droit d'asile en Allemagne.

L'Internationale socialiste a demandé que les viols liés à la guerre soient reconnus comme «un motif légitime de droit d'asile» et a décrété le 8 mars journée de solidarité avec le peuple de Bosnie-Herzégovine.

À Strasbourg, près de deux cents personnes ont manifesté silencieusement sur le parvis du Palais de l'Europe, pour protester contre les viols de femmes et d'enfants sur le territoire de l'ex-Yougoslavie.

L'intégrisme religieux a également été mis en cause par les femmes de plusieurs pays: quelque 400 Algériennes, répondant à l'appel de leurs associations, ont rejeté «tout dialogue avec les in-

tégristes et les terroristes» lors d'une assemblée organisée à Alger.

À New York, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a dénoncé la «violence sexuelle contre les femmes» utilisée dans certains pays comme «une arme de guerre pour dégrader et humilier des populations entières».

«Le viol systématique est une abomination symptomatique des nouvelles tactiques vicieuses de guerre à outrance que l'on voit apparaître depuis la fin de la guerre froide», a souligné M. Boutros-Ghali, en évoquant implicitement les exactions commises dans l'ex-Yougoslavie.

M. Boutros-Ghali a rappelé que pour le cinquantième anniversaire de l'ONU, en 1995, il s'était fixé l'objectif d'atteindre une proportion de femmes occupant des postes d'administrateur égale à celle des hommes au sein de l'Organisation. Au total, 119 pays, soit plus du tiers des membres actuels des Nations unies, ont souscrit à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

## Hausse de 66 p.c. des mères seules avec des enfants à charge en 15 ans

PHILIPPE DUBUISSON  
du bureau de La Presse  
OTTAWA

Peu de groupes sociaux ont connu au cours des quinze dernières années une croissance aussi forte que les familles monoparentales dirigées par une femme. Et selon Statistique Canada, la majorité de ces familles ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté.

Une étude publiée hier dans la revue *Perspectives* de l'agence fédérale indique que le nombre de femmes seules ayant des enfants de moins de 16 ans a progressé de 66 p. cent de 1976 à 1991, passant de 267 000 à 444 000.

Par conséquent, les familles monoparentales dirigées par une femme représentaient 14 p. cent de l'ensemble des familles ayant des enfants de moins de 16 ans en 1991 contre 8 p. cent en 1976.

Sur le plan économique, ce groupe social est toutefois nettement désavantagé. Pas moins de 59 p. cent des familles monoparentales dirigées par une femme avaient un revenu inférieur au seuil de faible revenu en 1990.

Cette situation économique des mères seules s'explique en bonne partie par le fait que près de la moitié seulement d'entre elles détenaient un emploi, une proportion nettement inférieure à celles des autres parents.

Si les mères seules sont grandement absentes du marché du travail, c'est en bonne partie en raison de leurs obligations familiales. En 1991, 30 p. cent des mères seules avec un enfant de moins de 6 ans ont quitté leur dernier emploi pour des raisons familiales.

Mais l'étude de Statistique Canada révèle que la présence de jeunes enfants n'est pas le seul facteur qui explique la situation économique difficile des mères seules. Ainsi, plus du tiers des mères seules n'ont pas complété leurs études secondaires.

«Leurs perspectives d'emploi demeurent limitées non seulement par la présence d'enfants, mais aussi par leur manque de formation, de compétences professionnelles et d'expérience», note Statistique Canada.

Par conséquent, le taux de chômage est aussi particulièrement élevé chez les mères seules qui participent au marché du travail.

En 1991, les mères seules avec des enfants de moins de 6 ans affichaient un taux de chômage de 22,6 p. cent. Ce taux était de 13,8 p. cent pour celles dont les enfants avaient entre 6 et 15 ans.

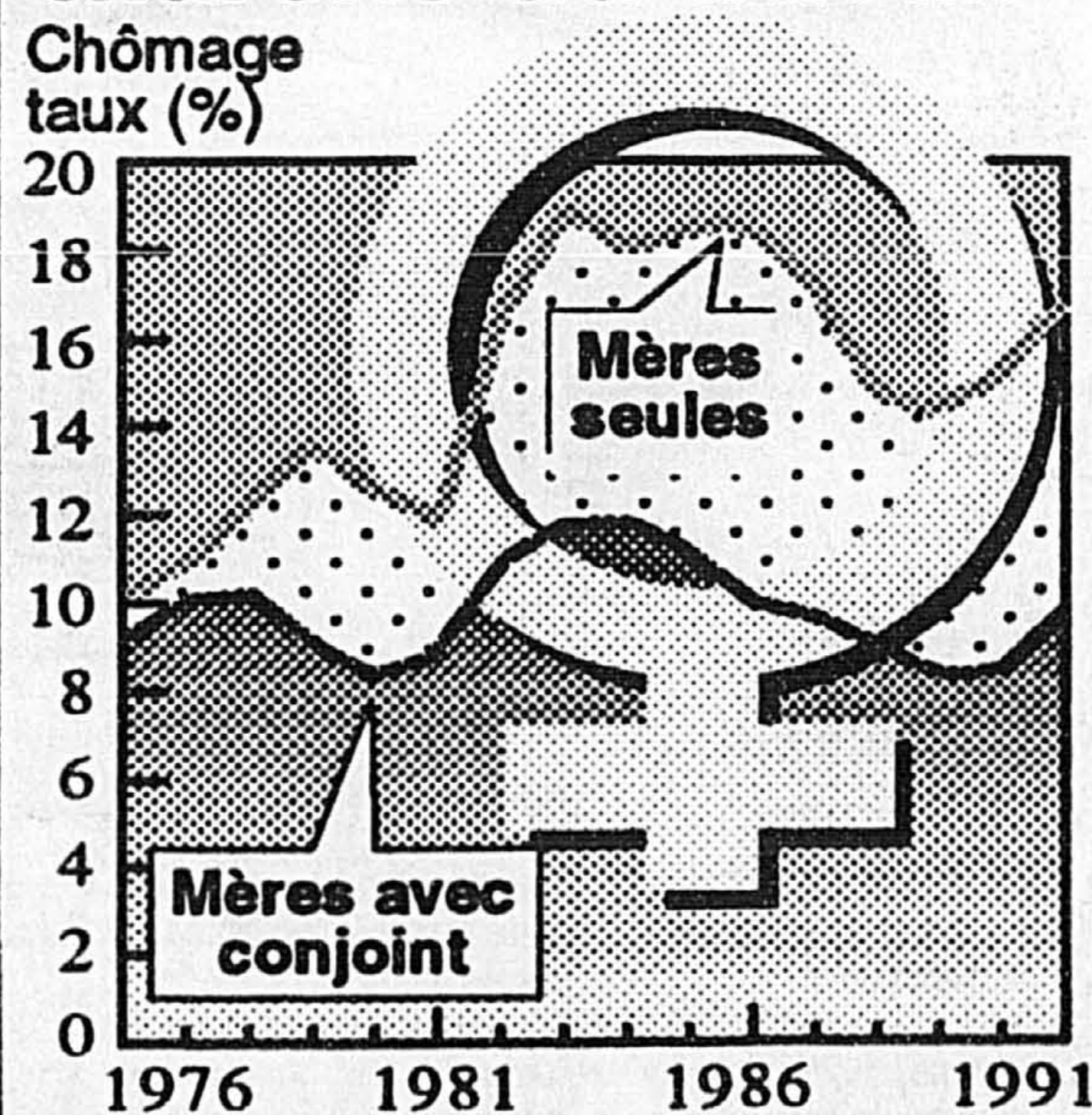
Toutefois, les caractéristiques des mères seules varient grandement et elles ne forment pas un groupe homogène. Si plus du tiers des mères seules n'avaient pas complété leurs études secondaires, une proportion tout aussi grande étaient diplômées d'un collège ou d'une université.

Les mères seules dont le niveau d'instruction est relativement peu élevé ont tendance à occuper

des emplois peu rémunérés, offrant de faibles chances d'avancement et bien souvent à temps partiel. «Par conséquent, même parmi les mères seules qui ont un emploi, nombreuses sont celles qui se situent sous le seuil de faible revenu», note l'étude.

Certaines possèdent cependant les compétences et l'expérience qui leur permettent de faire face à la concurrence sur le marché du travail. Ainsi, parmi les mères seules ayant un diplôme de niveau postsecondaire, 59 p. cent exercent une profession libérale ou occupent un poste de gestion. Mais il s'agit d'une minorité.

### Mères seules sur le marché du travail



De 1976 à 1991 le nombre de mères seules ayant à charge des enfants de moins de 16 ans a augmenté de 66 % pour atteindre le nombre de 444 000.

Source: Sondage sur la main d'oeuvre (PC)

# Bourget admet que la police a tardé à agir en 86

YVES BOISVERT

L'ancien chef de police de la CUM, M. Roland Bourget, a dit hier au juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, que des responsables du service de police qu'il dirigeait ont été trop passifs dans la nuit du 25 mai 1986, et qu'ils auraient dû voir venir les émeutes qui se sont produites dans le centre-ville après que le Canadien eut remporté la Coupe Stanley.

Les joueurs du Canadien, cette année-là, avaient remporté contre toute attente la 23e Coupe Stanley de leur histoire. C'est en fin de soirée que le Canadien a mis un point final aux séries éliminatoires en défaisant les Flames chez eux, à Calgary.

Quelques minutes plus tard, un « défilé » spontané s'ébranlait dans le centre-ville et les fêtards envahissaient la rue Sainte-Catherine. Soudainement, la fête a tourné au pillage. Des dizaines de

commerces ont été défoncés et les pilliers s'en sont donnés à cœur joie.

Deux compagnies d'assurance et cinq petits commerçants (dont Splash, Elam Etam, Mode Fellini) ont déposé l'année suivante des poursuites totalisant environ un million de dollars contre la CUM et des responsables du service de police.

Les poursuites ont été réunies et, hier, le procès commençait devant le juge Gilles Hébert, de la Cour supérieure, par le témoignage de l'ancien chef de police Bourget.

Essentiellement, le chef Bourget a dit ce qu'il avait déjà dit quelques mois après les événements dans un rapport où le service de police ne paraissait pas très bien.

D'une part, le chef Bourget dit qu'il était difficile de prévoir un tel déchaînement. Le Canadien avait gagné cinq coupes dans les années 1970 (73, 76, 77, 78, 79)

et jamais n'avait-on vu de telles scènes.

Mais d'autre part, le chef Bourget (il dirige maintenant la police de Sainte-Foy) admet que ses troupes ont réagi avec beaucoup de retard et en déployant des effectifs insuffisants.

Les fêtards ont commencé à s'attrouper vers 23 h 15. Dès 23 h 24, les policiers patrouilleurs remarquent que les choses tournent mal. « La Sainte-Catherine est bloquée, c'est noir de monde, c'est la guerre ici », lance par exemple l'auto-patrouille 25-3.

Pourtant, ce n'est qu'une heure et 20 minutes plus tard que les responsables du poste 25 sont informés de ce qui se passe.

Pourquoi? Parce que les officiers sont en réunion et qu'ils ont baissé le volume de leur radiomètre. Les policiers sur le terrain tentaient de leur mieux de répondre aux appels d'urgence, mais leur patrons ne savaient pas ce qui se passait...

Quand, enfin, vers 0 h 40, le « chargé de relève » du poste 25 est informé de la situation, il communique à son collègue du poste 33. On décide finalement de faire une réunion au quartier général pour décider de la marche à suivre. Pendant ce temps, le « party » continue rue Sainte-Catherine...

Après 1 h 00, cependant, les policiers ont laissé complètement la rue aux fêtards, parce que la situation était devenue complètement hors de contrôle.

Finalement, les policiers arrivent en force, et se font accueillir par « une salve d'applaudissements » moqueurs, a dit M. Bourget, ce qui n'a pas manqué de faire sourire largement le juge Hébert.

Ce n'est qu'à 2 h 52 que l'évacuation est vraiment commencée.

Le procès, qui doit durer trois semaines, se poursuit ce matin.

# Suspect recherché dans une affaire de meurtre

La drogue et la « protection » sont à l'origine du meurtre de Michel Thibodeau, 43 ans, commis dimanche soir au 3970, boulevard Lévesque, dans le quartier Chomedey.



Georges Doré

Un mandat d'arrestation a été émis hier à l'endroit de Georges Doré, 51 ans, un individu fort bien connu de la police. Avant de tirer une balle de calibre .22 en direction de la victime, Doré aurait fait feu à cinq reprises dans le plancher de la cuisine du logement.

Il appert que Doré se trouvait au domicile de Claude Rousseau quand celui-ci a contacté par téléphone Thibodeau pour lui demander de venir chez lui avec une arme parce qu'il avait reçu des menaces d'une tierce personne.

Thibodeau est arrivé quelques minutes plus tard, mais sans arme. Il aurait discuté au téléphone avec une personne pour ensuite, après avoir racroché, aviser Rousseau que tout était arrangé et qu'il n'aurait plus de menace.

C'est à ce moment que Doré serait entré en scène. Il aurait notamment avisé Thibodeau que la protection de Rousseau lui revenait. Il y aurait eu dispute et, finalement, Thibodeau a été abattu d'une balle qui l'a atteint à l'oreille droite.

Pendant que d'autres personnes qui se trouvaient dans

la maison portaient secours à la victime, le meurtrier prenait la fuite.

Doré est recherché pour meurtre au deuxième degré.

Il mesure 1m80 (5 pieds 11 pouces) et pèse 93 kgs (205 livres). Il a les cheveux et les yeux bleus. Il est peut-être en possession d'un véhicule genre Econoline, gris, entièrement vitré. Toute information pouvant aider à localiser Doré peut être transmise au 662-4636. Elle sera traitée confidentiellement.

# Le travail reprend à la fonderie Minéraux Noranda

CAMILLE BEAULIEU  
collaboration spéciale  
ROUYN-NORANDA

Les opérations devaient reprendre hier en soirée ou tôt ce matin à la fonderie de Minéraux Noranda inc. à Rouyn-Noranda, un complexe industriel ébranlé vendredi dernier par une violente explosion.

Aucun des 850 travailleurs n'a été blessé dans la déflagration qui a fortement endommagé un bâti-

ment de 200 pieds carrés abritant le réacteur, pièce maîtresse du processus industriel de l'usine.

Le directeur de la fonderie, M. Michel Bédard, estimait hier dans un communiqué que « la cause probable de celle-ci serait qu'un matériel très chaud soit entré en contact avec du silicium, causant un dégagement d'hydrogène, un gaz extrêmement explosif ».

Ces produits étaient entreposés dans une trémie, sorte de silo

d'une capacité de 420 tonnes dans lesquels Minéraux Noranda peaufine les cocktails de concentrés de minerais et d'autres matériaux qui sont ensuite convoyés jusqu'au réacteur.

La poussière de silicium provenant de la compagnie américaine Dow Corning. On y aurait par mégarde ajouté des poussières récupérées de la salle de refroidissement des gaz (spray chamber) dont la température dépassait en-

core les 200 degrés centigrades, suffisamment pour déclencher une réaction chimique avec le silicium.

La compagnie Minéraux Noranda et de nombreux citoyens de Rouyn-Noranda ont été fort intrigués en fin de semaine par des reportages radiophoniques sur un incendie ravageant l'usine, alors que les flammes avaient été circonscrites dès vendredi après-midi.

**ARGENT DISPONIBLE**  
Problèmes de liquidités?  
Prêt commercial seulement  
Confidentiel  
Finance Rapide Cie Ltée  
342-4488

**GBS GENERAL BEARING SERVICE INC.**  
Montréal Laval Saint-Léonard  
937-7423 668-5330 328-0471  
St-Laurent Longueuil Mir-Est  
744-2721 678-2550 254-6038

**RÉSULTATS**  
Tirage du 93-03-08  
5 15 17 20 22  
23 26 32 35 36  
38 39 41 43 46  
47 50 53 58 60  
Prochain tirage: 93-03-09  
T.V.A. le réseau des tirages.  
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

**Ottawa vous réserve une fin de semaine remplie d'intrigue.**  
Cherchez-vous la solution à l'intrigue? Un indice: 99 \$ par personne (séjour de deux nuits, occupation double). Souper meurtre et mystère compris.  
VICTORIA PARK SUITES  
Le confort et les charmes du coeur d'Ottawa. À découvrir!  
377, rue O'Connor Tél.: (613) 567-7275  
1-800-465-7275

**PLUS DE 3 000 POINTS OFFERTS, CETTE SEMAINE, DANS**  
La Presse  
06338253  
79938168  
19273456  
81427049  
CWB/Multi-points

Les rétracteurs d'urgence des ceintures avant agissent en 1/100<sup>e</sup> de seconde - temps qui peut sembler long en cas d'accident.

Si vous semble exagéré «d'accidenter» 100 voitures par an, songez qu'au Canada, en moyenne, 830 000 voitures par an sont impliquées dans des accidents.

Qui a besoin de freins antiblocage? Il suffit simplement de pomper les freins 30 fois par seconde!

La pédale de freins est montée de façon à s'escamoter, ce qui augmente vos chances de sortir indemne d'un accident.

Un bouton à pousser et les sièges avant avancent, reculent, montent, s'abaissent. Mais sous un choc arrière à 50 km/h, ils ne bougent pas.

Même le gouvernement n'exige pas les tests d'impact hors de l'axe médian conçus par Mercedes-Benz. Bof! Ces impacts ne comptent que pour 62 % du total.

N'achetez pas une Mercedes pour ses sièges de cuir, ses garnitures de bols rare, ni son système de son à onze haut-parleurs. Achetez-la pour ce que son habitacle offre de sécurisant.

Nous avons des coussins gonflables. Ils ont des coussins gonflables. Nous avons des protège-genoux. Eux, ils ont des coussins gonflables. Nous avons des sièges qui empêchent de plonger sous la ceinture. Ils ont des coussins gonflables.



Mercedes-Benz

**Avant d'acheter toute autre voiture de luxe, voyez ce dont vous pouvez vous passer.**

# Ce soir:

## VIRUS



18h30

Attention:

Contenu  
pouvant  
provoquer la  
dilatation de la rate!

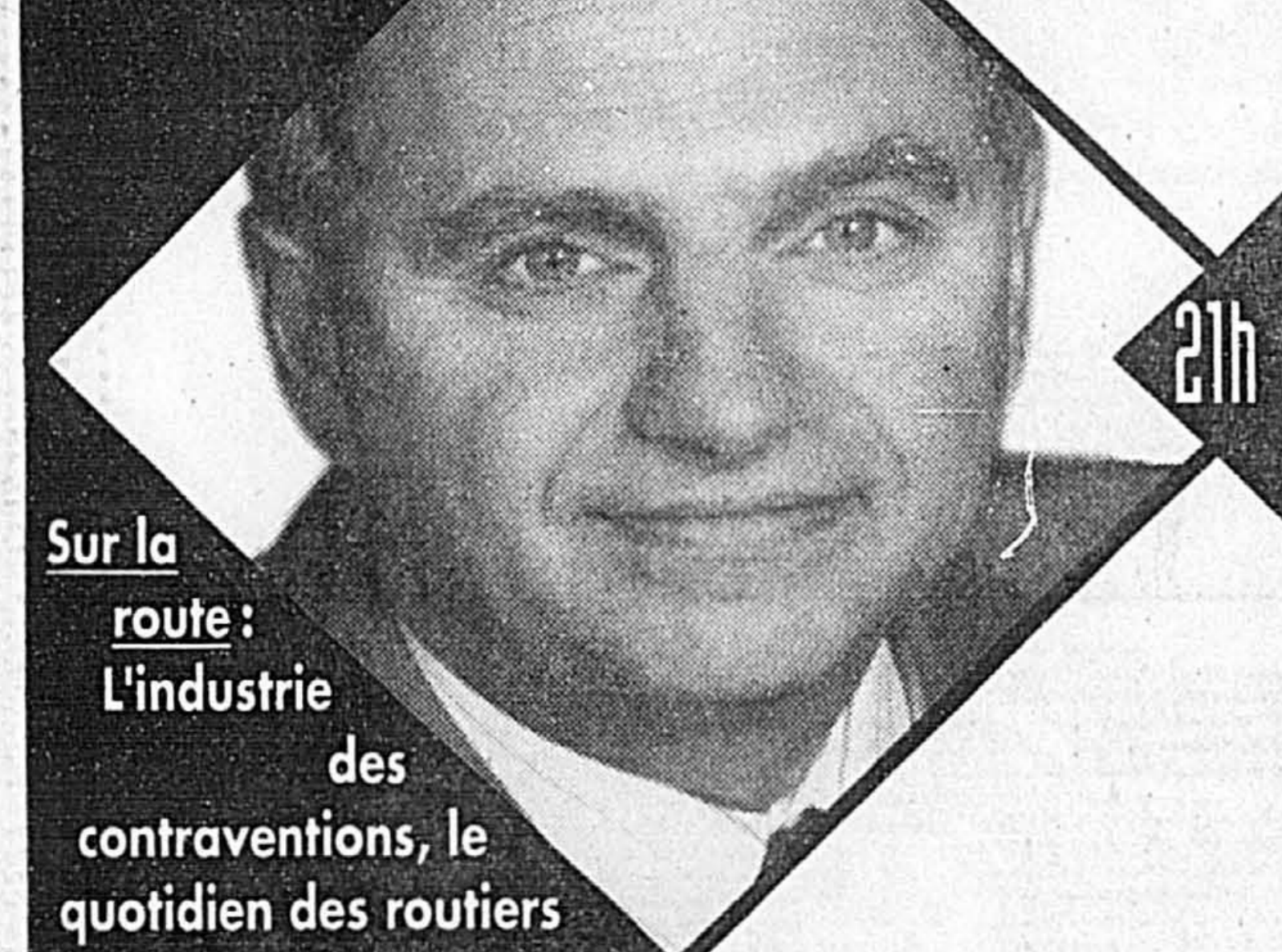
## CHAMBRES EN VILLE



19h

Impossible  
de fuir, le  
moment  
est venu  
de payer...

## LE MATCH DE LA VIE



21h

Sur la  
route:  
L'industrie  
des  
contraventions, le  
quotidien des routiers

Ohé!

N'oubliez surtout pas  
le concours  
«Où est Charlotte»!  
Repérez-la 3 fois  
par semaine  
et enregistrez votre  
participation au  
1-800-565-BELL



## Autobus visé: les parents tenus dans l'ignorance

JEAN-PAUL  
CHARBONNEAU

Le directeur du service des loisirs de Laval se demande pourquoi la Sûreté du Québec n'a pas jugé bon d'avertir les parents, morts d'inquiétude devant le retard de l'autobus qui ramenait les jeunes athlètes lavallois de Baie-Comeau, dimanche.

Rappelons que leur autobus a été atteint d'un projectile d'arme à feu, peu après avoir quitté Baie-Comeau, samedi soir.

Régent Martimbeau se demande aussi pourquoi la SQ a donné, vers 14 h 30 dimanche, un «spectacle» en arrivant dans Laval, en provenance du centre commercial Place Versailles, à Montréal.

«Il y avait en avant et en arrière de l'autobus une auto lettrée de la SQ avec sirène et gyrophare en action. Un cortège de voitures banalisées fermait la marche. L'autobus a pourtant effectué le trajet Forestville-Laval sans aucune escorte», a-t-il précisé.

Il a repris en disant: «Le premier autobus est arrivé à Laval à 8 h 30, suivi d'un deuxième à 8 h 40. Le troisième était prévu cinq minutes plus tard. Les parents n'ont appris vaguement ce qui s'était produit qu'à 11 h 30 environ. Durant ces deux heures et demie d'attente, toutes sortes d'idées leur ont traversé l'esprit», a précisé M. Martimbeau.

Un proche collaborateur de M. Martimbeau a ajouté qu'il aurait été si facile, pourtant, qu'un membre de la SQ avise la police de Laval pour qu'elle dépêche quelqu'un au point de rencontre, au centre commercial Laval, pour dire aux parents de ne pas s'inquiéter, que l'autobus transportant leurs enfants arriverait plus tard que prévu.

### Des journalistes

«Ce sont des journalistes qui ont avisé les parents vers 11 h 15», a mentionné pour sa part Robert Deslonchamps, du service des loisirs de Laval.

Une fille de M. Deslonchamps a participé au dernier bloc de la

finale provinciale des Jeux du Québec de Baie-Comeau. Elle était dans l'autobus qui est arrivé à 8 h 30.

«Je suis retourné chez moi et, vers 11 h 15, j'ai reçu un appel de Lise Davidson (présidente du comité organisateur de Laval des JQ) de Baie-Comeau, qui m'a informé qu'un incident sans gravité s'était produit vers 23 h la veille.

«Elle m'a demandé d'aller aviser les parents qui attendaient au Centre Laval de ne pas s'énerver. Quand je suis arrivé, il y avait des journalistes qui avaient entendu parler de l'incident sur les ondes de la SQ et qui avaient informé les parents que leurs enfants étaient sur le point d'arriver au centre commercial Versailles, à Montréal», a souligné M. Deslonchamps.

«Dès qu'ils ont appris ce qui se passait, reprend M. Deslonchamps, des parents ont sauté dans leur auto pour se rendre Place Versailles. Des policiers de la SQ leur ont dit de ne pas s'énerver et de retourner à Laval, que

leurs enfants viendraient les rejoindre plus tard.

«Ces enfants étaient dans l'autobus depuis 23 h la veille après avoir, pour certains, fait des compétitions toute la journée. Et voilà qu'après avoir été questionnés une première fois à Forestville, ils ont dû répondre à d'autres questions à Montréal.»

Joint au téléphone, le président de Sport Québec, M. Jacques Hamel, a déclaré qu'il n'avait lui-même été avisé de l'incident que vers 11 h 00 dimanche matin, alors qu'il se trouvait avec Mme Davidson.

«J'attends le rapport de la Sûreté du Québec avant de réagir. Les policiers auraient dû nous aviser de l'incident immédiatement. C'est nous qui sommes responsables des enfants jusqu'à leur arrivée à la maison», a précisé M. Hamel.

De son côté, un porte-parole du détachement de Baie-Comeau de la SQ a fait savoir que l'enquête se poursuivait et qu'aucun élément nouveau n'avait été signalé sur la provenance du coup de feu.

## Un médecin prêt à aider Mme Rodriguez à mourir

Presse Canadienne  
VICTORIA

Peu de temps après avoir perdu une autre manche dans sa lutte pour faire reconnaître son droit au suicide avec assistance médicale, Mme Sue Rodriguez a révélé hier avoir trouvé un médecin prêt à l'aider.

«J'ai parlé au médecin, il s'est proposé, c'est tout ce que je peux vous dire», a déclaré Mme Rodriguez au cours d'une conférence de presse.

«Il est prêt à m'aider, quoi que je lui demande. C'est assez récent, alors évidemment j'éprouve beaucoup de sentiments contradictoires. Mais je crois que d'ici la fin de la journée, je m'en sentirai réconfortée.» Elle a refusé de dévoiler l'identité du médecin.

La Cour d'appel de Colombie-Britannique a jugé que Mme Rodriguez, qui se meurt de la maladie de Lou Gehrig, n'a pas légalement le droit d'obtenir l'aide d'un médecin pour se suicider parce qu'un article du Code criminel interdit d'assister ou de conseiller un suicide.

Les juges ont ainsi maintenu un jugement d'une instance inférieure, par deux voix contre une. Le juge en chef Allan McEachern a rédigé le jugement dissident.

Mme Rodriguez a avisé son avocat de demander l'autorisation d'en appeler de la décision en Cour suprême du Canada.

«Il faudra seulement que je sois patiente... J'ai l'habitude. Je suis déçue et anxieuse. Je me suis affaibli ces derniers temps, alors ce délai m'inquiète.»

Mme Rodriguez était accompa-



Mme Sue Rodriguez, accompagnée de M. John Hofsess.

gnée, pour la conférence de presse, de son avocat Chris Considine, ainsi que de John Hofsess, directeur exécutif de la Société

Robinson, le député néo-démocrate qui a soumis un projet de loi privé qui permettrait le suicide «assisté médicalement».

Le député a confirmé que Mme

Rodriguez a trouvé un médecin de Colombie-Britannique pour l'aider.

Les textes des jugements reflètent les problèmes que cette cause a posés aux juges. Tout en déboutant Mme Rodriguez de sa cause, le juge Harold Hollinrake a exprimé son accord avec certaines parties du jugement McEachern, tandis que sa collègue Patricia Proudfoot a complètement rejeté l'appel. Mais tous trois ont clairement exprimé leur malaise de devoir rendre jugement dans une telle cause.

«Je ne puis qu'espérer que le Parlement, dans sa sagesse, fera en sorte qu'il ne sera plus nécessaire que des juges aient à décider d'autres cas de ce genre», écrit ainsi le juge Hollinrake.

Le juge Proudfoot écrit pour sa part que le Parlement devrait prendre le pouls de la nation (concernant le suicide avec assistance médicale), et que cette question ne devrait pas être du ressort des tribunaux.

Le juge McEachern a écrit que Mme Rodriguez pourrait avoir un «recours» qui impliquerait des examens psychiatriques, des certificats signés par des médecins et des entrevues répétées pour s'assurer qu'elle n'avait pas changé d'avis.

Le magistrat «estimait qu'on pouvait arriver à trouver un recours approprié, tant et aussi longtemps qu'il ne s'appliquerait qu'à Sue Rodriguez», a déclaré Me Considine.

Mme Rodriguez, qui est âgée de 42 ans, est mariée et mère d'un fils de huit ans. Elle a su qu'elle était atteinte de la maladie de Lou Gehrig en août 1991.

## Médecin radié pour avoir divulgué un dossier

Presse Canadienne

La question du caractère confidentiel des informations obtenues par des professionnels du réseau de la Santé et des Services sociaux dans l'exercice de leurs fonctions a été récemment examinée par deux corporations professionnelles, celle des médecins et celle des travailleurs sociaux.

Le médecin, en l'occurrence le spécialiste Anis Khalil, a été radié pour trois mois tandis que la travailleuse sociale Johanne Arcand-Rzesauskas a été exonérée.

Anis Khalil, 54 ans, spécialiste en radiologie diagnostique dans la région métropolitaine, a trans-

mis des renseignements confidentiels quant à la santé de sa belle-sœur au Tribunal maronite unifié du Liban. Ce tribunal étudiait la demande d'annulation du mariage contracté par le frère du médecin.

Devant le comité de discipline de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, il a été démontré que le médecin Khalil a fait valoir à un confrère d'une clinique médicale qu'il avait besoin de certaines informations au dossier de sa belle-sœur afin d'aider celle-ci à trouver un psychothérapeute et à ajuster la médication.

En plus de faire parvenir ces documents dans lesquels les médecins ont diagnostiqué une paranoïa et une dépression chroni-

que, le médecin y est allé de son opinion sur l'état de santé mentale de l'épouse de son frère.

La maladie psychiatrique ou mentale est une des causes d'annulation de mariage en vertu de la Loi maronite libanaise.

Dans sa décision, le comité de discipline rappelle que le code de déontologie des médecins stipule que celui-ci doit garder secret ce qui est venu à sa connaissance dans l'exercice de sa profession. Il estime qu'Anis Khalil a contrevenu à cette règle.

Dans le cas de la travailleuse sociale Johanne Arcand-Rzesauskas, du CSSMM, le comité de discipline de sa corporation profes-

sionnelle a été saisie d'une plainte de divulgation de renseignements confidentiels portée par un couple ayant fait une demande d'adoption internationale.

L'homme et la femme dont la demande n'a pas été agréée reprochent à la travailleuse sociale d'avoir communiqué des informations à leur sujet à ses collègues de travail.

Le fait de tenir une discussion de cas et de partager des renseignements confidentiels avec des collègues de travail eux-mêmes liés par l'obligation au secret professionnel ne constitue pas un accroissement au code de déontologie, a conclu le comité de discipline.

## Dormez là-dessus.

Hôtel des Gouverneurs Montréal 89\$	Hôtel des Gouverneurs Québec 89\$	Hôtel des Gouverneurs Laval 89\$	Hôtel des Gouverneurs Place Dupuis 70\$
Hôtel des Gouverneurs Saint-Foy 79\$	Hôtel des Gouverneurs Le Charron 69\$	Hôtel des Gouverneurs Chicoutimi 59\$	Hôtel des Gouverneurs Saurbpoles 50\$
Hôtel des Gouverneurs Rimouski 59\$	Hôtel des Gouverneurs Matane 59\$	Hôtel des Gouverneurs Trois-Rivières 59\$	Hôtel des Gouverneurs Sept-Îles 50\$
Hôtel des Gouverneurs Gatineau 59\$	En période de récession, ce n'est pas la peine de réfléchir trop longtemps avant de saisir une offre aussi tentante. Pour repartir du bon pied, l'Hôtel des Gouverneurs vous invite, du 12 octobre 1992 au 30 avril 1993, à profiter de son confort et de son service réputés, à des prix qui font rêver. Pour réserver, composez sans frais, le 1 800 463-2820 ou communiquez avec votre agent de voyages.		

Occupation simple ou double.  
Ces tarifs sont offerts aux individus, sans limite et sans condition.



HOTEL  
DES GOUVERNEURS

RÉSERVATIONS  
1800 463 2820

Petits déjeuners  
gratuits  
les week-ends

## Salameh ne semble pas être le «cerveau» de l'attentat contre le World Trade Center

d'après AFP et AP  
NEW YORK

Dix jours après l'attentat du World Trade Center à New York, l'enquête a soulevé plus de questions qu'elle n'en a résolu, de sorte que la police s'achemine vers une enquête scientifique de longue haleine pour déterminer le mobile et l'identité réelle des auteurs.

Le suspect numéro un, Mohammed Salameh, ne semble pas être le «cerveau» de l'attentat. Ce Palestinien de 25 ans détenteur d'un passeport jordanien avait loué, avec un autre homme toujours recherché, la camionnette qui a servi à transporter la bombe, et entreposé à Jersey City (New Jersey) des produits chimiques explosifs (acide sulfurique, urique et nitrique). Il a été arrêté alors qu'il voulait récupérer un dépôt de 400 dollars versé pour la location de la camionnette — qu'il prétendait lui avoir été volée — en présentant des papiers tachés de nitrates. Selon les autorités jordaniennes, il n'a pas de passé de militant extrémiste.

«Les personnages clés» liés à Mohammed Salameh ont probablement fui au Proche-Orient et il pourrait avoir été laissé sur place pour «trinquer pour les autres», a indiqué la police. Le directeur du FBI pour le district de New York, James Fox, a comparé l'enquête actuelle à celle qui avait suivi l'attentat contre le Boeing de la Panam au dessus de Lockerbie (Écosse), qui avait duré plus de deux ans.

L'enquête se poursuit dans les milieux musulmans de la petite ville de Jersey City et du quartier de Brooklyn. Les enquêteurs continuent également leurs recherches dans les gravats des six sous-sols du garage où la bombe a explosé, faisant cinq morts, un disparu et un millier de blessés.

## Les Davidiens assiégés souhaitent mourir dans «une guerre sainte» aux côtés de leur chef

d'après Reuter et AFP  
WACO, Texas

Le chef de la secte des Davidiens, retranché depuis neuf jours dans un ranch transformé en forteresse, a défié hier les policiers de lancer un assaut contre ses fidèles et lui, en affirmant sa volonté de mourir dans une «guerre sainte» annoncée par une prophétie.

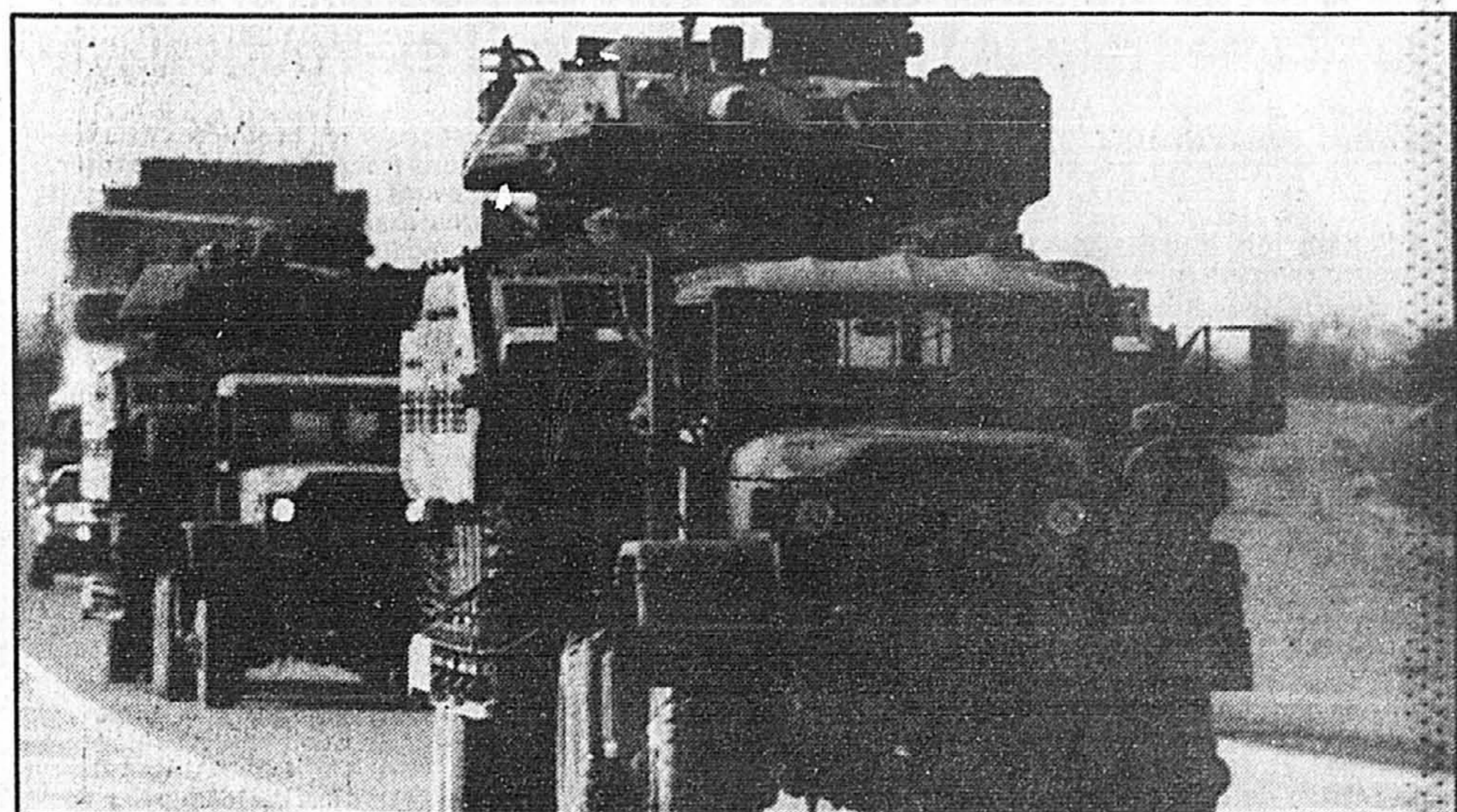
Bob Ricks, porte-parole du FBI, a déclaré à la presse que les 90 adultes et 17 enfants encore auprès de David Koresh souhaitent mourir dans un tel affrontement. Les 33 personnes avec lesquelles le FBI a pu entrer en contact auraient toutes affirmé qu'elles étaient libres de partir si elles le désiraient, mais qu'elles avaient décidé de demeurer aux côtés de leur leader.

«Elles sont toutes entièrement dévouées à leur chef, et l'abandonner serait pour elles une infraction très grave aux commandements de la Bible», a précisé Ricks.

Le chef de la secte aurait souligné quant à lui qu'il ne comptait pas ordonner un suicide collectif. «Il ne veut pas accomplir la prophétie en se suicidant», a dit le porte-parole.

Le Pentagone a mis à la disposition de la police des chars M-1 Abrams pour remplacer les transports de troupes. David Koresh affirme disposer d'armements — peut-être des lance-roquettes — «capables de projeter ces véhicules à 40 ou 50 pieds dans les airs».

Mais le porte-parole du FBI a



Transportés par des camions, des blindés légers quittent le secteur où sont barricadés les membres de la secte des Davidiens pour être remplacés par des chars Abrams M-1. Le chef de la secte, David Koresh, a dit qu'il avait une puissance de feu suffisante «pour anéantir les blindés légers». PHOTO:AFP

noté que ces chars n'étaient pas armés et serviraient seulement à couvrir les mouvements des agents fédéraux. Il a ajouté que les 400 policiers et agents fédéraux qui encerclent les bâtiments n'avaient pas l'intention de leur donner l'assaut et continuaient de négocier avec David Koresh, qui se prend pour le Messie.

Les négociateurs ont réussi à obtenir la semaine dernière la libération de 21 enfants, mais le ton s'est durci depuis, et David Koresh a rejeté les offres qui lui étaient faites. Selon Bob Ricks, il

devient de plus en plus irascible, et évite la moindre discussion sur un éventuel dénouement du siège policier en se lançant dans de longues tirades contre le système judiciaire ou en parlant de ses croyances religieuses. «Toutes les discussions sont vaines, aurait-il dit, et je vous donne la possibilité de vous sauver avant d'être pulvérisés.»

«Nous en sommes rendus au point d'être obligés de demander à M. Koresh de nous dire ce que nous pouvons faire pour faire redémarrer les négociations», a

précisé M. Ricks, manifestement exaspéré. «Donnez-nous des éléments spécifiques», a déclaré le porte-parole à l'intention de Koresh et de ses disciples, qui écoutent en direct les conférences de presse quotidiennes des forces de l'ordre.

Depuis l'assaut manqué de la police, le 28 février, Koresh s'est barricadé avec une bonne centaine de personnes dans le ranch, rempli d'armes et de provisions. Les autorités voulaient l'arrêter pour atteindre à la législation sur les armes à feu.

## Le premier d'autres actes terroristes aux É.-U.?

AP  
NEW YORK

Malgré les premiers succès rencontrés dans l'enquête sur l'explosion du World Trade Center, les autorités américaines craignent de nouveaux attentats sur leur propre sol.

Jusqu'à présent, les États-Unis ont été plutôt épargnés par le terrorisme international qui s'attaquait de préférence à leurs intérêts à l'étranger, et ce pour plusieurs raisons: la distance qui sépare le pays des foyers révolutionnaires, le nombre d'institutions représentatives des États-Unis à l'étranger, l'efficacité de la politique de répression du terrorisme dans le pays.

Mais les autorités semblent maintenant penser qu'il n'y a pas de raison pour que cet attentat, dirigé contre l'un des symboles de la plus grande démocratie capitaliste du monde, reste un événement isolé.

Le drame, a souligné le gouverneur de New York Mario Cuomo, n'est qu'un «reflet de ce qui est devenu courant dans d'autres grands pays, comme la Grande-Bretagne». «Je ne crois pas que nous verrons jamais de choses semblables ici. Nous sommes plus forts que cela, nous appliquons les lois plus sévèrement.»

### L'Iran...

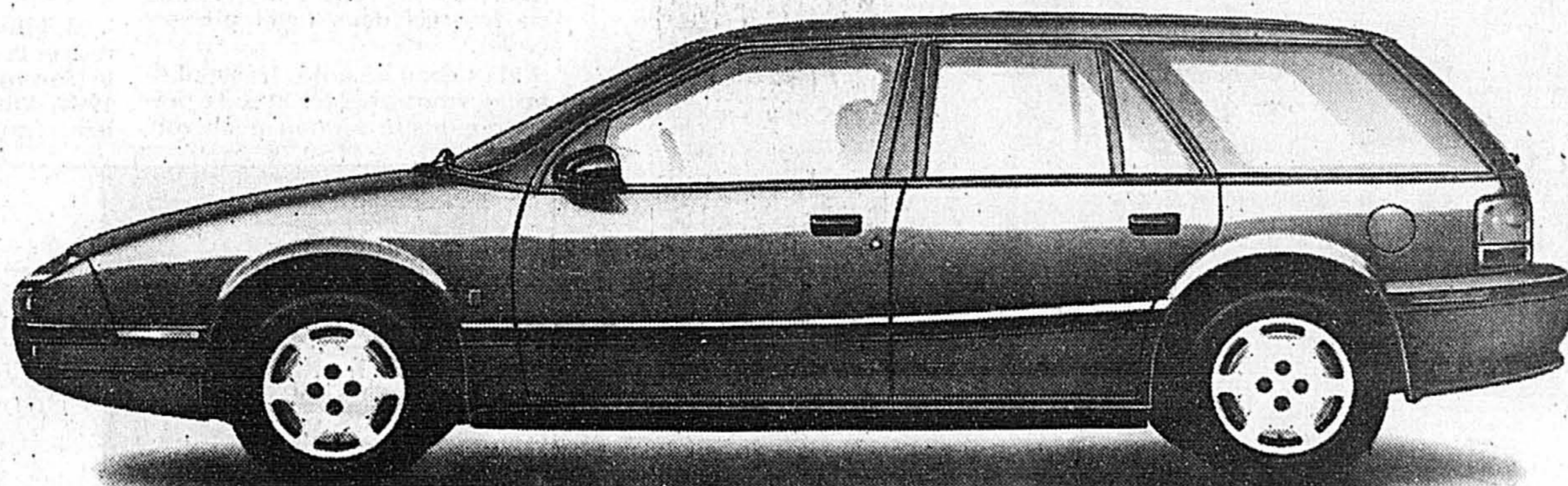
Interviewé par la chaîne de télévision ABC, le directeur de la CIA Robert Gates a imputé la responsabilité de la plupart des actes terroristes récents à l'Iran. Mais «il est trop tôt pour savoir» si la contagion a gagné les États-Unis.

Selon un rapport du Pentagone qui date de 1988, parmi les actions d'envergure menées par des terroristes arabes entre 1968 et 1988, 69 visaient Israël, 35 d'autres Arabes et 33 des Américains. Aucun de ces attentats n'a eu lieu sur le territoire des États-Unis, alors que 57 ont eu lieu en Europe ou ailleurs dans le monde.

De même, la Fraction Armée Rouge, les Brigades Rouges et d'autres organisations du même type ont sévi en Europe dans les années 70 et 80, visant parfois des installations américaines ou des ressortissants des États-Unis. Mais jamais elles n'ont commis de crime à l'intérieur des frontières américaines.

De 1987 à 1991, toujours selon le FBI, 34 «incidents terroristes» ont été recensés mais aucun n'a fait de mort ou de blessé. Dans vingt-trois cas, un lien a été établi avec Porto Rico.

# Elle n'affiche pas vos revenus, elle transporte vos économies.



Saturn SW1, à partir de 13 225 \$\*

Vous avez le choix: ou bien vous achetez une familiale coûteuse et vous vous en servez pour transporter votre vieux téléviseur chez le réparateur. Ou bien vous achetez une SW1, vous amenez

les enfants magasiner et vous utilisez l'espace qui reste pour rapporter un télécouleur

50 cm flambant neuf que vous aurez payé grâce à l'argent économisé en choisissant une Saturn.



SATURN

L'automobile réinventée de toutes pièces.

CHEZ VOS CONCESSIONNAIRES SATURN:

SATURN SAAB ISUZU  
DE BLAINVILLE  
Blainville 437-6317

LAPRAIRIE SATURN  
SAAB ISUZU  
La Prairie 659-8994

ROYAL SATURN  
SAAB ISUZU  
LaSalle 365-2195

BOURASSA SATURN  
SAAB ISUZU  
Duvernay, Laval 385-9191

DÉCARIE SATURN  
SAAB ISUZU  
Montréal 483-5555

HOCHELAGA SATURN  
SAAB ISUZU  
Montréal 251-1552

GRENIER SATURN  
SAAB ISUZU  
Terrebonne 964-1374

WEST-ISLAND SATURN  
SAAB ISUZU  
Roxboro 684-3161

SATURN SAAB ISUZU  
SOREL-TRACY  
Tracy 746-1227

GRAVEL SATURN  
SAAB ISUZU  
Place Ville Marie 861-2000

\*P.D.S.F. Taxes de vente, immatriculation et transport en sus.

## Informations nationales

## Le professeur Donderi ne voit pas de différence fondamentale entre le Québec et l'ex-Yougoslavie

MARIO FONTAINE

Par ses lois linguistiques, le Québec poursuit une politique de purification ethnique semblable à celle qui se déroule dans l'ancienne Yougoslavie. Montréal est la capitale nord-américaine du racisme linguistique et de la répression. Jacques Parizeau et Camille Laurin sont quant à eux de quasi-criminels.

Voilà la thèse qu'un professeur en psychologie de l'Université McGill, Don Donderi, s'est employé à démontrer hier soir devant une quinzaine de membres de l'Association des hommes et femmes d'affaires de l'Ouest de l'île, réunis dans un restaurant de Pointe-Claire.

«Nous n'acceptons pas le nettoyage ethnique pratiqué au Québec depuis 1977», a expliqué le professeur Donderi. Une politique propre à des pays ravagés par un nationalisme meurtrier et qui ne trouve pas

son équivalent dans les nations civilisées d'Europe.

Selon M. Donderi, il n'y a pas de différence fondamentale entre ce qui se passe dans l'ex-Yougoslavie et ici: on incite des gens à partir aux deux endroits. Le résultat sera le même à long terme, quoiqu'il reconnaît que la méthode serbe est plus brutale: ils font en six mois là-bas ce qu'on fait ici depuis 16 ans. Résultat: 200 000 anglophones ont quitté le Québec depuis l'adoption de la loi 101, fatigués de voir leurs droits fondamentaux bafoués.

Présent à la rencontre, le vice-président du Parti égalité, Gilles Pepin, approuve la teneur générale des propos de M. Donderi, même s'il préfère éviter la comparaison avec la Yougoslavie. M. Pepin fait partie de ceux que le conférencier tient pour des défenseurs de la liberté, de concert avec l'écrivain Mordecai Richler, l'avocat Julius Grey et le chroniqueur de The Gazette, William Johnson.

Le professeur Donderi n'en

est pas à ses premières déclarations fracassantes. L'an dernier, devant le même auditoire, il qualifiait la Charte de la langue française de «barbare et tyrannique». En 1990, ce membre du Parti égalité soutenait qu'à long terme les objectifs des nazis et des auteurs des loi 101 et 178 sont les mêmes: détruire un peuple et une culture.

À ses yeux, le «père de la loi 101», Camille Laurin, de même que l'actuel leader péquiste, Jacques Parizeau, sont de quasi-criminels, ainsi que tous les «nationalistes et les nationalistes» qui grenouillent au PQ et au Parti libéral du Québec. M. Donderi n'a craint pas les poursuites que pourrait lui intenter M. Parizeau, lequel traîne déjà devant la justice le courtier Richard Laferty pour l'avoir justement associé au régime nazi.

«J'ai droit à ma liberté d'expression», plaide celui qui refuse de croire que le Parti québécois assouplira la législation linguistique dans un Québec souverain.

## Le premier ministre Bourassa reprendra ses activités d'ici deux semaines

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa pourra reprendre ses activités normales d'ici deux semaines, a indiqué hier son attachée de presse, Mme Sylvie Godin.

Ce n'est qu'au début mai toutefois que M. Bourassa retournera au National Institutes of Health de Washington où on évaluera l'effet du traitement qu'il vient de subir.

Rendue publique hier par le cabinet de M. Bourassa, une brève lettre du médecin spécialiste américain Steven Rosenberg, qui a traité le premier ministre, souligne que celui-ci «a bien toléré le traitement (à l'interleukine-2) et devrait pouvoir reprendre normalement son travail dans quelques semaines».

«M. Bourassa pourra reprendre ses activités dans deux semaines», précise Mme Godin. Rentré au Québec dimanche, le premier ministre récupérera à sa résidence d'Outremont toute cette semaine. La semaine prochaine il reprendra «graduellement» ses activités, par exemple en entrant en contact avec ses ministres par téléphone. Il n'est pas exclu qu'il assiste à la rencontre hebdomadaire du Conseil des ministres à Québec, le 17 mars.

Le premier ministre devra revenir au National Cancer Institute «au début mai pour évaluer son mélanome et les effets de cette série de traitements», poursuit le spécialiste de réputation internationale.

Cette évaluation semble reportée par rapports aux indications fournies jusqu'ici par l'entourage de M. Bourassa, qui parlait officiellement d'un délai de «six ou huit semaines», soit la mi-avril, avant que les médecins ne se prononcent sur l'effet de l'intervention.

L'interleukine-2, un traitement «expérimental» développé par le

Dr Rosenberg, est susceptible de freiner le développement du cancer. Dans dix p. cent des cas, le traitement fait même disparaître toute trace de tumeur.

Selon les informations obtenues par La Presse, M. Bourassa ressent un épuisement profond à l'issue de cette seconde série de traitements. Mais comme il avait rapidement récupéré après la première série, on ne s'attend pas à ce que cette fatigue se prolonge, d'autant plus que cette seconde série fut plus brève que la première — quatre jours contre six la première fois.

## Bientôt un budget fédéral

Presse Canadienne  
OTTAWA

Le ministre des Finances Don Mazankowski déposera un budget au cours de la campagne à la direction du Parti conservateur afin de rassurer les marchés financiers et en raison de la baisse des revenus gouvernementaux, a-t-il déclaré hier soir.

«Je vais essayer de le déposer le plus tôt possible», a déclaré M. Mazankowski.

Le ministre des Finances a déposé un mini-budget en décembre dernier mais les revenus du gouvernement n'étant pas ceux projetés voilà trois mois, le déficit anticipé sera plus important que celui prévu.

«Les revenus n'ont pas augmenté comme nous l'espérons», a reconnu M. Mazankowski, qui a annoncé la semaine dernière qu'il ne serait pas candidat pour succéder au premier ministre Brian Mulroney afin de se concentrer sur les finances du pays.

## Les femmes-vétérans craignent pour leur sécurité au Québec

Elles détournent leur congrès de 1995 vers Vancouver

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse  
QUÉBEC

Parce qu'elles craignent pour leur sécurité, les femmes qui ont servi dans la marine canadienne lors du dernier conflit mondial ne veulent plus tenir leur congrès de 1995 dans un Québec qui risque d'être souverain.

Aussi, la réunion annuelle des 1000 membres de cette association risque-t-elle d'être détournée sur Vancouver, dans deux ans, parce que ces dames âgées craignent d'être importunées dans les rues de Montréal.

En janvier dernier, dans la dernière publication de la lettre circulaire de cette association située à Toronto, le Jenny Wren Times,

on rapportait que la personne susceptible de présider le congrès de Montréal avait prévenu récemment l'association des risques qu'il y aurait à réunir ces dames âgées et anglophones au Québec si le Parti québécois prenait le pouvoir.

Selon la circulaire destinée aux femmes-vétérans, «le sentiment au Québec est que Robert Bourassa va perdre la prochaine élection et que les séparatistes n'accueilleront pas bien un rassemblement comme le nôtre». La circulaire affirme aussi qu'une vérification auprès de la police de Montréal montrait que les policiers «ne pourraient pas garantir notre sécurité», écrit-on.

Jointe hier, Mme Jeannine Marmette, celle qui devait organiser l'événement à Montréal, a

toutefois précisé qu'elle n'était pas entrée en contact avec la police de la métropole. Mais il est clair pour elle que si le PQ était élu, des dames unilingues anglophones portant des blazers aux couleurs de la marine risqueraient d'être importunées en se promenant dans les rues.

«Si le PQ est élu, l'attitude des gens sur la rue pourrait changer. Je ne dis pas que tout le monde viendrait se ruer sur notre groupe mais il n'en faudrait qu'un pour gâcher la soupe», d'expliquer Mme Marmette.

Les jeunes péquistes, en particulier, sont très opposés à tout ce qui est militaire, souligne-t-elle. «Il y a encore trop de choses en suspens pour organiser une réunion au Québec», dit cette résidente de Québec.

## Écoles françaises: Monique Landry ne compte pas forcer la main de Filmon

MICHEL HEBERT  
de la Presse Canadienne  
OTTAWA

La secrétaire d'État Monique Landry ne forcera pas le premier ministre manitobain Gary Filmon à donner suite au jugement de la Cour suprême accordant aux francophones de sa province le droit d'instruire leurs enfants en français dans leurs propres écoles.

«Les communautés francophones devront discuter avec le premier ministre Filmon pour voir

s'il y a moyen de s'entendre sur la façon dont sera mise en place la gestion scolaire, je n'ai pas à m'ingérer dans ça», a-t-elle déclaré hier.

Jedi dernier, le premier ministre manitobain a réagi froidement au verdict du plus haut tribunal du pays qui donnait raison à la Fédération des comités de parents du Manitoba.

M. Filmon a simplement déclaré que la Cour suprême appuyait le Manitoba qui, avant septembre 1994, doit établir des conseils scolaires francophones au Manitoba.

Ce jugement intervenait trois ans après un jugement similaire qui obligeait l'Alberta à reconnaître les droits fondamentaux des francophones en matière d'éducation. «Ce jugement a confirmé ce que nous avions déjà compris», a indiqué Mme Landry.

Questionnée aux Communes sur l'évolution du dossier de la gestion des institutions d'enseignement destinées aux minorités francophones des provinces anglaises du Canada, la secrétaire d'État a déclaré qu'elle étudiait un plan global de mise en oeuvre de la gestion scolaire.

B O N J O U R  
M O N T R É A L

De 5h15 à 9h15

LA SEMAINE DE L'HUMOUR

Mardi: Serge Grenier

Mercredi: Dominique Michel

Jeudi: Michel Côté

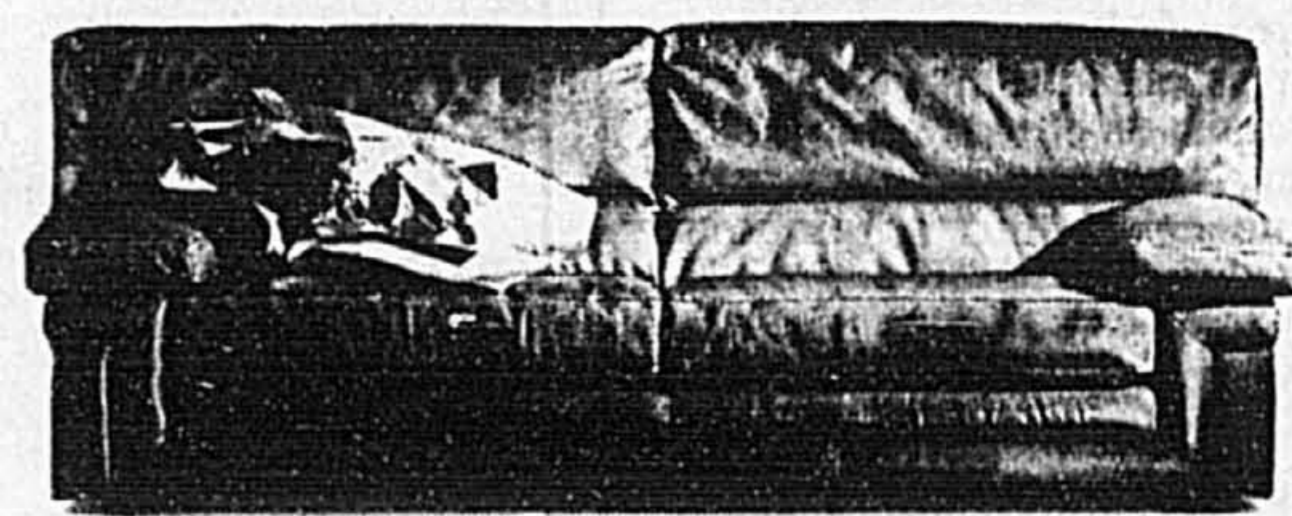
Vendredi: Guy Fournier



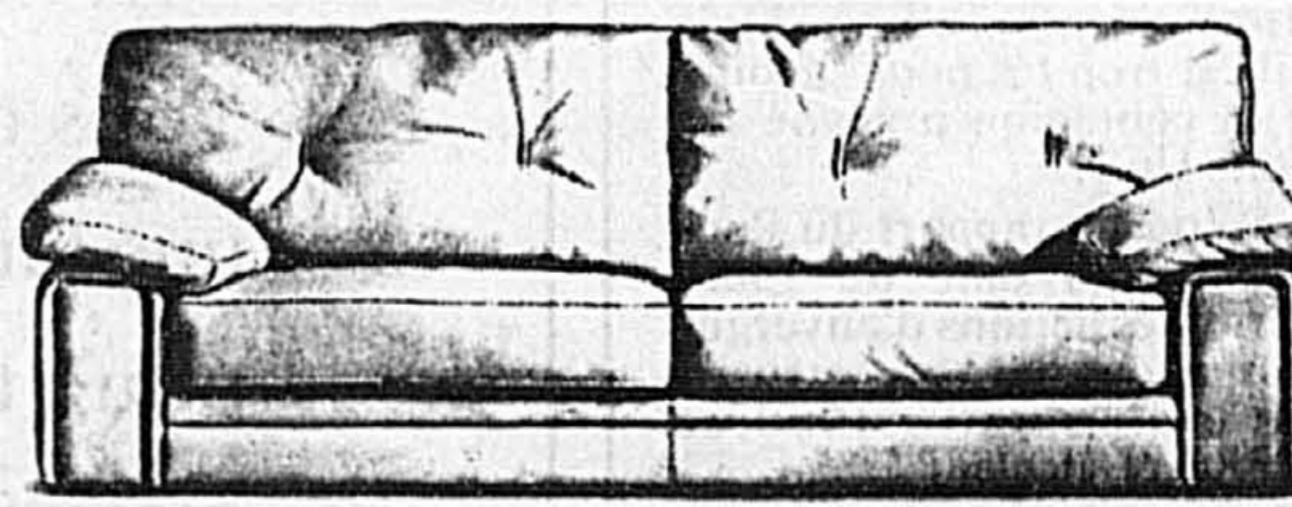
H O U D E

CKAC 73AM

LE # 1 DE L'INFORMATION

L'ÉVÈNEMENT  
CUIR.JUSQU'AU 20 MARS 93  
20% SUR LA  
COLLECTION CUIR

Canapé 3 places "Caractère".



Canapé 3 places "Signature".



Canapé 3 places "Capri".

ROCHE-BOBOIS

Montréal. 1425, Boul. René Lévesque Ouest. H3G 1Y7. Tél. (514) 871 90 70.

TORONTO • VANCOUVER • PARIS • LONDRES • GENEVE • NEW YORK • BEVERLY HILLS • WASHINGTON • TOKYO • SÉOUL

# Aujourd'hui, l'une des plus grandes marées du siècle se produira sur les littoraux du monde

AP

PARIS ■ Aujourd'hui, le Soleil a rendez-vous avec la Lune pour engendrer sur presque tous les littoraux du monde l'une des plus grandes marées du siècle, la première depuis 1918 à atteindre le

coefficient 119 (le maximum théorique étant de 120).

Depuis Isaac Newton et Pierre-Simon Laplace, on sait que les marées sont dues à l'attraction exercée par la Lune et le Soleil sur les particules liquides. Autrement dit, sont soumises à la loi de la gravitation universelle.

Les marées dites de vives eaux (ou « grandes marées ») se produisent à l'approche des équinoxes — en mars et septembre, quand le Soleil passe par l'équateur et que le jour a une durée égale à la nuit. Le Soleil, la Lune et la Terre sont alors alignés: les trois astres sont « en conjonction » et « l'action de la Lune s'ajoute à celle du Soleil » pour faire grossir la marée, explique-t-on à la Section marée et courants de la Marine nationale à Brest.

Le coefficient d'une marée me-

sure l'amplitude de l'oscillation de celle-ci. Il est compris entre un minimum théorique de 20 (jamais atteint) et un maximum de 120 (jamais atteint). Avant la marée d'aujourd'hui, le coefficient 119 n'avait été atteint que deux fois depuis 1800, date où l'on a commencé à calculer ces coefficients: le 3 mars 1900 et le 14 mars 1918. Le coefficient 118 a été atteint à 14 reprises, la dernière étant le 27 mars 1967.

Le coefficient ne suffit toutefois pas à apprécier l'importance de la marée, qui dépend de plusieurs paramètres, ne serait-ce que météorologiques (pression, vent). En effet, un vent de mer soufflant à marée haute fait monter le niveau de la mer — et peut provoquer des inondations inattendues sur des rivages bas et plats.

## Le danger d'inondations dues aux marées plus grand en mai

Presse Canadienne  
QUÉBEC

■ Les hydrographes québécois s'inquiètent plus des effets des grandes marées prévues pour les 7 et 8 mai que de celles annoncées pour les deux prochains jours, à Québec. C'est en mai que les dangers d'inondations seront les plus grands pour les riverains, notamment ceux de la région de Québec, surtout si les vents d'est ou de nord-est sont de la partie.

Une grande marée de 5,8 mètres est prévue pour 7 h 30, demain matin à Québec, et une autre semblable à 8 h 15, jeudi. Cette prédiction repose sur les valeurs accumulées depuis 110 ans par le Service hydrographique de Pêche et Océans Canada, établi à l'Institut Maurice-Lamontagne à Mont-Joli. Elle ne tient pas compte d'autres facteurs comme le vent et la pression atmosphérique, qui pourraient faire monter le niveau de l'eau.

Selon le spécialiste en mesures hydrographiques Denis Hains, de Mont-Joli, « il faudra attendre juillet pour connaître des marées plus normales ». D'ici là, nous aurons d'autres grandes marées et même de très grandes marées en avril, en mai et en juin ».

M. Hains croit qu'il existe des possibilités qu'à Québec, le record de la « très très grande marée » de 7,1 mètres soit atteint ou dépassé. Curieusement, cette valeur extrême a été enregistrée à Québec le 6 janvier 1931. Les grandes marées de mai compor-

tent généralement l'eau de la fonte des neiges.

Comme quoi toutes sortes de variantes peuvent expliquer les particularités de la marée: rythme du Soleil, de la Lune, des vents, de la pression atmosphérique, du bassin dans lequel elle se produit, etc.

A cause de trois astres en conjonction — la Terre, la Lune et le Soleil — à l'approche des équinoxes, on s'accorde pour dire que tous les littoraux du monde connaîtront l'une des plus grandes marées du siècle. Hier, la distance qui séparait la Terre de la Lune était de 356 528 kilomètres. En 1990, la Lune s'était approchée à 357 000 kilomètres.

Pour les sismologues, cette différence de 1 000 kilomètres n'apparaît pas importante pour le déclenchement de tremblements de terre. Le sismologue Pierre Caron a déclaré que le magma est plus difficile à soulever que l'eau des océans. Comme question de fait, la fin de semaine a été plutôt calme du côté des séismes au Canada. Jeudi dernier, on a néanmoins enregistré, à 17 h 30, un tremblement de terre de magnitude 3,1 dans Charlevoix.

Un peu à la manière du réseau de surveillance des tremblements de terre, un nouveau système d'information des niveaux d'eau côtiers et océaniques du Saint-Laurent (SINECO) est en service depuis deux ans. Une chaîne de 15 limnigraphes et marégraphes font une « prise de pression » du Saint-Laurent, entre Montréal et Mont-Joli, à toutes les 15 minutes.

## La Pleine Lune de mars influencera l'amplitude des marées



Apogée: point (de l'orbite de la Lune) le plus éloigné de la Terre

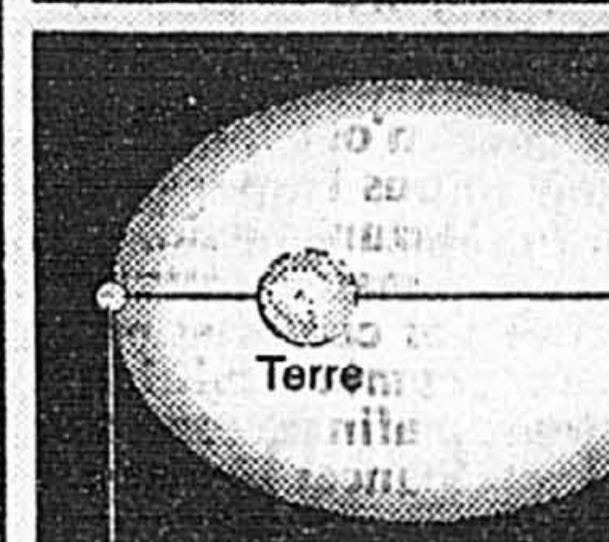
Les marées seront spécialement hautes dans les prochains jours, en raison d'un phénomène très rare: la Pleine Lune de dimanche, se trouvant sur la partie plate de son ellipse ovale, était particulièrement près de la Terre. On peut s'attendre à une hausse de 60 cm des marées dans le golfe St-Laurent et de 30 cm à Québec (marées de vives eaux).

L'orbite de la Lune n'est pas un cercle parfait mais une ellipse (cercle aplati). La forme de cette orbite varie au cours du temps.



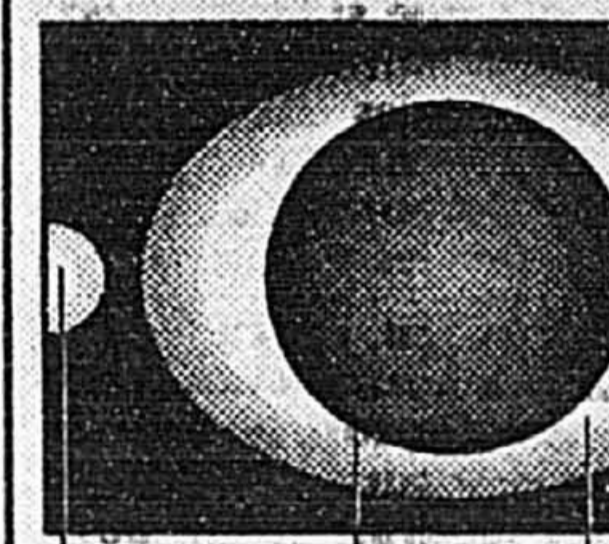
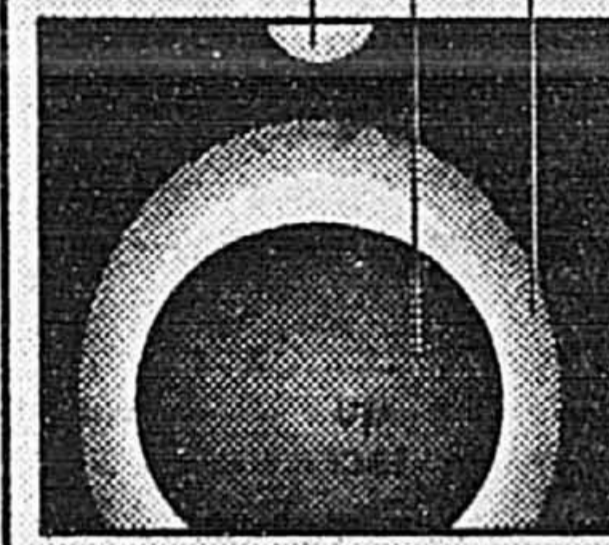
Orbite de la lune

Dimanche soir, la Pleine Lune survint au périgée. L'attraction gravitationnelle de la Lune fut alors plus forte qu'à l'accoutumée, mais l'incidence sur les marées se produit les jours suivants. Plus rapproché qu'à l'habitude, ce périgée augmente encore la force exercée par la Lune et donc l'amplitude des marées.



Pleine Lune du 8 mars 1993

Marées de mortes eaux: la Lune et le Soleil sont à angle droit. Leurs forces gravitationnelles ne s'additionnent pas.



Pleine Lune du 8 mars 1993

Marées de vives eaux: la Lune et le Soleil sont sur la même ligne. Leurs forces gravitationnelles s'additionnent.



Ces graphiques ne sont pas à l'échelle

Source: Planétarium Dow

Fabienne Sallin -- (PC)

C'EST À NOTRE TOUR DE VOUS DIRE

Merci!

Cherokee sport ou country 93

50% DE RÉDUCTION sur climatiseur, régulateur de vitesse, volant inclinable, radio AM / FM cassettes stéréo, vitres teintées, et en plus



750\$ DE RABAIS



Summit 92 Rabais de 1 500\$ ou 1,9% d'intérêt 48 mois

Nous participons à la promotion « Doux printemps » de CIEL MF 98,5

Jeep

Eagle

RENDEZ-VOUS AUTO

9000, boul. Taschereau, Brossard

Tél.: 466-2065

## AVIS CORRECTIF DE PEINTURES CHÂTEAU INC.

Le Directeur des enquêtes et recherches, Bureau de la Politique de concurrence (Consommation et Affaires commerciales Canada) nous a informés que des indications faites dans le cadre de la vente « Rabais Mur-à-Mur », en vue de promouvoir la vente des peintures Château en 1990 et 1991, posent des problèmes en vertu des articles 52(1)(a) et 52(1)(d) de la Loi sur la concurrence. Les rabais annoncés n'étaient pas réels étant donné que les peintures n'avaient que rarement été vendues aux prix suggérés par nos détaillants.

Peintures Château Inc. a corrigé la situation en modifiant sa politique de mise en marché et s'assurera que toute allégation à un prix comparatif sur les peintures Château reflète dorénavant le prix régulier du produit sur le marché.

Il a toujours été et il le sera encore maintenant, dans les intentions de Peintures Château, de s'assurer que ses publicités soient correctes et ne créent pas d'impressions fausses ou trompeuses.



« MON TRÉSOR, L'ARGENT ÇA NE TOMBE PAS DU CIEL! »

# JE L'SAIS!



Geo METRO BERLINE 4 PORTES 1993

Seulement

# 8993\$\*

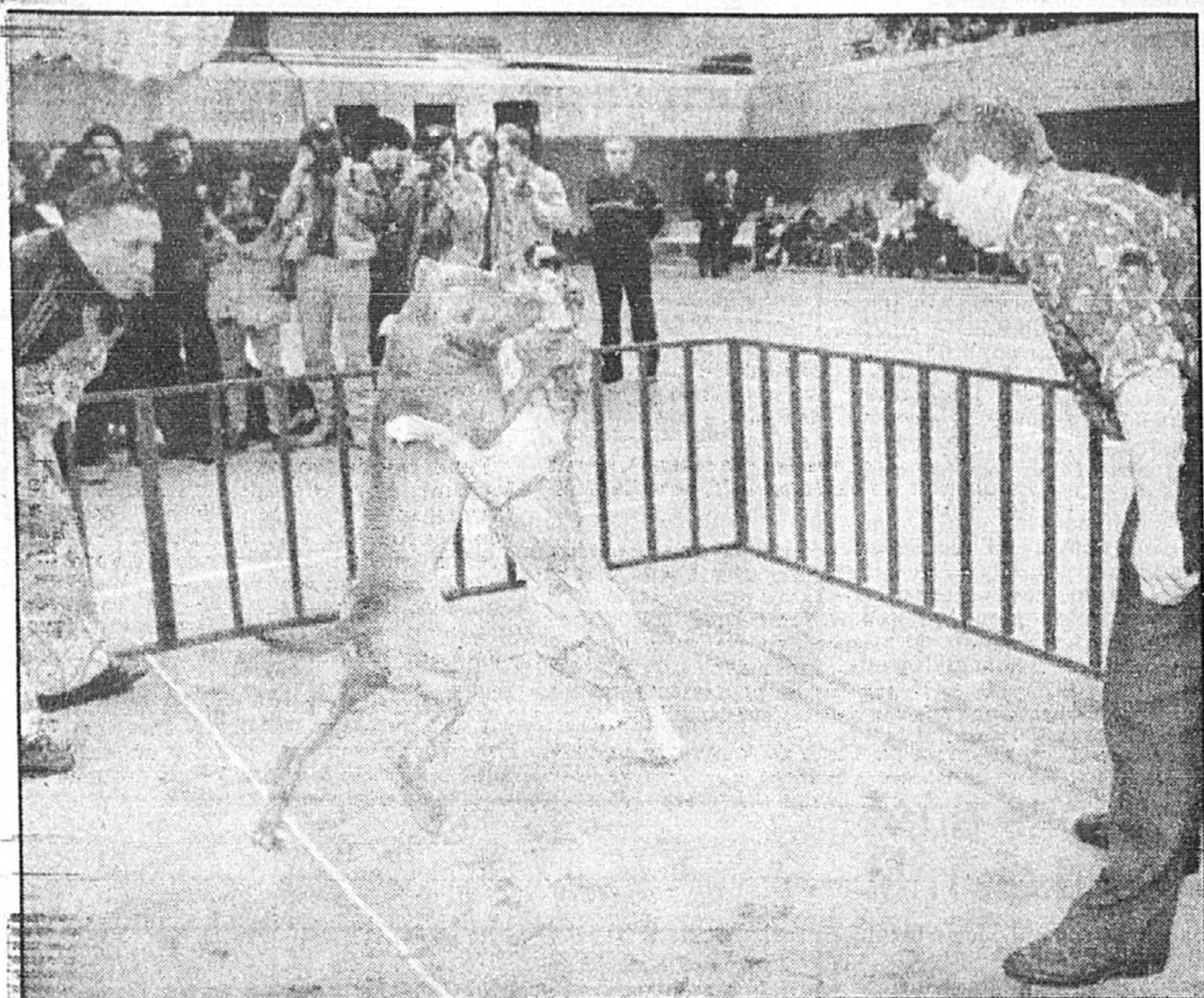
C'est plutôt un cadeau qui tombe du ciel! Vous serez emballés par ses caractéristiques:

- Moteur 4 cylindres de 1,3 litre
- Boîte manuelle 5 vitesses
- Économie d'essence impressionnante
- Garantie GM TOTAL<sup>™</sup> de 3 ans/60 000 km\*\* sans franchise

Geo Assistance ROUTIÈRE

VOS CONCESSIONNAIRES  
CHEVROLET  
Geo  
Oldsmobile  
PARTICIPANTS

\* taxes et transport en sus. Tous les rabais Chevrolet GM incluent l'offre d'une durée limitée, révisable au particulier, s'appliquent aux modèles de base 1993 en stock. Vérifiez votre concessionnaire pour tous les détails. \*\* Selon la première disponibilité. L'assurance routière Geo est offerte sur les modèles Geo 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Rabais chez notre concessionnaire Chevrolet Geo Oldsmobile.



Les propriétaires de deux pit-bulls encouragent leurs chiens à s'égorger, au cours du premier combat de chiens officiellement organisé en Russie depuis la révolution bolchévique, en 1917.

## Les Moscovites renouent avec la tradition des combats de chiens...

Agence France-Presse  
MOSCOU

■ En moins de deux minutes, le sang coulait. Les choses sérieuses avaient commencé: le premier combat de chiens officiellement organisé en Russie depuis la révolution bolchévique, qui avait banni une pratique remontant au Moyen-Âge, avait bien lieu.

Jusqu'au dernier moment, hier, la poignée de personnes manifestant devant la salle de sport du Dynamo, dans le nord de Moscou, espérait que les forces de l'ordre interviendraient pour faire respecter la loi interdisant, au nom de la protection des animaux, la tenue de tels combats.

Il n'en a rien été et quelque 2000 spectateurs, étrangement dénués de passion, ont regardé pendant une bonne partie de l'après-midi des molosses se déchirer à coups de dents, littéralement, sous les encouragements de leurs maîtres.

Annoncée dans la presse et à la radio, la manifestation était organisée par l'« Association des pit-bull terriers », du nom de cette race de chiens, particulièrement forts et résistants, au départ sélectionnée par le travail dans les puits de mines anglaises et qui produit des animaux qu'un dressage approprié peut rendre féroces.

Contrairement à ce qui se passe généralement ailleurs, notamment en Grande-Bretagne et aux États-Unis où ils sont interdits, les combats n'ont pas donné lieu, au moins officiellement ou ouvertement, à paris et échange d'argent.

« Aujourd'hui il s'agit de montrer, de familiariser le public. Après, on verra, mais oui, bien sûr, nous pensons à organiser des paris », a indiqué un des organisateurs.

Toutes les places étaient au même prix confortable: 2000 roubles, soit plus d'une semaine d'un salaire moyen.

Dans la foule, essentiellement des hommes en vestes de cuir accompagnés de femmes fardées en longues fourrures, uniforme standard des « businessmen » souvent assimilés au Milieu ou à la mafia, la curiosité semblait dominer.

« J'aime les chiens, alors je suis venu voir », était la réponse identique faite à toutes les questions.

Iaroslav, arborant un t-shirt noir marqué du nom de l'association et orné d'une menaçante tête de chien sur fond de bannière étoilée, fait combattre Akbar, un impressionnant pit-bull de deux ans et 28 kg de muscles.

« J'en ai 18 autres, des dogues, des allemands; mais ce sont les pit-bulls que je préfère. Ils ont le

courage des hommes », explique-t-il.

L'un des premiers membres de l'Association des pit-bull terriers, créée il y a moins de six mois, il indique élever des chiens depuis plus de dix ans, « d'abord pour le plaisir, dit-il, mais, maintenant, je suis passé professionnel ».

Selon Vladimir, un autre éleveur qui fait combattre, un chien de combat vaut entre 500\$ et 700\$, une bonne année de salaire moyen.

Aucun éleveur n'accepte de s'étendre sur la manière dont il peut nourrir un animal qui consomme plusieurs kilos de viande par jour, dans une ville où cette denrée constitue un luxe pour la majorité de la population.

Quant à Tatiana, avec une vingtaine d'amis, elle piétine dans la neige, brandissant une affiche aux caractères rouges demandant le maintien de l'interdiction des combats de chiens, « une tradition qui remonte au Moyen-Âge et qui ne doit pas vivre ».

Elle rappelle aussi que la Société russe de protection des animaux, pour laquelle elle milite, a été créée en 1805.

Interdite, comme les combats de chiens, après la victoire de la Révolution bolchévique, elle a commencé sa renaissance avec la perestroïka, à partir de 1988.

## ... tandis qu'à New York, on ouvre une auberge pour clébardes de luxe

Associated Press  
NEW YORK

■ La vie des animaux n'est pas aussi dure que l'on croit, et certains habitants de Manhattan échangeaient sans hésitation leur trepidant existence de citadin contre une petite vie de chien.

Depuis le mois de juillet, tous les propriétaires de cockers, teckels, basets et autres épagneuls peuvent offrir à leur compagnon d'appartement quelques heures dans une auberge grand luxe, le Paws Inn.

Pour 30\$ la nuit ou 20\$ le jour, il est possible de confier son animal favori aux soins des six employés prêts à toutes les attentions.

Dans le jardin de jeu, Fido pourra découvrir les joies d'un parcours de gym, ou simplement partir en promenade (quatre fois par jour suivant le programme) avec un autre compagnon. Idéal pour les rencontres.

Les plus paresseux peuvent res-



Déjà, à New York, il existait des services de garde et de promenade de chiens, comme en témoigne cette photo faite en 1986.

ter à l'auberge et visionner des vidéos qui, bien sûr, parlent de chiens. Les plus intellectuels pourront se retrouver à la bibliothèque. On leur fera la lecture.

En cas de petit creux, tout est prévu: olives noires, morceaux de poulets et gâteaux pour nourrissons.

« Nos clients sont les personnes qui considèrent leur animal comme un enfant », explique le directeur de l'auberge.

Fondée par un agent immobilier, l'auberge peut accueillir 14 pensionnaires en même temps, pour leur mener une vie de chien.

## Au Japon, on peut faire l'horoscope de votre chien... ou de vos vaches

Associated Press  
TOKYO

■ Les Japonais, dont la passion pour les animaux de compagnie n'a pas de limites, peuvent maintenant offrir à leur chien préféré une séance de voyance canine.

Pour 50\$, l'agence en conseil divinatoire baptisée Astra fournit depuis quatre ans des informations pré-

visionnelles sur l'avenir des animaux.

Par courrier, le propriétaire doit indiquer sa date de naissance, son sexe, et son groupe sanguin ainsi que ceux de son animal. Une photo doit être jointe pour être remise à un divinateur professionnel.

Environ deux semaines plus tard, le propriétaire reçoit un message enregistré. Les princi-

pales questions posées concernent l'intelligence de l'animal ou l'entente avec son propriétaire.

Soixante p. cent des clients sont des jeunes femmes âgées d'une vingtaine d'années. Mais le succès s'est élargi: une ferme laitière du nord du Japon a demandé à connaître le taux de productivité de ses bêtes pour l'année fiscale à venir...

**CONTACT  
LAPIERRE**

De 11h15 à 13h00

Livrez vos commentaires sur la ligne CONTACT:  
**849-6834**

J  
E  
A  
N

**Lapierre**

**Skiez gratuitement avec AVIS**

Ce week-end, donnez-vous en à coeur joie! Appelez Avis et profitez de nos tarifs irrésistibles de week-end sur toute une gamme de voitures entretenues conformément aux normes professionnelles d'Avis. De plus, recevez un billet de remontée gratuit à chaque jour de location. Montrez simplement votre contrat de location et les clés de la voiture Avis à la billetterie des centres de ski participants: Owl's Head, Mont-Olympia, Mont-Gabriel et Smuggler's Notch.

**2900\$\*** Kilométrage gratuit illimité  
Tarif de week-end à la journée

\*Le tarif s'applique à une location minimale d'une journée portant sur un véhicule du groupe C et doit comprendre la nuit de samedi à dimanche. La période de week-end débute le jeudi à 7 h 00 et se termine le lundi à 11 h 59. Demandez le code tarifaire SL. En sus: les couvertures en option, les taxes et les frais de carburant. Le véhicule doit être retourné dans la ville où il a été loué. L'offre prend fin le 4 avril 1993.

RENSEIGNEZ-VOUS SUR NOTRE SPÉCIAL DE TROIS JOURS DE WEEK-END!

Appelez dès aujourd'hui pour en savoir davantage et pour réserver!

<b>Montréal</b>		<b>Ville de Québec</b>	
1225, rue Metcalfe (à Ste-Catherine)	866-7906	7175, boul. Hamel O., Ste-Foy	(418) 872-2861
505, de Maisonneuve E. (Terminus Voyageur)	288-9934	Place Québec (hôtel Hilton)	(418) 523-1075
Aéroport de Dorval	636-1902		
Aéroport de Mirabel	476-3481		
215, boul. Hymus (au boul. St-Jean)	697-1813		
6645, boul. Décarie	733-2847		

Centre Mondial de Réservations 1-800-321-3652

**AVIS**  
On y met du coeur.

© 1993 Aviscar Inc.

**CKAC 73AM**

LE # 1 DE L'INFORMATION

## Rolf Liebermann, président de la nouvelle Fédération européenne pour le rayonnement des Opéras

Agence France-Presse  
PARIS

Le compositeur suisse Rolf Liebermann a été élu à Paris président de la Fédération européenne des associations pour le rayonnement des Opéras qui a tenu son assemblée générale constitutive.

Cette nouvelle fédération regroupe seize associations venant de onze pays d'Europe et un membre correspondant hors de ce continent, l'association et la guilde de soutien au Metropolitan opera de New York.

Rolf Liebermann, 82 ans, a été administrateur général de l'Opéra de Paris de 1973 à 1980 et a

deux reprises intendant général de l'Opéra de Hambourg.

Les pays représentés dans cette fédération constituée à l'instigation de l'Association pour le rayonnement de l'Opéra de Paris, sont, outre la France, la Grande-Bretagne, les Pays-bas, la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, l'Autriche, la Suède et le Danemark.

Le but est d'établir des contacts (au besoin avec des pays de l'est de l'Europe), en vue d'actions pour soutenir les théâtres lyriques, favoriser la création, la formation des jeunes, l'émergence de nouveaux talents, la mise en valeur du patrimoine et généralement le développement et la diffusion de l'opéra et de la danse.

## L'écrivain et journaliste Paul Toupin meurt à 75 ans

L'écrivain et journaliste Paul Toupin est décédé hier à Montréal, sa ville natale, des suites d'un arrêt cardiaque subi vendredi dernier. Il avait 75 ans.

Paul Toupin, qui fut de l'Académie canadienne-française et la quitta, avait fait ses études au collège Jean-de-Brébeuf, à la Sorbonne et à l'université Columbia, se destinait à la médecine. C'est pendant son séjour à Paris qu'il opta plutôt pour le journalisme. De retour au pays en 1940, il collabora à plusieurs journaux et revues, dont *Amérique française*, avant de servir au Conseil des arts du Canada. Plus tard, il enseigna la littérature à l'Université de Sherbrooke et au collège Loyola.

Influencé par Montherlant, Paul Toupin a comme lui écrit pour le théâtre. Son *Brutus* affirme son respect des formes les plus classiques de l'art dramatique. L'écrivain fut aussi et peut-être surtout mémorialiste. *Souvenirs pour demain*, paru en 1960, est une autobiographie; *Mon mal vient de plus loin*. Au commencement était le souvenir et *De face et de profil* sont des recueils de souvenirs.

L'oeuvre tout entière de Paul Toupin témoigne de son profond



Paul Toupin

attachement à la langue française. Il sut la défendre sans avoir la maladresse de la trahir.



## Serge Patrice Thibodeau, prix Émile-Nelligan

Le prix Émile-Nelligan, destiné à un poète de moins de trente-cinq ans, a été décerné hier au poète d'origine acadienne Serge Patrice Thibodeau pour son recueil *Le Cycle de Prague*, paru aux Éditions d'Acadie. Deux autres recueils, *Rush papier ciseau* (l'Hexagone), de Patricia Lamontagne, et *Le Poète jeté aux chiens* (les Herbes rouges), d'Yves Roy, avaient été retenus, parmi les dix-huit ouvrages soumis, pour la décision finale.

De ces trois écrivains, la présidente du jury, Jocelyne Felix, a souligné « la grande cohérence de leur projet poétique, qui unit en lui l'expérience intérieure, l'expérience concrète et l'expression métaphorique ». Est-il permis d'entendre dans ces mots un appel à la rigueur dont certains poètes croient pouvoir faire l'économie?

À propos du *Cycle de Prague*, Mme Felix dira aussi que l'ouvrage « est traversé par une musique et une architecture qui nous

donnent accès à la substantielle intériorité de la parole poétique ». Intériorité et musique encore chez le poète lauréat qui est aussi musicien et comédien: « Dans cette forme à la fois claire et dense comme le diamant, en perpétuelle genèse intérieure, l'âme ré- pand sa plus belle musique. »

Plutôt que de proposer un art poétique — les jeunes ont parfois de ces audaces —, le lauréat, après les remerciements d'usage, a voulu encourager les jeunes poètes: « Il faut obéir à votre seule expérience et à votre intuition, et à elles seules. Écrivez, sans cesse, pour vous comme pour nous, sans vous préoccuper de savoir si vous apportez quelque chose de nouveau. »

Les lauréats du prix Émile-Nelligan, commandite de la fondation du même nom, reçoivent une bourse de 5000\$ et une médaille à l'effigie du poète du « Vaisseau d'or ». Le prix est décerné depuis 1979.

Ce soir 18h30

**Sonia BENEZRA** reçoit

Daniel Lavoie  
Alain Morisod  
Michèle Deslauriers  
Marielle Lèveillé

et présente le tournage du vidéo  
Au nom de l'amour avec

Johanne Blouin  
Michel Pagliaro  
Nanette Workman  
Robert Charlebois  
et Yvon Deschamps

**ToS**  
sur cœur de l'action

# Pour ceux qui savent compter!

**• 198\$/mois • 48 mois**  
**• 0\$ d'acompte**  
**• 0\$ transport et préparation**

Additionnez toutes les qualités de la Toyota Tercel 1993 — fiabilité, solidité, excellente valeur de revente — ajoutez à cela son prix tout compris et vous verrez que le résultat est très, très positif. En fait, vous n'arriverez jamais à trouver tant de qualité à pareil prix et sans mauvaises surprises.

Chez Toyota, il n'y a pas de cachettes! Et ça, ça compte!

\*TPS: 13,86\$ et TVQ: 16,95\$ en sus pour un total de 228,81\$. Programme de location à long terme de Solution Toyota de 48 mois/96 000 km; utilisation excédentaire de 5c/km de 250\$ sont exigés pour un total de 478,81\$. Sur approbation pour la Tercel S modèle EL46DK-AA. Bail avec option d'achat: seuls le premier versement de 228,81\$ et un dépôt de sécurité remboursable de 471-4117 de Toyota Credit Canada Inc. Offre de durée limitée chez les concessionnaires Toyota participants. PDSF Tercel S modèle EL46DK-AA: 9 098\$ à l'achat; taxes, transport et préparation en sus.

MANON RHÉAUME

# TOYOTA

**T U M ' É P A T E R A S T O U J O U R S !**

VOTRE CONCESSIONNAIRE	
<b>BOUCHERVILLE</b> Toyota Duval 655-2350	<b>CHATEAUGUAY</b> Châteauguay Toyota 692-1200
<b>BROSSARD</b> Brossard Toyota 445-0577	<b>COWANSVILLE</b> Cowansville Toyota 263-8888
<b>CANDIAC</b> Candiac Toyota 659-6511	<b>DRUMMONDVILLE</b> Toyota Drummondville 477-1777
<b>CHAMBLY</b> Chambly Toyota 658-4334	<b>GRANBY</b> Estrie Toyota 378-9404
<b>LE PERROT</b> Ile Perrot Toyota 453-2510	<b>JOLIETTE</b> Joliette Toyota 759-3449
<b>LACHINE</b> Spinelli Lexus Toyota 634-7171	<b>LACHUTE</b> Lachute Toyota 562-6662
<b>LAVAL</b> Chomedey Toyota 687-2634	<b>LAVAL</b> Vimont Lexus Toyota 668-2710
<b>LONGUEUIL</b> Longueuil Toyota 679-1890	<b>MAGOG</b> Toyota Magog 843-9883
<b>MONT-LAURIER</b> Claude Auto 623-3511	<b>MONTREAL</b> Alix Toyota 376-9191
<b>MONTREAL</b> Chassé Toyota 527-3411	<b>MONTREAL</b> Houle Toyota 351-5010
<b>MONTREAL</b> St-Laurent Lexus Toyota 747-9811	<b>MONTREAL</b> Toyota Centre-Ville 935-6354
<b>MONTREAL</b> Toyota Pie IX 329-0909	<b>POINTE-AUX-TREMBLES</b> Toyota St-Eustache Toyota 640-1474
<b>POINTE-CLAIRE</b> Fairview Toyota 694-1510	<b>REPENTIGNY</b> Repentigny Toyota 581-3540
<b>RICHMOND</b> Toyota Richmond 826-5923	<b>ST-EUSTACHE</b> Toyota St-Eustache 473-1872
<b>ST-HYACINTHE</b> Angers Toyota 774-9191	<b>ST-JEAN</b> Déry Toyota 359-9000
<b>ST-JEROME</b> Toyota St-Jérôme 438-1255	<b>ST-LEONARD</b> St-Léonard Toyota 252-1373
<b>STE-AGATHE</b> Toyota A Ste-Agathe 326-1044	<b>STE-THERESE</b> Blainville Toyota 435-3685
<b>SHAWINIGAN</b> Mauricie Toyota 539-8393	<b>SHERBROOKE</b> Relais Toyota 563-6622
<b>SOREL</b> Automobile Pierre Lefebvre 742-4596	<b>TERREBONNE</b> Automobiles L.G. Lèveillé 471-4117
<b>TROIS-RIVIERES</b> Trois-Rivières Toyota 374-5323	<b>VALLEYFIELD</b> G. Couillard Automobiles 373-0850
<b>VERDUN</b> Woodland Toyota Verdun 761-3444	<b>VICTORIAVILLE</b> Toyota Victoriaville 758-8235

## Cinéma

### Les taxes à Montréal: un film noir...



SERGE DUSSAULT

«Si le Ouimetoscope a fermé ses portes, c'est en partie à cause de la surtaxe sur les immeubles non résidentiels», disait hier à La Presse Claire Custom, propriétaire de ce qui est sans doute le plus vieux cinéma en Amérique du Nord. Depuis des années, Mme Custom absorbait de bon cœur les déficits du Ouimetoscope. Elle le faisait par amour du cinéma.

«J'étais prête à faire des sacrifices pour que cette institution continue.»

Mais là, c'en était trop: son compte de taxes a plus que doublé cette année. Elle ne pouvait pas continuer.

La fermeture du Ouimetoscope n'est pas pour autant définitive. «Nous sommes en train de former une société à but non lucratif et j'ai de bonnes raisons de croire que les institutions comprendront l'importance de maintenir ce foyer de culture dans l'Est de la ville.»

Que fera Mme Custom de son Ouimetoscope? On y présentera encore du cinéma de répertoire, mais pas nécessairement dans les deux salles. Elle pense à des spectacles. Des spectacles de qualité. Avec un volet international. Elle a depuis longtemps établi de solides liens avec les Russes. «Nous pourrions échanger, faire venir des troupes de théâtre, des chanteurs, et envoyer là-bas des artistes québécois.»

Claire Custom a rencontré le maire de Moscou qui a passé quelques jours à Montréal. «Nous avons déjà à Moscou une salle de cinéma — le Cinéma Horizon. Nous allons y ajouter un centre de commerce et de technologie qui, dans trois ans, pourra soutenir financièrement nos activités culturelles. Une centaine d'hommes d'affaire ont déjà répondu présent, la Banque Européenne est prête à investir...»

Ce volet international assurera, croit-elle, la survie du Ouimetoscope.

«L'avenir est lié à la culture. Moi j'adore la beauté et la beauté ne peut s'exprimer que par l'art.»

Et les autres cinémas?

### BLOC NOTES

■ Reprise ce soir (18 h 35) à la Cinémathèque québécoise, de *The Boys of St. Vincent*, un documentaire de John N. Smith dont la diffusion est interdite à la télé. Avec sous titres français.

■ Vient de paraître: une biographie de Jack Nicholson, par le journaliste britannique John Parker, ancien rédacteur en chef du *Sunday Mirror*. En version française chez Libre Expression.

■ Colloque sur le cinéma documentaire et le grand écran, du 18 au 20 mars, au cinéma ONF-Montréal, rue Saint-Denis. Avec projections et ateliers. Animateur: Mark Blanford.

■ Ce soir au Conservatoire d'art cinématographique: *la Notte*, de Michelangelo Antonioni.

Impossible de savoir hier à quel point Famous Players et Cineplex Odéon souffraient de la nouvelle taxe. Et si elle les obligerait à plus ou moins longue échéance à hausser le prix des billets.

Par contre, Claude Chamberlan, du Cinéma Parallèle, ne mâchait pas ses mots.

«On est en train de devenir fous sur la rue Saint-Laurent! Tous les marchands freakent; ça va tuer la business. Je suis locataire, mais c'est à moi que le propriétaire va refiler le gros de l'augmentation.» Une somme importante? «Les taxes étaient de 3000\$, elles sont rendues à 8000\$. Pour le Parallèle, c'est catastrophique parce qu'on est déjà au strict minimum dans notre budget.»

«Le pire, c'est que personne n'a été consulté, c'est arrivé comme ça, slash! Un coup de poing dans le front.»

### POUR LES CINÉPHILES

■ Dans le programme du onzième Festival international du film sur l'art qui commence aujourd'hui, dix films qui s'adressent plus spécifiquement à ceux qu'intéresse l'histoire du cinéma.

Portraits de cinéastes d'ici (Denys Arcand) ou d'ailleurs (Kieslowski, Oliver Stone et Peter Greenaway). Portraits d'artiste (Anthony Hopkins et Cyd Charisse). Musique de film avec Bernard Herrmann, fabrication d'un film d'horreur (*Making Naked Lunch: David Cronenberg*). Et documentaire sur le tandem James Ivory-Ismail Merchant, qui nous a donné des films comme *Howards End*.

### LES FRANÇAIS SUCCOMBENT

■ Quand les Américains ont décidé de colorer les films en noir et blanc pour les refiler à la télévision, les Français ont été les premiers à crier au scandale. Ils ne sont pas les derniers à leur emboîter le pas, rapporte l'hebdomadaire *Variety*. Raison invoquée: les annonceurs de la télé privée ne veulent pas entendre parler du noir et blanc. Georges Lautner supervise lui-même, paraît-il, la coloration de ses films destinés à la vidéo et à la télé. Même Marcel Carné, aujourd'hui âgé de 90 ans, ne s'opposerait pas à ce que *les Enfants du paradis* soit ainsi barbouillé.

Le mal n'est pas irréparable, note *Variety*, puisque le procédé de coloration n'affecte en rien la pellicule originale.

## Quatre Césars pour Collard et cinq pour Indochine

Triomphe posthume pour le jeune réalisateur-interprète qui a réussi une première en remportant le César du meilleur film et celui du meilleur premier film

Agence France-Presse PARIS

Le cinéaste Cyril Collard a été le vainqueur posthume de la 18<sup>e</sup> Nuit des Césars avec son film culte, *Les nuits fauves*, couronné hier soir meilleur film français au cours d'une soirée au Théâtre des Champs-Élysées marquée par l'émotion et parfois les larmes et, dans la rue, par une manifestation de techniciens inquiets de leur avenir. Le jeune réalisateur-interprète, mort vendredi du sida à l'âge de 35 ans, l'outsider flamboyant qui est devenu en quelques mois un symbole de la génération de cette fin de siècle, a réussi une première dans l'histoire des Césars en recevant à la fois celui du meilleur film et celui du meilleur premier film. Il remporte quatre trophées derrière les cinq Césars d'*Indochine* de Régis Wargnier. Romane Bohringer, la Laura follement amoureuse des *Nuits fauves*, est sacrée meilleur jeune espoir féminin. C'est la productrice du film, Nella Banfi, au bord des larmes, qui a reçu le César suprême des mains de Marcello Mastroianni, qui présidait la soirée, dédiée à Cyril Collard.

Cette *Nuit* s'est ouverte et s'est clos sur le visage souriant du jeune réalisateur. «Il avait choisi de vivre et de survivre par le cinéma», a déclaré Daniel Toscani du Plantier, président de l'Académie des Arts et Techniques du cinéma qui décerne les Césars. «Cyril ne meurt pas puisqu'il y a son film.»

*Indochine*, qui arrivait en tête avec onze nominations, en repart avec cinq dont le César de la meilleure actrice, qui couronne pour la deuxième fois Catherine Deneuve. L'Éliane du film de Régis Wargnier attendra jusqu'à la fin du mois le verdict des Oscars américains. Mais, en coulisses, elle se déclarait sans illusions sur ses chances Outre-Atlantique. Do-

minique Blanc, la petite «coloniale», obtient elle aussi, pour la seconde fois, le César de la meilleure actrice dans un second rôle. Chez les hommes, c'était le suspense et les près de 3000 professionnels de l'Académie ont créé la surprise en décernant le César du meilleur acteur à Claude Rich, le Talleyrand du film d'Édouard Molinaro *Le souper*, dont il partage l'affiche avec Fouché-Claude Brasseur.

Avec *Un cœur en hiver*, son treizième opus avec Emmanuelle Béart et Daniel Auteuil, Claude Sautet, le vétéran, obtient enfin, à 69 ans, la consécration avec le César du meilleur réalisateur, tandis qu'André Dussolier est distingué comme meilleur acteur dans un second rôle. En cette journée de la femme, Coline Serreau, la réalisatrice de *La crise*, le dernier grand succès français qui, en treizième semaine, occupe toujours la dixième place au box-office



Cyril Collard est mort du sida vendredi dernier.

et frôle les deux millions d'entrées, décroche le César du meilleur scénario. Entre les larmes de Romane Bohringer et les sourires des Césarisés, le gotha du cinéma français a rendu hommage comme chaque année aux grands disparus mais aussi à des mythes toujours bien vivants comme Jean Marais, qui a reçu un César d'honneur, et Marcel Carné qui, bon pied, bon oeil, à 84 ans, tourne *Mouche* d'après Maupassant.

Pendant ce temps, dans la rue, deux cents techniciens manifestaient leur inquiétude pour l'avenir de leur profession et protestaient contre la destruction prochaine des studios de Boulogne Billancourt. À l'intérieur, Guillaume Sciamia qui a reçu le César du meilleur son pour *Indochine* s'est fait l'écho de leurs revendications. Un acteur à l'air paumé a aussi fait irruption sur la scène, interrompant brièvement Victoria Abril, l'interprète de *Talons aiguilles* de Pedro Almodovar, consacré meilleur film en langue étrangère.



### Les Césars

Voici le palmarès de la 18<sup>e</sup> Nuit des Césars.

- Meilleur film français: *Les nuits fauves*, de Cyril Collard
- Meilleur acteur: Claude Rich, dans *Le souper*
- Meilleure actrice: Catherine Deneuve, dans *Indochine*
- Meilleur acteur dans un second rôle: André Dussolier, dans *Un cœur en hiver*
- Meilleure actrice dans un second rôle: Dominique Blanc, dans *Indochine*
- Meilleur jeune espoir féminin: Romane Bohringer, dans *Les nuits fauves*
- Meilleur jeune espoir masculin: Emmanuel Salinger, dans *La sentinelle*
- Meilleur réalisateur: Claude Sautet, pour *Un cœur en hiver*
- Meilleur premier film: *Les nuits fauves* de Cyril Collard
- Meilleur film en langue étrangère: *Talons aiguilles*, de Pedro Almodovar
- Meilleur scénario original ou adaptation: Coline Serreau, pour *La crise*
- Meilleure musique écrite pour un film: Gabriel Yared, pour *L'amiant*
- Meilleure photo: François Catonné, pour *Indochine*
- Meilleur décor: Jacques Bufnoir, pour *Indochine*
- Meilleur son: Guillaume Sciamia, pour *Indochine*
- Meilleur montage: Lise Beaulieu pour *Les nuits fauves*
- Meilleurs costumes: Sylvie de Segonzac, pour *Le souper*
- Meilleur court métrage: Versailles rive gauche, de Bruno Podalydes

## Musique

### OSM: derniers concerts avant la tournée



CLAUDE GINGRAS

À cause de l'occupation de la salle Wilfrid-Pelletier par l'Opéra de Montréal (dernières de *Lucia di Lammermoor* demain et samedi soirs), l'Orchestre symphonique de Montréal doit, cette semaine encore, modifier son habituel horaire mardi-mercredi. Les abonnés du mardi aux «Grands Concerts» ne sont pas déplacés, mais ceux du mercredi assistaient au concert hier soir.

L'oeuvre majeure du programme, que dirige Charles Dutoit, est la septième Symphonie de Beethoven. C'est le premier Beethoven que Dutoit se réserve, dans le cadre de l'intégrale des neuf Symphonies présentée cette saison. Avant l'extracte, on entend le deuxième Concerto pour violon de Bartok, avec Chantal Juillet comme soliste, et le concert débute par la suite du ballet *Les Biches*, de Poulenc.

Le Poulenc remplace le nouveau Concerto pour hautbois d'André Prévost, dont la création est reportée à la saison prochaine. Ce matin, 10 h 30, le public des «Matins symphoniques Métro» entend un programme comprenant le Bartok et le Beethoven. Ce sont là les dernières présences de Dutoit et l'OSM à Montréal d'ici un mois. Lundi, ils partent en tournée de la Floride et du Mexique.

Demain midi, Dutoit dévoilera aux médias la programmation de la prochaine saison, qui sera la 60<sup>e</sup> de l'OSM. Les détails seront publiés dès jeudi.

### À LA CHAPELLE

■ L'ensemble Anonymus, de théâtre musical ancien, présente une «nouvelle version» de sa cantate scénique *O Fortuna* à compter de ce soir, 20 h, à la Chapelle historique du Bon-Pasteur. Au même endroit débute demain la nouvelle série de master-classes de la pianiste et pédagogue Monique Deschamps. Il y en a trois cette semaine: demain, vendredi et samedi, de 10 h à 18 h.

### MENOTTI À L'ATELIER

■ *The Telephone*, petit opéra bouffe de



Jean-François Rivest lance son orchestre de chambre vendredi soir.

Menotti, sera présenté (dans l'anglais original) par l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal ce soir, 20 h, à la Cinquième Salle de la Place des Arts. Les onze stagiaires complèteront la soirée avec des mélodies de différents compositeurs.

### L'ARMÉNIE AUX MUSICI

■ Deux éléments arméniens au prochain concert des Musici de Yuli Turovsky, jeudi, 20 h, salle Pierre-Mercure: une pianiste du nom de Svetlana Navasardian dans le Concerto en sol mineur, BWV 1058, de Bach, et les dix *Danses arméniennes* de Komitas, «compositeur national» de l'Arménie. Éleve puis assistante de Jakov Zak à Moscou, la pianiste de 47 ans jouera aussi *Malédiction* de Liszt. Turovsky complètera avec le Concerto grosso op. 6 no 3 de Corelli et la version pour orchestre à cordes de la *Suite lyrique* de Berg.

### UN NOUVEL ORCHESTRE

■ Le nouvel Orchestre de chambre de l'Université de Montréal, formé et dirigé par Jean-François Rivest, donnera son concert de débuts vendredi soir, 20 h, à la Christ Church Cathedral. Le programme: première Suite d'orchestre de Bach, avec deux hautbois et basson, l'*Adagio et Fugue* K. 546 et la célèbre *Eine kleine Nachtmusik*, de Mozart, et l'*Adagietto*, pour cordes et harpe, de la cinquième Symphonie de Mahler.

L'orchestre groupe 25 musiciens, tous élèves de la Faculté de Musique, à deux exceptions près: le violon-solo est Vladimir Landsman, professeur à la Faculté, et l'alto-solo est Jean Fortin, altiste à l'OSM.

L'admission est gratuite. Un deuxième concert est prévu pour avril.

### L'ORCHESTRE DES JEUNES

■ L'Orchestre Symphonique des Jeunes de Montréal, dir. Louis Lavigne, donne un concert samedi soir, 20 h, salle Claude-Champagne. Programme: *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak, Concerto pour violon de Mendelssohn (soliste: Olivier Brault, 20 ans) et Symphonie no. 1 d'Alain Payette, jeune compositeur de Saint-Laurent.

### LE «MET»-RADIO EN ALLEMAND

■ Les six dernières radiodiffusions en direct du Metropolitan Opera, le samedi après-midi à CBF-FM, seront consacrées à des opéras allemands. Ce samedi, 13 h 30, on entendra *Die Zauberflöte* («La Flûte enchantée»), de Mozart, avec Kathleen Battle (Pamina), Peter Seiffert (Tamino), Elizabeth Carter (la Reine de la nuit), Manfred Hemm (Papageno), Eric Halfvarson (Sarastro) et Thomas Stewart (l'Orateur), dir. Donald Runnicles. Le samedi suivant, ce sera *Ariadne auf Naxos*, de Richard Strauss, et la série se terminera avec les quatre ouvrages de la *Tétralogie* de Wagner.

### DEUX VIOLONCELLISTES

■ Deux des violoncellistes les plus en vue actuellement, Heinrich Schiff et Steven Isserlis, se feront entendre prochainement à Montréal.

Dimanche, 15 h 30, Pollack Hall, présentation du Ladies' Morning Musical Club, l'Autrichien Heinrich Schiff jouera la quatrième Suite pour violoncelle seul de Bach et, avec le pianiste Gerard Wyss, la Sonate de Debussy, la transcription de la Sonate pour violon de Franck, *Grave Metamorphosen*, de Lutoslawski, et les *Variations sur un thème de Rossini*, de Martinu.

Pour sa part, Pro Musica présentera le 29 mars, salle Maisonneuve, le Britannique Steven Isserlis dans la troisième Suite pour violoncelle seul de Britten et, avec Rena Sharon au piano, les *Fünf Stücke im Volks-ton* de Schumann, les *Scènes de la vie juive* de Bloch et la deuxième Sonate (op. 58) de Mendelssohn.

Le prochain concert de Pro Musica sera cependant donné le 21 mars, salle Claude-Champagne, avec comme invités les Violons du Roy et le chœur La Chapelle de Québec.

### «PORGY AND BESS»

■ C'est lundi, 20 h, que débute, salle Wilfrid-Pelletier, les représentations de *Porgy and Bess*, production en direct de Charleston, lieu de l'action. Nous publierons samedi un article sur cette oeuvre majeure de Gershwin.

## Fela Anikulapo Kuti, sitôt libéré sitôt arrêté

Agence France-Presse

### LAGOS

Le musicien et chanteur nigérian Fela Anikulapo Kuti, libéré sous caution hier à Lagos, a été arrêté à nouveau dès sa sortie de prison en raison de «nouvelles charges» dans son inculpation pour meurtre, a fait savoir son frère Beko, président du comité nigérian de défense des droits de l'homme.

Dès sa sortie de la prison d'Ikoyi, dans un quartier résidentiel de Lagos, en début d'après-midi, Fela a été emmené sous escorte jusqu'au poste de police de Banti, au coeur de l'agglomération de Lagos, avec quatre de ses employés, arrêtés avec lui le 21 janvier dernier sous l'inculpation de meurtre.

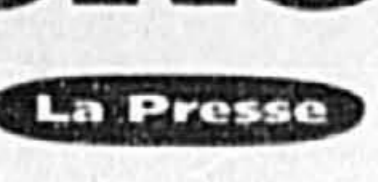
Ils doivent faire face à de nou-

velles accusations de séquestration illégale, de tentative de blessures et de meurtre, à la suite de deux nouveaux témoignages, a précisé le Dr Beko Ransome Kuti. Fela avait été arrêté à son domicile d'Ikeja, dans la banlieue de Lagos, après la mort d'un électricien à qui il avait confié des travaux. L'homme aurait été battu à mort par les gardes de sécurité du musicien, qui le soupçonnait d'avoir détourné 3000 naira (140 dollars) sur le prix des travaux, selon le témoignage de voisins.

Formellement inculpé et écroué le 25 janvier, Fela s'était vu accorder vendredi dernier la liberté sous caution — pour un montant de 200 000 naira (9200 dollars) — par le tribunal de grande instance d'Ikeja, la capitale administrative de l'État de Lagos.

# L'EMPIRE DES FUTURES CÉSARS BUD CKOI

TOUS LES MARDIS AU CLUB SODA À 20 HEURES • ENTRÉE GRATUITE



# La soirée des Biches

CLAUDE GINGRAS

■ Ceci n'est pas une blague: le meilleur moment du concert, c'est le Pouleuc — la suite du ballet *Les Biches*.

Invité aux concerts du dimanche après-midi, Pascal Verrot n'en avait rien fait (je parle de son concert d'il y a deux ans, qui était son premier à l'OSM, et non de celui qu'il y dirigeait tout récemment). Dutoit remet *Les Biches* à l'affiche, en remplacement d'une création annoncée prématurément. Je m'attendais à quelque bouche-trou de début de soirée. Au contraire, Dutoit prend à la partition un plaisir quasi «gastonomique» qu'il fait partager à toute la salle. La lecture timide de Verrot s'explique facilement: l'obscur jeune chef se présentait pour la première fois devant l'OSM... Bien sûr, la partition reste toujours aussi superficielle, mais la connaissance incomparable que Dutoit possède de cet orchestre lui permet d'en tirer le maximum aux plans du relief sonore, de l'humour, de la fraîcheur, de la tendresse.

Bref, cela dure 23 minutes et s'écoute sans un instant d'ennui.

Le fait qu'il s'agisse de la partition la plus facile du programme entier y est-il pour quelque chose? Peut-être. En tout cas, le Bartok ne laisse aucune impression et le Beethoven distille un ennui considérable.

La robe moulante — que dis-je: collante —, d'un doré aveuglant, de Chantal Juillet n'est pas une robe de chanteuse. Passons, j'écoute son Bartok (l'archi-difficile deuxième Concerto) en regardant plu-

tôt les notes dans ma partition. Tout est là (sauf deux ou trois miettes): la sonorité est belle, l'intonation est impeccable. Au plan *violinistique*, rien à redire. L'approche s'arrête hélas! à cette mise en place au premier degré. Il y manque la grande ligne, la pensée, la sensualité, le mystère...

Comme s'il avait tout dépensé à son accompagnement de sa soliste, Dutoit ne communique absolument rien dans la *Septième* de Beethoven. On pourrait presque lui reprocher de n'avoir point pris la partition et de faire toutes

les reprises sans en excepter une seule. L'orchestre joue les notes et M. Daval fait son habituel gâchis à la trompette.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL  
Chef d'orchestre: Charles Dutoit. Soliste: Chantal Juillet, violoniste. Hier soir, salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts; reprise ce soir, 20h. Dans le cadre des «Grands Concerts». Radiodiffusion en direct du concert de ce soir à CBF-FM.

Programme:  
Suite de concert du ballet *Les Biches* (1923-40) — Pouleuc  
Concerto pour violon et orchestre no 2, Sz. 112 (1937-38) — Bartok  
Symphonie no 7, en la majeur, op. 92 (1812-13) — Beethoven

**AGAGUK L'OMBRE DU LOUP**  
à l'affiche aux cinémas BERRI, LANGELIER, LAVAL 2000, LONGUEUIL, TERREBONNE, Fleur de Lys GRANBY, Capitol SHERBROOKE, Carrefour du Nord ST-JÉRÔME, Fleur de Lys TROIS RIVIÈRES, St-Laurent SOREL, Capitol DRUMMONDVILLE

## FAMOUS PLAYERS

ROY DUPUIS 16+  
**CAP TOURMENTE**  
SWING KIDS 13  
EN NOMINATION POUR 6 OSCARS  
Le Cri des Larmes

### La fièvre des Mardi à 4.25\$

Ligne d'information FAMOUS PLAYERS 866-0111 de 11h00 à 22h00

<b>IMPERIAL THX</b> 1430 Bleury 288-7102 STRICTLY BALLROOM (G) THX DOLBY 1:00-3:05-5:10-7:15-9:20 <b>LOEWS</b> 954 Ste-Catherine O. 861-7437 <b>CRYING GAME (16+)</b> DOLBY 12-15-2:35-4:45-7:05-9:25 <b>SOMMERSBY (G)</b> DOLBY 12-15-2:35-4:45-7:05-9:25 <b>SWING KIDS (13+)</b> DOLBY 12-15-2:35-4:45-7:05-9:25 <b>ALADDIN (G)</b> DOLBY 12-30-2:40-5:00-7:15-9:20 <b>PETER'S FRIENDS (13+)</b> DOLBY 12-15-2:35-4:45-7:05-9:25	<b>FAMOUS PLAYERS 8</b> Boul. Hymus angle St-Jean Pointe-Claire 697-8095 <b>ALIVE (13+)</b> DOLBY dim 1:30-4:15-6:45-9:25 Tous les soirs 6:45-9:25 <b>HOMEROUND BOUND (G)</b> DOLBY dim 12:30-2:30-4:30-7:10-9:10 Tous les soirs 7:10-9:10 <b>UNTAMED HEART (G)</b> DOLBY dim 12:30-2:30-4:30-7:10-9:10 Tous les soirs 7:10-9:10 <b>FALLING DOWN (16+)</b> DOLBY dim 12:10-2:25-4:45-7:05-9:25 Tous les soirs 7:05-9:25 <b>CRYING GAME (16+)</b> DOLBY dim 1:15-4:00-6:45-9:20 Tous les soirs 6:45-9:20 <b>SOMMERSBY (G)</b> DOLBY dim 12:10-2:25-4:45-7:05-9:25 Tous les soirs 7:05-9:25 <b>SWING KIDS (13+)</b> DOLBY dim 12:45-3:45-7:05-9:25 Tous les soirs 7:05-9:25 <b>UNFORGIVEN (13+)</b> DOLBY Tous les soirs 9:15 <b>ALADDIN (G)</b> DOLBY dim 1:00-3:00-5:00-7:05 Tous les soirs 7:05	<b>LAVAL</b> 1600 Le Caribou 688-7776 <b>RETOUR AU BERCAIL (G)</b> DOLBY dim 11:03-1:03-3:03-5:03 Tous les soirs 7:00-9:00 <b>LES SURVIVANTS (13+)</b> DOLBY dim 12:10-2:10-4:10-6:10-8:10 Tous les soirs 7:10-9:10 <b>FALLING DOWN (16+)</b> DOLBY dim 12:50-3:30-6:30-9:10 Tous les soirs 6:30-9:10 <b>SOMMERSBY (V.F.) (G)</b> DOLBY dim 12:35-2:45-5:00-7:15-9:20 Tous les soirs 7:15-9:20 <b>FALLING DOWN (16+)</b> DOLBY dim 12:30-2:30-4:30-7:05-9:20 Tous les soirs 7:05-9:20 <b>FAIS-MOI DANSER (G)</b> DOLBY dim 1:00-3:00-5:00-7:05 Tous les soirs 7:05-9:20 <b>LE JOUR DE LA MARMOTTE (G)</b> DOLBY dim 11:03-1:03-3:03-5:03 Tous les soirs 7:00-9:00 <b>LE CRI DES LARMES (16+)</b> DOLBY dim 12:10-2:10-4:10-6:10-8:10 Tous les soirs 7:10-9:10 <b>LES SURVIVANTS (13+)</b> DOLBY dim 12:50-3:30-6:30-9:10 Tous les soirs 6:30-9:10 <b>SOMMERSBY (V.F.) (G)</b> DOLBY dim 12:35-2:45-5:00-7:15-9:20 Tous les soirs 7:15-9:20 <b>MAMAN J'AI ENCORE RATE L'AVION (G)</b> DOLBY dim 1:00-4:00 <b>PROTECTEUR TRAGUE (13+)</b> DOLBY Tous les soirs 7:20-9:20 <b>ALADDIN (V.F.) (G)</b> DOLBY dim 12:30-2:40-4:50-7:00-9:00 Tous les soirs 7:00-9:00
--	--	--

**CINEMA DU PARC**  
3575 Ave. du Parc 844-9470  
**UNFORGIVEN (13+)** Tous les soirs 9:30-9:00  
**FALLING DOWN (16+)** Tous les soirs 7:00-9:15  
**STRICTLY BALLROOM (G)**  
Tous les soirs 7:15-9:20

**VERSAILLES**  
Place Versailles 353-7880  
**LE JOUR DE LA MARMOTTE (G)** DOLBY  
Tous les soirs 7:00-9:10 dim 12:30-2:40-4:50-7:00-9:10  
**FALLING DOWN (16+)** DOLBY  
Tous les soirs 7:10-9:20 dim 12:15-2:30-4:50-7:10-9:30  
**RETOUR AU BERCAIL (G)** DOLBY  
Tous les soirs 6:50-9:45 dim 12:45-2:50-4:40-6:50-9:45  
**LES SURVIVANTS (13+)** DOLBY  
Tous les soirs 6:40-9:20 dim 11:03-1:03-3:03-5:03-7:03-9:03  
**SOMMERSBY (V.F.) (G)** DOLBY  
Tous les soirs 7:15-9:25 dim 12:20-2:35-5:00-7:15-9:25  
**FAIS-MOI DANSER (G)** DOLBY Tous les soirs 9:05  
**ALADDIN (V.F.) (G)** DOLBY  
Tous les soirs 7:05 dim 1:00-3:00-5:05-7:05

**GREENFIELD PARK**  
519 Boul. Taschereau 671-6129  
**FALLING DOWN (16+)** DOLBY  
Tous les soirs 7:05-9:20 dim 12:00-2:20-4:45-7:05-9:30  
**CRYING GAME (16+)** DOLBY  
Tous les soirs 7:15-9:35 dim 12:15-2:30-4:50-7:15-9:35  
**ALADDIN (G)**  
Tous les soirs 7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
**GROUNDHOG DAY (G)** DOLBY  
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:45-2:50-5:00-7:10-9:25

**DORVAL**  
260 Ave. Dorval 631-8586  
**FALLING DOWN (16+)** DOLBY  
Tous les soirs 7:05-9:20 dim 12:00-2:20-4:45-7:05-9:30  
**CRYING GAME (16+)** DOLBY  
Tous les soirs 7:15-9:35 dim 12:15-2:30-4:50-7:15-9:35  
**ALADDIN (G)**  
Tous les soirs 7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
**GROUNDHOG DAY (G)** DOLBY  
Tous les soirs 7:10-9:25 dim 12:45-2:50-5:00-7:10-9:25

**BOUYGARD (13+)** DOLBY 12:30-2:45-5:00-7:15-9:20  
**FOREVER YOUNG (G)** DOLBY  
1:00-3:00-5:00-7:00-9:00 dim 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
**HOMIE ALONE 2 (G)** DOLBY 1:30-2:45-5:00-7:15-9:20  
**ENCHANTED APRIL (G)** DOLBY Tous les soirs 7:20-9:25  
**THE TEMP (13+)** DOLBY  
1:30-3:35-5:35-7:35-9:35 dim 1:30-3:35-5:35-7:35-9:35  
**MALCOLM X (13+)** DOLBY Tous les soirs 8:00  
**TOUR (G)** DOLBY 12:45-3:00-5:15-7:30-9:45  
**DIACULA (16+)** DOLBY 1:30-4:00-7:00-9:20

**LA FOLIE DES PRIX!**  
au cinéma PALACE 4\$ les jours!  
866-6991 4\$ CHAQUE FILM!  
\* Présenté en DOLBY DIGITAL dans certaines salles.

## cinéspecial MARDIS A 4.25\$

DANS CERTAINS CINÉMAS  
NOUVEAU! - MERCREDIS A 4.25\$ AU CARREFOUR LAVAL ET LAVAL 2000

POUR INFORMATION, APPELEZ 849-FILM DE 11h00 A 22h00

**DU 5 AU 11 MARS 1993**

**ASTRE** 327-5091  
8460, boul. Lacordaire  
MAD DOG AND GLORY (v.o. anglaise) (13 ans)  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
Sem.: 7:00-9:00  
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

**HOMEROUND BOUNDS (v.o. anglaise) (G)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:00-2:40-4:20-6:00  
Sem.: 6:10

**UNTAMED HEART (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:00-5:00-9:20  
Sem.: 9:20  
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:20

**AMOS AND ANDREW (v.o. anglaise) (G)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
Sem.: 7:00-9:00  
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:00

**FALLING DOWN (16 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 2:45-4:45-7:00-9:10  
Sem.: 7:00-9:10

**ARMY OF DARKNESS (13 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Tous les soirs: 7:45  
Coucher tard: Ven. et Sam.: 11:20

**BERRI** 849-FILM  
1280, rue St-Denis  
L'ENRAGE (16 ans) Dolby Stereo (v.o. anglaise)  
Tous les jours: 1:35-3:35-5:35-7:30-9:25  
Sem.: 7:00-9:10

**QUELLE FAMILLE (v. française) (13 ans)**  
Dolby Stereo  
Tous les jours: 1:55-4:15-7:00-9:20

**AGAGUK (13 ans) Dolby Stereo (v. française)**  
Tous les jours: 1:45-4:15-7:00-9:20

**LE JOUR DE LA MARMOTTE (G) Dolby Stereo (v. française)**  
Tous les jours: 1:45-3:40-5:40-7:40-9:40

**PARFUM DE FEMME (13 ans) Mono (v. française)**  
Tous les soirs: 8:30

**LARMES FATALES (13 ans) Mono (v. française)**  
Tous les soirs: 1:45-3:35-5:30-6:50

**BROSSARD** 849-FILM  
Mail Champlain-6600, boul. Taschereau  
CHAPLIN (G) Dolby Stereo (v. française)  
Sam. et Dim.: 2:00-5:00-8:00  
Sem.: 8:00

**DES HOMMES D'HONNEUR (G) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:35-3:35-5:35-7:30-9:25  
Sem.: 7:30

**LES AMOUREUSES (v.o. anglaise) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 2:00-7:00-9:25  
Sem.: 7:00-9:25

**GROUNDHOG DAY (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:45-4:20-7:05-9:30  
Sem.: 7:05-9:30

**MAD DOG AND GLORY (13 ans) (v.o. anglaise)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:40-3:40-5:40-7:35-9:40  
Sem.: 7:35-9:40

**FATALE (16 ans) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:40-7:00-9:15  
Sem.: 7:00-9:15

**DES HOMMES D'HONNEUR (G) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:35-3:35-5:35-7:30-9:25  
Sem.: 7:15-9:45

**QUELLE FAMILLE (v. française) (13 ans)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:30-4:10-7:00-9:15  
Sem.: 7:00-9:15

**L'ENRAGE (16 ans) Dolby Stereo (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:35-4:30-7:15-9:45  
Sem.: 7:15-9:45

**CENTRE-VILLE** 849-FILM  
2001, Université, Metro McGill  
**DAMAGE (v.o. anglaise) (16 ans) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:35-3:35-5:35-7:30-9:25  
Sem.: 3:30-6:45-9:20

**SCENT OF A WOMAN (13 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:00-4:30-8:00  
Sem.: 4:30-8:00

**GARDE DU CORPS (13 ans) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:05-6:45  
Sem.: 6:45

**ARMY OF DARKNESS (13 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Sem. et Dim.: 4:00-9:20  
Sem.: 4:00-9:20

**LES AMES DE MA FEMME (G) Mono (v.o. française)**  
Sam. et Dim.: 1:30-3:00-5:00-7:00-9:00  
Sem.: 3:00-5:00-7:00-9:00

**LE ZEBRE (G) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:00-3:00-5:00-7:00-9:00  
Sem.: 3:00-5:00-7:00-9:00

**IMPARDONNABLE (13 ans) Mono (v. française)**  
Sam. et Dim.: 1:35-6:50  
Sem.: 6:50

**USED PEOPLE (13 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 3:30-9:20  
Sem.: 3:30-9:20

**LA BELLE HISTOIRE (G) Mono (v.o. française)**  
Sam. et Dim.: 1:05-4:35-8:10  
Sem.: 4:35-8:10

**SALMONBERRIES (13 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10  
Sem.: 3:10-5:10-7:10-9:10

**AMOS AND ANDREW (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:10-3:10-5:10-7:10-9:10  
Sem.: 3:10-5:10-7:10-9:10

**COMPLEXE DES JARDINS** 849-FILM  
Basilière 1  
**FATALE (v. française) (16 ans) Dolby Stereo**  
Tous les jours: 1:00-3:10-5:20-7:30-9:45

**LES AMOUREUSES** Dolby Stereo  
Tous les jours: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30

**L'ENRAGE (16 ans) Dolby Stereo (v.o. française)**  
1:30-3:45-6:20-9:15

**COMMERSSBY (G) Mono (v. française)**  
Tous les jours: 2:00-5:00-7:15-9:30  
Excepté le 10 mars: 2:00-5:00-9:30

**CRÉMAZIE** 849-FILM  
8510, rue St-Denis  
L'ENRAGE (16 ans) Dolby Stereo (v. française)  
Dim.: 2:00-4:20-7:00-9:15  
Sem. et Sem.: 7:00-9:15

**LE DAUPHIN** 849-FILM  
2396 est. rue Beauharnois  
CHAPLIN (G) Dolby Stereo (v. française)  
Dim.: 2:00-5:00-8:00  
Sem. et Sem.: 8:00

**LA VIE FANTÔME (13 ans) Dolby Stereo (v.o. française)**  
Dim.: 2:15-4:15-7:00-9:00  
Sam. et Sem.: 7:00-9:00

**DECARIE** 849-FILM  
Décarie, sud de Jean-Talton  
**AMOS AND ANDREW (v.o. anglaise) (G)**  
Dolby Stereo  
Dim.: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30  
Sem. et Sem.: 7:30-9:30

**FALLING DOWN (16 ans) Mono (v.o. anglaise)**  
Dim.: 1:35-4:00-7:00-9:15  
Sem. et Sem.: 7:00-9:15

**EGYPTIEN** 849-FILM  
1455, rue Peel  
**DAMAGE (16 ans) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Dim.: 1:00-3:10-5:20-7:30-9:45  
Sem.: 5:20-7:30-9:45

**CHAPLIN (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Tous les jours: 1:15-4:00-6:45-9:25  
Sem.: 4:00-6:45-9:25

**LOVE FIELD (13 ans) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:30-3:30-5:30-7:30-9:30  
Sem.: 5:30-7:30-9:30  
Excepté le 9 mars: 9:40

**LE FAUBOURG** 849-FILM  
1616 ouest. rue Ste-Catherine  
**GROUNDHOG DAY (G) Dolby THX (v.o. anglaise)**  
Tous les jours: 1:40-3:40-5:40-7:40-9:45  
Sem. et Dim.: 1:40-4:30-7:20-9:15

**HOWARD'S END (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sem. et Dim.: 1:30-3:25-5:20-7:20-9:30  
Sem.: 7:20-9:30

**MAD DOG AND GLORY (13 ans) (v.o. anglaise)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:30-3:25-5:20-7:20-9:30  
Sem.: 7:20-9:30

**SOMMERSBY (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:35-4:05-7:00-9:25  
Sem.: 7:00-9:25

**POINTE-CLAIRE** 849-FILM  
6361, Trans-Canada  
**SCENT OF A WOMAN (13 ans) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:40-4:30-7:00-9:00  
Sem.: 7:00-9:00

**MAD DOG AND GLORY (v.o. anglaise) (13 ans)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:30-3:25-5:20-7:15-9:15  
Sem.: 7:15-9:15

**AMOS AND ANDREW (v.o. anglaise) (G)**  
Dolby Stereo  
Sam. et Dim.: 1:30-3:25-5:20-7:15-9:15  
Sem.: 7:15-9:15

**GROUNDHOG DAY (G) Dolby Stereo (v.o. anglaise)**  
Sam. et Dim.: 1:30-4:00-7:00-9:00  
Sem.: 7:00-9:00

**CHAPLIN**  
de RICHARD ATTENBOROUGH  
VERSION FRANÇAISE

**L.627**  
UN FILM DE  
**BERTRAND TAVERNIER**  
ASKA FILM DISTRIBUTION

**Les Amoureuses**  
Un film de JOHANNE PRÉSENT  
LOUISE PORTAL • KENNETH WELSH  
LÉA MARIE CANTIN • TONY NARDI  
Le Promesse  
CFGL

**SHIRLEY MAJANE**  
MARCELLO MASTROIANI  
*Quella Famiglia*  
version française de USED PEOPLE

**NICOLAS CAGE** **SAMUEL L. JACKSON**  
**Amos & Andrew**  
version originale anglaise

LOUEZ UN CINÉMA POUR VOUS ASSEMBLÉES. TELEPHONEZ AU 514-374-7440

# LE DÉSIR SELON KMF 94.3

## 50 VOYAGES EN JAMAÏQUE À GAGNER

Aujourd'hui, écoutez le ZOO de Montréal à 8 h 05, répondez correctement à la question du jour et gagnez INSTANTANÉMENT un voyage en Jamaïque toutes dépenses payées! Si vous êtes abonné(e) à La Presse: vous gagnez 2 voyages!

INDICE DU JOUR: LA PRESSE

**JAMAICA GRANDE**  
LA VILLE DE JAMAÏQUE

**La Presse**  
vacances air transat

Règlements disponibles à CKMF 94.3 et à La Presse

Spectacles

CINÉMA

**A FEW GOOD MEN**  
Faubourg Ste-Catherine (4): 13 h 30, 16 h 05, 18 h 45, 21 h 20. Plaza Côte-des-Neiges (4): 19 h, 21 h 35, sam., dim.: 13 h 40, 16 h 20, 19 h, 21 h 35. Pointe-Claire (2): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 30, 16 h 15, 19 h, 21 h 25.

**AGAGUK V.F.**  
Berri (3): 13 h 45, 16 h 15, 19 h, 21 h 30. Carrefour du Nord (2, St-Jérôme): 19 h 20, 21 h 30. Cinéma Langelier (2): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 10, 19 h 10, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Terrebonne (8): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 25, 19 h 10, 21 h 25. Laval 2000 (1): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 20, 19 h 20, 21 h 30. Longueuil (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

**ALADDIN**  
Châteauguay (2): Sam., dim., mar.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h; ven., lun., merc., jeu.: 18 h. Dorval (3): 19 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Famous 8 (8): 19 h 05; ven., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05. Loews (4): 12 h 30, 14 h 40, 17 h, 19 h 15, 21 h 20.  
**ALADDIN V.F.**  
Boite à films (1, St-Jean): Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 30, 19 h. Carrefour du Nord (2, St-Jérôme): Ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h. du lun. au jeu.: 18 h 30. Cinéma Terrebonne (7): 18 h; sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h. Eaton (1): 12 h 10, 14 h 10, 16 h 05, 18 h. Greenfield (3): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15. Imperial (4, Joliette): Ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 20 h. Laval (12): 19 h, 21 h; ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Versailles (6): 19 h 05; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 05.

**ALINE**  
18 h. du lun. au jeu.: 18 h 30. Cinéma Terrebonne (7): 18 h; sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h. Eaton (1): 12 h 10, 14 h 10, 16 h 05, 18 h. Greenfield (3): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15. Imperial (4, Joliette): Ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 20 h. Laval (12): 19 h, 21 h; ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Versailles (6): 19 h 05; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 05, 19 h 05.

**AMIES (LES) DE MA FEMME**  
Cineplex Centre-Ville (3): 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.  
**AMOS AND ANDREW**  
Astré (3): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Cineplex Centre-Ville (8): 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Decarie (1): Sam. et tous les soirs: 19 h 30, 21 h 30; dim.: 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Laval (8): 19 h 20, 21 h 40; ven., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: minuit. Place Alexis Nihon (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Pointe-Claire (5): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15.

**AMOUREUSES (LES)**  
Brossard (2): 19 h; sam., dim.: 14 h, 19 h. Carrefour Laval (1): 19 h 30; sam., dim.: 13 h 35, 15 h 35, 17 h 35, 19 h 30. Cinéma Langelier (3): 19 h; sam., dim.: 13 h, 19 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 50. Cinéma Terrebonne (4): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 17 h, 19 h, 21 h 30. Complexe Desjardins (1): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30. Imperial (Joliette): 19 h 35, 21 h 35.

**ARMY OF DARKNESS**  
Astré (4): 19 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Châteauguay (2): Sam., dim., mar.: 17 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cineplex Centre-Ville (2): 16 h, 21 h 20; sam., dim.: 16 h, 21 h 20. Place Alexis Nihon (3): 13 h 45, 15 h 30, 17 h 15, 19 h, 21 h. Pointe-Claire (1): 21 h 50; sam., dim.: 16 h 30, 21 h 50.

**BELLE (LA) HISTOIRE**  
Cineplex Centre-Ville (6): 16 h 35, 20 h 10; sam., dim.: 13 h 05, 16 h 35, 20 h 10. Commodoire (Cartierville): 19 h.  
**BODYGUARD (THE)**  
Palace: 13 h 05, 15 h 45, 18 h 45, 21 h 10.

**CAP TOURMENTÉ**  
Parisien (3): 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h, 21 h 20.  
**CHAPLIN**  
Cinéma Égyptien (2): 16 h, 18 h 45, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 25.

**CHAPLIN (V.F.)**  
Brossard (1): 20 h; sam., dim.: 14 h, 17 h, 20 h. Carrefour du Nord (5, St-Jérôme): Ven., sam., dim.: 16 h 30, 20 h 15; du lun. au jeu.: 20 h 15. Cinéma Terrebonne (5): 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 45, 21 h 15. Dauphin (1): Sam. et tous les soirs: 20 h; dim.: 14 h, 17 h, 20 h. Laval 2000 (2): 20 h; sam., dim.: 14 h, 17 h, 20 h. Plaza Repentigny: 19 h, 21 h 40; sam., dim.: 12 h 30, 15 h 45, 19 h, 21 h 40.

**CRI DES LARMES (LE)**  
Laval (2): 19 h 10, 21 h 30; ven., sam., dim.: 12 h 10, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Parisien (6): 12 h 15, 14 h 30, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25.

**CRYING GAME**  
Dorval (2): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 15, 21 h 35. Famous 8 (5): 18 h 45, 21 h 30; ven., sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 45, 21 h 30. Loews (1): 12 h 15, 14 h 35, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Plaza Côte-des-Neiges (5): 19 h 05, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 10, 19 h 05, 21 h 25.

**DAMAGE**  
Cinéma Égyptien (1): 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45; sam., dim.: 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45. Cineplex Centre-Ville (1): 15 h 30, 18 h 45, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 05, 15 h 30, 18 h 45, 21 h 20.

**DIARIES OF FIRE & ICE 1**  
L'Amour: 12 h 35, 15 h 35, 18 h 35, 21 h 35.  
**DRACULA**  
Palace: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 20.

**ENCHANTED APRIL**  
Palace: 19 h 20, 21 h 25.  
**ENRAGE (L')**  
Berri (1): 13 h 55, 16 h 20, 19 h, 21 h 25. Boite à films (1, St-Jean): 19 h 15, 21 h 30. Carrefour Laval (6): 19 h 15, 21 h 45; sam., dim.: 13 h 35, 16 h, 19 h 15, 21 h 45. Châteauguay (5): 19 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Joliette (3): Dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; lun., aucune représentation. Cinéma Langelier (6): Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Cinéma Terrebonne (3): 19 h 10, 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 35. Cremazie: sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 15. Longueuil (1): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 14 h 10, 16 h 45, 19 h, 21 h 25. Plaza Repentigny: 19 h 30, 21 h 40; sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 40. Rex (1, St-Jean): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 15 h 15, 19 h, 21 h 15. St-Basile (1): 19 h 30, 21 h 45; sam., dim.: 12 h 45, 15 h, 17 h 15, 19 h 30, 21 h 45.

**FAIS-MOI DANSER**  
Boite à films (2, St-Jean): 19 h 30, 21 h 15. Laval (6): 19 h 20, 21 h 30; ven., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h 10, 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Parisien (1): 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 30. Versailles (6): 21 h 05. Dernier spectacle sam.: 23 h 10.

**FALLING DOWN**  
Astré (4): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 14 h 45, 16 h 45, 19 h, 21 h 10. Decarie (2): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h 15; dim.: 13 h 35, 16 h, 19 h, 21 h 15. Dorval (1): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 12 h, 14 h 20, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 30. Du Parc (2): 19 h, 21 h 15. Eaton (1): 19 h 45, 22 h. Eaton (2): 12 h 20, 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 20. Famous 8: 19 h, 21 h 35; ven., sam., dim.: 12 h 10, 14 h 25, 16 h 40, 19 h, 21 h 35. Greenfield (1): 18 h 30, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15. Laval (5): 19 h, 21 h 20; ven., sam., dim.: 12 h 20, 14 h 30, 16 h 40, 19 h, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Versailles (2): 19 h 10, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 15, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.

**FATALE V.F.**  
Carrefour Laval (4): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 16 h 10, 19 h, 21 h 15. Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h 10, 17 h 20, 19 h 30, 21 h 45.

**FOREVER YOUNG**  
Palace: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 15; lun.: 13 h, 15 h, 21 h 15.  
**GARDE (LE) DU CORPS**  
Capitol (St-Jean): 19 h, 21 h 20; dim.: 13 h, 15 h 20, 19 h, 21 h 20. Cinéma Langelier (1): 15 h 45; sam., dim.: 13 h, 16 h 45. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Cinéma Terrebonne (7): 19 h 45, 22 h. Cineplex Centre-Ville (2): 18 h 45; sam., dim.: 13 h 05, 18 h 45. Omega (1, Longueuil): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30.

**GROUNDHOG DAY**  
Carrefour Laval (2): 19 h 05, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

SUITE À LA PAGE A 17



**CFGL**  
105,7 FM  
LE SON PASSION

VOUS  
offre  
la chance  
de vous envoyer vers  
LA CÔTE D'AZUR

**Gagnez 1 des 7 voyages sur la Côte d'Azur offerts par CFGL!**

Dans le cadre de son 25e anniversaire, écoutez CFGL 105,7 à la 25e minute de chaque heure entre 7h25 et 17h25. Si vous entendez une chanson de notre vedette de la semaine, appelez immédiatement au 790-0471. Le 25e appel gagne instantanément un voyage d'une semaine pour 2 personnes sur la Côte d'Azur, incluant l'avion et l'hôtel. Cette semaine, notre vedette à surveiller: JULIEN CLERC. Tous les détails du concours sont disponibles à la station CFGL.

La Presse

**CHOIX D'ÉMISSIONS**  
par Daniel Lemay

21:00 **Shehawah**  
Au XVIIIe siècle, arrachée à sa tribu, une jeune Amérindienne est confiée à Jeanne Mance et voguera bientôt vers la mère patrie... qui n'est pas la sienne. Avec Marina Orsini dans le rôle-titre, selon un scénario de Fernand Dansereau réalisé par Jean Beaudin: la crème de la crème. Première de cinq.

22:00 **Adrienne Clarkson Presents**  
Entrevue avec la féministe Germaine Greer, auteure de *La femme ennuque*, un des premiers grands livres de ce qu'on appelait à l'époque la Woman's Lib.

	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30
2	Montréal ce soir	Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.			Shehawah (1re de 5)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Patinage art. (23h25)
3	The News	CBS Evening News	Murphy Brown	Rescue 911			The 19th Annual People's Choice Awards				The News	Forever Knight
5	News 5	NBC Nightly News	Jeopardy!	Wheel of Fortune	Movie: Woman with A Past.				Dateline NBC		News on 5	Tonight Show (23h35)
6	Newswatch (17h30)		1993 World Figure Skating Championships				CBC Prime Time News		Adrienne Clarkson Presents		G.B.H. (3e de 7)	
7	Le TVA	Virus	Chambres en ville	La Misère des riches II			Le Match de la vie: Sur la route.		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
8	Le TVA	Virus	Chambres en ville	La Misère des riches II			Le Match de la vie: Sur la route.		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
9	Newsline		Wheel of Fortune	Jeopardy!	Full House	Home Improvement	The 19th Annual People's Choice Awards				CTV National News	Nightline
10	Eyewitness News	ABC World News	Wheel Of Fortune	Jeopardy!	Full House	Hangin' With Cooper	Roseanne	Jackie Thomas Show	Homefront		Eyewitness News	Nightline
11	Montréal ce soir	En Estrie ce soir	Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.		Shehawah (1re de 5)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Patinage art. (23h25)
12	Le TVA	Virus	Chambres en ville	La Misère des riches II			Le Match de la vie: Sur la route.		Ad Lib		Le TVA / Sports	Lotto (23h49)
13	Pulse		Entertainment Tonight	Fighting Back	Homicide: Life On The Street		The 19th Annual People's Choice Awards				CTV National News	Pulse
14	Montréal ce soir	Marilyn	Comment ça va?	Montréal P.Q.			Shehawah (1re de 5)		Le Téléjournal	Le Point (22h25)	La Météo / Sports	Patinage art. (23h25)
15	Passé-Partout	Téléservice		Questions d'argent	Feu vert		Rideau			Plaisir de lire	Téléservice (R)	
16	Newscenter 22	ABC World News	Star Trek: The Next Generation	Full House	Hangin' with Cooper		Roseanne	Jackie Thomas Show	Homefront		Newscenter 22	Nightline
17	Polka Dot Door	Join In	Today's Special	The Global Family	The Science Edition		Waiting for God	Distant Voices	Human Edge		Imprint	
18	The MacNeil / Lehrer Newshour	Business Report	Crossroads	Nova: Murder, Rape and DNA	Frontline: Apartheid's Last Stand.		Americas: The Americans.				Movie: The Conversation.	
19	La Guerre des clans	Sonia Benezra	Coup de foudre	Cinéma: L'Oncle Buck.			Dossiers mystères	Le Grand Journal			Sports Plus	Sports Plus Extra
20	ITN World News	Business Report	The MacNeil / Lehrer Newshour	Paul Simon: Born at The Right Time.							Eastenders	Secret Agent
21	Nord Sud	Chiffres et lettres	Journal télévisé	Vision 5 (19h35)	Temps présent: Une armée pour quoi faire?	Stars 90				● Spécial Cinéma: Nuit des Césars (22h40)	Intérieur nuit	
22	Musique Vidéo	Fax: l'InfoPlus	Flashback		Musique Vidéo		Rock en bulle	Perfecto	Musique Vidéo		Fax: l'InfoPlus	Musique Vidéo
23	The Ray Bradbury Trilogy		The Quarell				Shining Through				Dream On (23h15)	
RDS	Rugby (17h)	Sports 30	Série Ski-Doo	Curling							Monde des champions	Sports 30
ISE	L'Opération Comed Beef (18h20)				Medicine Man (20h10)				J'ai engagé un tueur		Jours tranquilles à Clichy (23h20)	

● Changement de dernière heure.

Spectacles

SUITE DE LA PAGE A 16

13 h 45, 16 h 20, 19 h 05, 21 h 30. Dorval (4): 19 h 10, 21 h 25; sam., dim.: 12 h 45, 14 h 50, 17 h, 19 h, 21 h 25. Faubourg Ste-Catherine (1): 13 h 45, 16 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (1): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30. Pointe-Claire (6): 19 h, 21 h; sam., dim.: 14 h, 16 h, 19 h, 21 h.

**HOFFA V.F.**  
Cinéma Joliette (1): sam., et tous les soirs: 19 h, 21 h 30; dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30.

**HOME ALONE**  
Palace: 12 h 30, 14 h 45, 17 h.

**HOMEWARD BOUND**  
Centre Eaton (4): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 22 h 30. Famous 8 (2): 19 h 10, 21 h 10; ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30, 22 h 30.

**HOMMES (DES) D'HONNEUR**  
Brossard (2): 21 h; sam., dim.: 16 h, 21 h. Carrefour Laval (1): 21 h 35; sam., dim.: 21 h 35. Carrefour Laval (4): Sam., dim.: 13 h 30. Cinéma Langelier (1): 21 h 15; sam., dim.: 15 h 25, 21 h 15.

**HOWARD'S END**  
Astre (2): 18 h 10; sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h. Faubourg Ste-Catherine (2): 14 h, 17 h, 20 h. Plaza Côte-des-Neiges (2): 20 h; sam., dim.: 13 h 40, 16 h 30, 20 h. Pointe-Claire (3): 20 h; sam., dim.: 14 h, 17 h, 20 h.

**IMAX - L'HOMME ET LA BÊTE - LES FEUX DU KOWEIT**  
Vieux-Port de Montréal: 10 h, 13 h 30, 15 h 15, 17 h 15 (version française); 11 h 45, 20 h 45 (version anglaise).

**IMAX - LES ROLLING STONES**  
Vieux-Port de Montréal: 22 h 30 (vendredi et samedi).

**IMPARDONNABLE V.F.**  
Cinéma Centre-Ville (5): 18 h 50; sam., dim.: 13 h 05, 18 h 50.

**INDOCHINE**  
Parisien (7): 13 h 50, 17 h, 20 h 15.

**JOUR DE LA MARMOTTE (LE)**  
Berril (4): 13 h 45, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 40, 21 h 40. Carrefour du Nord (1, St-Jérôme): Ven., 19 h 21 h; du sam. au jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Châteauguay (4): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 19 h 15, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 15, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Joliette (2): Ven., sam., dim.: 13 h 30, 16 h, 19 h, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h, 21 h 30. Du Plateau (2): 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Laval (7): 19 h 10, 21 h 20; ven., sam., dim.: 12 h 40, 14 h 50, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Omega (4, Longueuil): Ven., sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 25, 21 h 30; du lun. au jeu.: 19 h 25, 21 h 30. Plaza Repentigny: 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15, 21 h 15. Versailles (1): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 20.

**LARMES FATALES**  
Berril (5): 13 h 45, 15 h 30, 17 h, 18 h 50. Carrefour du Nord (5, St-Jérôme): Ven.: 14 h 40; du sam. au jeu.: 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Cinéma Joliette (5): Ven., sam.: 13 h 30, 16 h. Cinéma Terrebonne (5): 18 h 30, 19 h 45; sam., dim.: 13 h, 15 h, 18 h 30, 19 h 45. Omega (3, Longueuil): 19 h 15, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 14 h 45, 16 h 30, 19 h 15, 21 h 30.

**LOADED WEAPON**  
Place Alexis Nihon (3): 13 h 30, 21 h 30.

**LOVE FIELD**  
Cinéma Égyptien (3): 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; merc.: 17 h 30, 21 h 40.

**L627**  
Complexe Desjardins (2): 13 h, 15 h 45, 18 h 30, 21 h 15.

**MAD DOG AND GLORY**  
Astre (1): 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 19 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Carrefour Laval (3): 19 h 35, 21 h 40; sam., dim.: 13 h 40, 15 h 40, 17 h 40, 19 h 35, 21 h 40. Faubourg Ste-Catherine (3): 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 35. Plaza Côte-des-Neiges (6): 19 h 20, 21 h 30; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 20, 21 h 30. Pointe-Claire (4): 19 h 15, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 30, 15 h 25, 17 h 20, 19 h 15, 21 h 15.

**MALCOLM X**  
Palace: 20 h.

**MAMAN, J'AI ENCORE RATE L'AVION**  
Carrefour du Nord (4, St-Jérôme): Ven., sam., dim.: 12 h 20, 14 h 45, 17 h. Cinéma Joliette (1): Ven., sam.: 13 h 30, 16 h.

**PARFUM DE FEMME**  
Berril (5): 20 h 30. Cinéma Langelier (3): 21 h; sam., dim.: 15 h, 21 h. Imperial (Joliette): 21 h 10, St-Basile (3): 21 h 15.

**PETER'S FRIENDS**  
Loews (5): 12 h 10, 14 h 35, 16 h 55, 19 h 10, 21 h 30.

**PROTECTEUR TRAQUE**  
Cinéma Terrebonne (4): 20 h 10, 21 h 55; sam., dim.: 15 h, 21 h. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h. Laval (11): 19 h 20, 21 h 30. Dernier spectacle sam.: minuit.

**QUELLE FAMILLE V.F.**  
Berril (2): 13 h 55, 16 h 15, 19 h, 21 h 20. Brossard (3): 19 h, 21 h 20; sam., dim.: 14 h 15, 16 h 30, 19 h, 21 h 20. Carrefour Laval (5): 19 h, 21 h 15; sam., dim.: 13 h 50, 16 h 10, 19 h, 21 h 15. Cinéma Langelier (4): 19 h 05, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40.

**RENEGADE**  
L'Amour: 11 h, 14 h, 17 h, 20 h.

**RETOUR À HOWARD'S END**  
Parisien (4): 12 h 50, 15 h 40, 18 h 20, 21 h 05.

**RETOUR AU BERCAIL**  
Boîte à Films (2, St-Jean): Ven., sam.: 13 h, 14 h 45, 18 h 15. Carrefour du Nord (3, St-Jérôme): Ven.: 19 h, 21 h; du sam. au jeu.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Châteauguay (5): Sam., dim., mar.: 13 h, 14 h 40, 16 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 30. Cinéma Terrebonne (6): 18 h 30; sam., dim.: 13 h, 14 h 40, 16 h 20, 18 h, 19 h 45. Du Plateau (1): 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h. Greenfield (2): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 10. Imperial (3, Joliette): 19 h 10; ven., sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. Laval (1): Ven., sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h, 19 h, 21 h; tous les soirs: 19 h, 21 h. Dernier spectacle sam.: 23 h 30. Parisien (5): 12 h 30, 14 h 30, 16 h 30, 18 h 30, 20 h 30. Plaza Repentigny (6): 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10. St-Basile (3): 19 h 15; sam., dim.: 13 h 15, 15 h 15, 17 h 15, 19 h 15.

**SALMONBERRIES**  
Cinéma Centre-Ville (7): 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 10, 17 h 10, 19 h 10, 21 h 10.

**SCENT OF A WOMAN**  
Cinéma Centre-Ville (9): 16 h 30, 20 h; sam., dim.: 15 h, 19 h 30, 20 h. Place Alexis Nihon (3): 15 h 30, 18 h 30. Plaza Côte-des-Neiges (3): 20 h 10; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 35, 20 h 10. Pointe-Claire (1): 19 h; sam., dim.: 13 h 30, 19 h.

**SOMMERSBY**  
Famous 8 (6): 18 h 50, 21 h 30; ven., sam., dim.: 13 h 15, 16 h, 18 h 50, 21 h 30. Laval (19): 19 h 15, 21 h 35; ven., sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Loews (2): 12 h 20, 14 h 45, 17 h 05, 19 h 20, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 45. Plaza Côte-des-Neiges (7): 19 h, 21 h 25; sam., dim.: 13 h 35, 16 h 50, 19 h, 21 h 25.

**SOMMERSBY V.F.**  
Carrefour du Nord (4, St-Jérôme): Du ven. au merc.: 19 h 20, 21 h 30; jeu.: 21 h 30. Cinéma Terrebonne (1): 19 h 05, 21 h 15; sam., dim.: 13 h, 16 h 45, 19 h 05, 21 h 15. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Complexe Desjardins (4): 14 h, 17 h 19 h 15, 21 h 30; merc.: 14 h, 17 h, 21 h 30. Imperial (1, Joliette): Laval (4): 19 h 15, 21 h 35; ven., sam., dim.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Plaza Repentigny (3): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30. Versailles (5): 19 h 15, 21 h 35; sam., dim.: 12 h 20, 14 h 35, 17 h, 19 h 15, 21 h 35. Dernier spectacle sam.: 23 h 50.

**STRICTLY BALLROOM**  
Du Parc (3): 19 h 15, 21 h 20. Imperial: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20.

**SURVIVANTS (LES)**  
Châteauguay (3): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h, 21 h 30. Cinéma Terrebonne (2): 10 h, 21 h 25; sam., dim.: 14 h 30, 16 h 45, 19 h, 21 h 25. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 45. Greenfield (3): 20 h 05. Imperial (2, Joliette): Ven., sam., dim.: 12 h 30, 14 h 40, 16 h 50, 19 h, 21 h 30; tous les soirs: 19 h, 21 h 30. Laval (3): 18 h 30, 21 h 10; ven., sam., dim.: 12 h 50, 15 h 30, 18 h 30, 21 h 10. Dernier spectacle sam.: 23 h 40. Parisien (12): 12 h 45, 15 h 30, 18 h 15, 21 h; lun.: 12 h 45, 15 h 30, 21 h. Plaza Repentigny (4): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Rex (2, St-Jean): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 13 h, 15 h 30, 19 h, 21 h 30. St-Basile (2): 19 h, 21 h 30; sam., dim.: 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30. Versailles (4): 18 h 40, 21 h 20; sam., dim.: 13 h 10, 15 h 40, 18 h 40, 21 h 20. Dernier spectacle sam.: 23 h 45.

**SWING KIDS**  
Châteauguay (1): Sam., dim., mar.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h 05, 21 h 30; ven., lun., merc., jeu.: 19 h 05, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Cinéma Langelier (5): 19 h, 21 h 10; sam., dim.: 13 h, 15 h 05, 17 h 10, 19 h 15, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 30. Famous 8 (7): 19 h, 21 h 35; ven., sam., dim.: 12 h 45, 15 h 45, 19 h, 21 h 35. Laval (10): 19 h 10, 21 h 30; ven., sam., dim.: 12 h 10, 14 h 30, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 30.

Dernier spectacle sam.: 23 h 50. Loews (3): 12 h 05, 14 h 25, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 40. Dernier spectacle sam.: 23 h 55.

**THE TEMP**  
Palace: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30; jeu.: 13 h 30, 15 h 30, 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.

**TOYS**  
Palace: 12 h 45, 15 h, 17 h 30.

**UNFORGIVEN**  
Du Parc (1): 18 h 30, 21 h. Eaton (3): 12 h 50, 15 h 30, 18 h 15, 21 h 05. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 40. Famous 8 (8): 21 h 15.

**UNTAMED HEART**  
Astre (2): 21 h 20; sam., dim.: 13 h, 17 h, 21 h 20. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 20. Centre Eaton (5): 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 19 h 15, 21 h 30; lun., jeu.: 12 h 35, 14 h 45, 17 h, 21 h 30. Dernier spectacle ven., sam.: 23 h 35. Famous 8 (5): 19 h 10, 21 h 25; ven., sam., dim.: 12 h 20, 14 h 35, 16 h 50, 19 h 10, 21 h 25.

**USED PEOPLE**  
Cinéma Centre-Ville (5): 15 h 30, 21 h 20; sam., dim.: 15 h 30, 21 h 20.

**VIE (LA) FANTÔME**  
Dauphin (2): Sam. et tous les soirs: 19 h, 21 h; dim.: 14 h 15, 16 h 15, 19 h, 21 h.

**ZEBRE (LE)**  
Cinéma Centre-Ville (4): 15 h, 17 h, 19 h, 21 h; sam., dim.: 13 h, 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

SALLES DE RÉPERTOIRE

**ADULTES CONSENTANTS**  
Paradis: 21 h 55.

**APRÈS L'AMOUR**  
Paradis: 20 h 10.

**BOYS (THE) OF ST-VINCENT**  
Cinéma québécoise: 18 h 35.

**CRACMAN V.F.**  
Paradis: 18 h 25.

**CHAPLIN**  
Cinéma Élysée: 21 h.

**DES SOURIS ET DES HOMMES**  
Cinéma Élysée: 18 h.

**DRACULA V.F.**  
Paradis: 21 h.

**GLENGARRY GLEN ROSS**  
Cinéma de Paris: 15 h.

**GRAND (LE) BLEU**  
Cinéma Élysée: 20 h 15.

**JOCONDE (LA) DESCENDANT UN ESCALIÈRE**  
Cinéma Élysée: 19 h.

**JOHNNY CURE-DENT**  
Paradis: 18 h 45.

**KNIGHT MOVES**  
Cinéma de Paris: 21 h 30.

**MR. BASEBALL V.F.**  
Paradis: 18 h 10.

**NAAPET**  
Conservatoire d'art cinématographique: 19 h.

**NOTTE (LA)**  
Conservatoire d'art cinématographique: 21 h.

**PASSAGER 57**  
Paradis: 20 h 20.

**PREMIERS JOURS/MOURIR À TUE-TÊTE**  
Cinéma ONF (1564, St-Denis): 20 h 30.

**RESERVOIR DOGS**  
Cinéma de Paris: 17 h.

**SIMPLE MENT**  
Cinéma de Paris: 19 h 15.

**TRESPASS V.F.**  
Paradis: 22 h 05.

**VOIR LE MONDE: L'ARBRE QUI DORT**  
Cinéma ONF (1564, St-Denis): 18 h 30.

MUSIQUE

**PLACE DES ARTS** (Salle Wilfrid-Pelletier) - Orchestre Symphonique de Montréal. Dir. Charles Dutoit. Chantal Juillet, violoniste. «Les Biches» (Poulenc). Concerto pour violon no 2 (Bartok). Symphonie no 7 (Beethoven). «Grands Concerts»: 20 h.

**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR** - «O Fortuna». Ensemble Anonymus: 20 h.

**UNIVERSITÉ MCGILL** (Pollack Hall) - Ensemble de musique contemporaine de McGill: 20 h.

**FESTIVAL DE MUSIQUE VIENNOISE DES LAURENTIDES**

**CENTRE DRAPEAU-DESCHAMBAULT** (Ste-Thérèse) - Ensemble Johann Schrammel: 14 h.

THÉÂTRE

**THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE** (Place des Arts) - «Les Belles-Sœurs» de Michel Tremblay. Mise en scène de Denise Filiatrault. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30. Jusqu'au 27 mars.

**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE** (84, Ste-Catherine o.) - «Le malentendu» d'Albert Camus. Mise en scène de René Richard Cyr. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h, 21 h.

**CAFÉ DE LA PLACE** (Place des Arts) - «Célimène et le Cardinal», de Jacques Rampal. Mise en scène de Michèle Magny. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 30, 21 h.

**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT** (4664, St-Denis) - «Le temps des lilas», de Marcel Dubé. Mise en scène d'André Brassard. Du mar. au ven., 20 h; sam., 16 h 21 h, dim., 15 h.

**THÉÂTRE ST-DENIS 11** - «Cuisine et dépendances», de Jean-Pierre Bacri et Agnès Jaoui: 20 h.

**LA LICORNE** (4559, Papineau) - «Une chambre claire comme le jour», de Tony Kushner. Trad. Jocelyne LaBrosse. Mise en scène de Jean-Denis LeClerc. Du mar. au sam., 20 h 30, dim., 15 h.

**NCT - SALLE FRED-BARRY** (4353, Ste-Catherine e.) - «Histoires à mourir d'amour», d'Yvan Bienvenue. Mise en scène de Paul Lefebvre. Du mar. au sam., 20 h 30.

**ESPACE GO** (5066, Clark) - «Le petit bois», de Eugène Ionesco. Mise en scène de René Gagnon. 20 h.

**THÉÂTRE DU COLLEGE FRANÇAIS** (5210, Durocher, Outremont) - «Dormez, je le veux», de Georges Feydeau, et «La cantatrice chauve», de Eugène Ionesco: 20 h.

**MUSÉE D'ART CONTEMPORAIN** (185, Ste-Catherine o.) - «Métamorphoses». Mise en scène de Mario Bovino: 20 h.

**CENTRE SAIDYE BRONFMAN** (5170, Che-

min de la Côte Ste-Catherine) - «Death and the Maiden», de Ariel Dorman. Mise en scène de Andrius Hausmann. Du mar. au jeu., sam., 20 h; dir., 19 h mat., jeu. et dim., 13 h 30.

**MAISON DE LA CULTURE FRONTENAC** (2550, Ontario e.) - «Mowgli», de Patrick Quintal. d'après «Le Livre de la jungle», de Rudyard Kipling. Du merc. au sam., 19 h 30.

**CENTRE D'ESSAI** (Université de Montréal, pavillon J.A. DeSeve, 2332, Édouard-Monpetit) - «L'histoire inachevée», de Kaldoun Imam: 20 h.

**CENTAUR** (453, St-François-Xavier) - «Look Back in Anger», de John Osborne. Du mar. au sam.: 20 h.

POUR ENFANTS

**LA MAISON-THÉÂTRE** (255, Ontario e.) - «Le pain de la bouche», de Joël de Silva. Sam., dim., 15 h.

VARIÉTÉS

**CLUB SODA** (5240, Ave. du Parc) - Empire des futures Stars: 21 h.

**L'AIR DU TEMPS** (191, St-Paul o.) - Steve Hall: des 21 h.

**BALATTOU** (4362, St-Laurent) - Kali \* Dub: des 21 h.

**BIDDLE'S** (2060, Aylmer) - Billy Georgette: de 17 h 30 à 19 h 30; Quatuor de Johnny Scott et Geoffroy Lapp: de 19 h 30 à minuit 30.

**P'TIT BAR** (3451, St-Denis) - Pierrot Fournier: des 21 h.

**CHAR-B-QUE** (1476, Crescent) - Jimmy James: des 21 h.

**AUBERGE LE VIEUX SAINT-GABRIEL** (428, St-Gabriel) - «L'Étoffe et la Dentelle» (souper-théâtre): ven., sam., des 19 h.

**LE JARDIN DU BARON FOU** (5020, Notre-Dame e.) - «Les aventures du Baron» (souper-théâtre): de 19 h 30 à minuit.

**LA MAISON HANTÉE** (1037, Bleury) - «La Maison Hantée» (souper-spectacle): de 19 h 30 à minuit.



SHEHAWEH

FIÈRE  
ARDENTE  
INDOMPTABLE

Le destin tragique d'une jeune Amérindienne, déchirée entre ses racines autochtones et la culture des Blancs.

Une mini-série en 5 épisodes avec Marina Orsini.

SCÉNARIO: FERNAND DANSEREAU  
RÉALISATION: JEAN BEAUDIN



CE SOIR 21 h

Bell Kellogg's SRC Télévision

17<sup>e</sup> SALON INTERNATIONAL DE L'ÉSOTÉRISME DE MONTRÉAL

CRISTAUX, CHIROLOGIE, CLAIRVOYANCE, NOUVEL AGE, MEDITATION, NUMEROLOGIE, REINCARNATION

LIVRES, MÉDIUMS, ASTROLOGIE, SANTÉ, HEALING, AURAS, TAROT

Conférences et démonstrations continues

PLACE BONAVENT

## Télévision

## Diana à TVA: la « vraie » histoire?



DANIEL LEMAY

Les Québécois ne sont pas de chauds royalistes, c'est connu, mais on pourra bientôt apprécier leurs connaissances comme «royal watchers».

Les 28 et 29 mars, TVA présente la version française (parisienne) de *Diana — Her True Story*, un téléfilm tiré du bestseller d'Andrew Morton et lancé, que dis-je, propulsé au Festival de Monte-Carlo au début de février.

L'histoire, la «vraie» histoire de Lady Diana Spencer, épouse légitime de Charles Windsor, héritier du trône d'Angleterre et amateur de polo, sera diffusée ici en première nord-américaine. Les Anglais l'ont vue au milieu de février sur la chaîne satellite-câble Sky Channel et les Américains ne la verront qu'en avril, à NBC, coproducteur avec des réseaux allemand (Sat 1), autrichien (ORF), français (TF1) et espagnol (Antena 3).

«Sulfureux», avait écrit l'agence France-Presse de cette méga-production de trois heures (deux fois 90 minutes), au lendemain du lancement. «Épisodes croustillants», «détails scandaleux», «parfaitement plausibles dans les détails»... Mais la presse britannique, elle, a vu l'affaire autrement. Jeu lamentable des comédiens (Serena Scott-Thoma en Di et David Threlfall en Charles), dialogues de BD pour enfants, scénario catastrophique. Pour le critique de télévision du *Sunday Times*, la Diana du film «ressemble à une Miss Monde de seconde zone». Le critique du *Mail on Sunday*, lui, parlait du «plus mauvais exemple» de ce que peut faire la «télévision tabloïde».

J'ai peur...

## L'Autre télé. L'Autre vision...

Le Conseil des ministres a approuvé la reconduction de Mme Françoise Bertrand pour un deuxième quinquennat au poste de présidente et directrice générale de Radio-Québec. C'est la première fois en 25 ans qu'un pdg de RQ obtient un deuxième mandat.

Mme Bertrand s'est dite très heureuse de ce «mandat de confiance», annoncé vendredi par le bureau du premier ministre. Au-delà de la fleur personnelle, Mme Bertrand voit là «la reconnaissance que Radio-Québec a fait ses devoirs». Mme Bertrand, ancienne vice-recteur à l'administration de l'UQUAM, avait succédé en 1988 à M. Jacques Girard, qui avait plus tard co-présidé le Groupe d'étude sur l'industrie de la télévision; Mme Bertrand dirigera Radio-Québec jusqu'à juillet 1998.

Ses priorités immédiates vont au renouvellement de la programmation, «après une année plutôt terne», dira-t-elle, ce qui prouve qu'elle re-

## AU MÉTROSTAR

Le Français Patrick Bruel chantera au gala Métrostar, dimanche prochain à TVA (20 h), annonçait-on aussi hier. Une question: frise-t-il naturel? Se joindront à lui dans la partie variétés du «gala du public», Robert Charlebois, Joe Bocan et le magicien Alain Choquette. Peut-être changera-t-il des oreilles de lapin en câble coaxial? TVA, cachotier, nous parle aussi d'une «performance inédite» de René Simard. J'en conclus qu'il ne chantera pas...

TVA avait déjà annoncé quelques bonnes idées pour son gala: Patrice L'Écuyer à l'animation, Mégo Lemay à la direction musicale et plus personne pour demander aux nominés s'ils sont nerveux avant l'ouverture de l'enveloppe. Merci.

## AUX GEMINIS...

Le téléfilm *Conspiracy of Silence*, du réalisateur montréalais Francis Mankiewicz, avait été présenté au réseau CBC et non à CTV, comme je l'écrivais hier dans mon reportage du gala des Gemini. La version française a d'ailleurs été diffusée à Radio-Canada, l'automne dernier. *La Conspiracy of Silence* raconte les événements qui avaient entouré le meurtre, par des Blancs, d'une jeune Crie, Helen Betty Osborne, au Manitoba en 1971. Avec six trophées Gemini, *Conspiracy of Silence* est sorti grand gagnant du gala annuel de la télé anglophone, qui s'est tenu toute la fin de semaine à Toronto.

CBC, par ailleurs, a râlé 44 des 55 Gemini, ne laissant que des miettes pour le réseau privé CTV et les autres télévisions. Au gala des Gémeaux, à Montréal en décembre, Radio-Canada avait remporté 30 des 60 trophées, Radio-Québec, 26, Télé-Métropole, trois, et le Canal Famille, un.

À la suite de plaintes, la section québécoise de l'Académie canadienne de cinéma et de la télévision avait d'ailleurs annoncé une révision des règlements, dont le contenu sera annoncé ce matin à la presse.

garde sa télé... Le défi, bien sûr, se pose toujours en termes de dollars: «On voit s'appauvrir notre subvention...» Le gouvernement québécois contribue présentement pour 64 des 80 millions du budget annuels de RQ, le reste venant des revenus dits autonomes: publicité, ventes d'émissions et de produits dérivés. Mais RQ ne peut augmenter ses revenus publicitaires de beaucoup, devant respecter le plafond de six minutes à l'heure imposé par le CRTC (les grands réseaux ont droit à 12 minutes).

Pour se «positionner dans l'univers changeant», Radio-Québec cherche des alliances stratégiques et Mme Bertrand avoue que l'entreprise est ardue. Plusieurs des alliés potentiels sont en mode de survie... Seule ou avec d'autres, RQ entend tout de même concentrer ses efforts «éducatifs» du côté de la formation de la main-d'œuvre. Françoise Bertrand a cinq ans pour appliquer «l'Autre vision».

## Billy Eckstine, alias «Mister B» meurt à 79 ans

Agence France-Presse  
PITTSBURGH

Le musicien de jazz américain Billy Eckstine, surnommé «Mister B», qui avait monté dans les années 40 un grand orchestre réunissant la fine fleur des boppers, est décédé hier à l'âge de 79 ans.

Né à Pittsburgh en 1914, Billy Eckstine avait mené de front une carrière de chanteur, de trompettiste, de tromboniste à pistons et de chef d'orchestre. Après des débuts de maître de cérémonies et de chanteur dans des cabarets, Billy Eckstine avait été engagé en 1939 dans la grande formation de Earl Hines où il était resté quatre ans.

Passionné par le be-bop naissant, il avait fait entrer dans l'orchestre le saxophoniste Charlie «Bird» Parker et la chanteuse Sarah Vaughan. Après une courte

tentative comme chanteur soliste, il avait monté en compagnie du pianiste Budd Johnson un grand orchestre réunissant l'élite des modernistes de l'époque: les trompettistes Miles Davis, Fats Navarro et Dizzy Gillespie, les saxophonistes Wardell Gray et Sonny Stitt, le contrebassiste Oscar Pettiford et le batteur Art Blakey en avaient fait partie entre 1944 et 1947.

Il avait ensuite entamé une carrière de chanteur populaire en enregistrant pour la MGM des chansons sirupeuses, telles *A Cottage for Sale*, *Prisoner of Love* et, en duo avec Sarah Vaughan, *Passing Strangers*.

Son succès lui avait permis de figurer en première page de *Life* magazine, devenant ainsi l'«premier Noir à figurer en couverture du célèbre hebdomadaire. Devenu un sex symbol, il avait ensuite inspiré une génération par son style vestimentaire, cols roulés et vestes amples.



Billy Eckstine

«À COUPER LE SOUFFLE!»

★★★★



GRAND AM  
15 993\$

## La Grand Am fait tout un effet!

- Freins antiblocage (ABS)
- Moteur 2,3 L
- Boîte automatique
- Climatiseur
- Volant inclinable
- Radiocassette AM-FM stéréo
- Régulateur de vitesse
- Garantie GM TOTAL<sup>MC</sup> de 3 ans/60 000 km sans franchise

PONTIAC  
Grand Am SE 4 portes 1993

VOS CONCESSIONNAIRES

PONTIAC

BUICK

PARTICIPANTS

Assistance  
ROUTIÈRE 24 HEURES

\*Taxes et transport en sus. Tous les rabais taxables GM inclus. Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1993 en stock. \*\*Selon la première éventualité. \*L'assistance routière Pontiac est offerte sur les modèles Pontiac 1993. Durée: 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails.

LA TENDRESSE  
SELON KMF 94,3

AUJOURD'HUI  
ARTISTE INVITÉ:  
DANIEL LEMIRE

R.B.O. DE 11 H 30 À 13 H 00